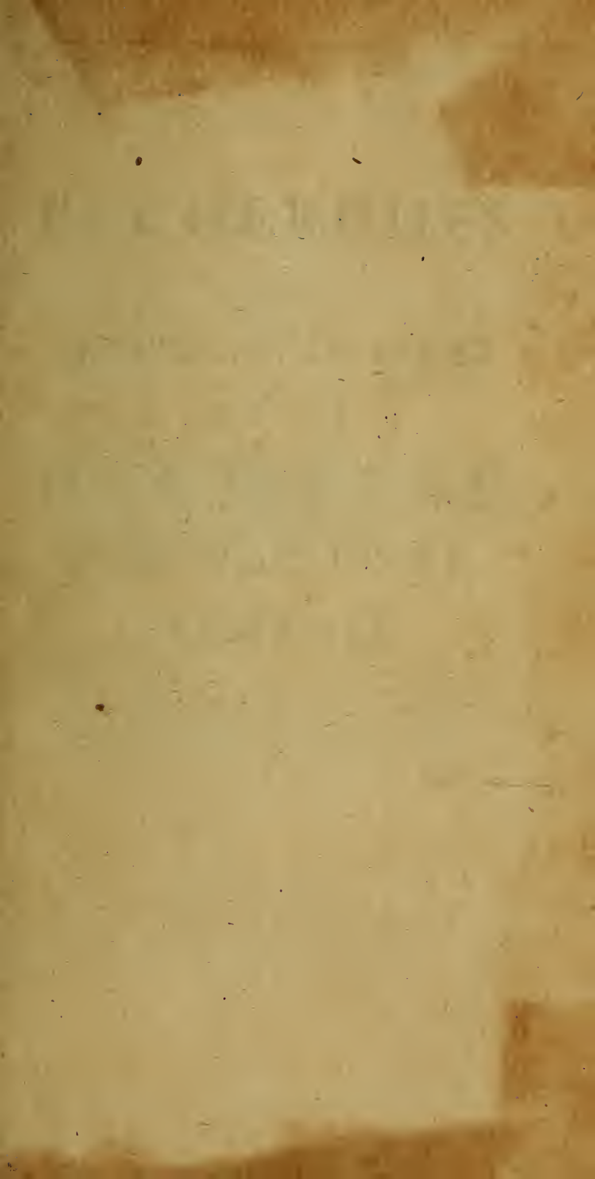




RECHERCHES
SUR
LA NATURE ET LES CAUSES
DE LA
RICHESSE
DES NATIONS.

Traduit de l'anglois de M. SMITH.

TOME TROISIEME.



YVERDON

M. DCC. LXXXI.





RECHERCHES
SUR LA
NATURE ET LES CAUSES
DE LA
RICHESSE DES NATIONS.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE III.

De l'accumulation des fonds & du travail productif & non productif.

IL y a une ſorte de travail qui ajoute à la valeur du ſujet ſur lequel il ſe porte, & une autre ſorte qui n'a pas un pareil effet. Comme le premier produit une valeur, on peut l'appeller *productif*; & par la raiſon contraire,

le ſecond peut être appellé *non-productif* (a). Ainſi le travail d'un manufacturier ajoute généralement à la valeur des matieres ſur leſquelles il opére celle de ſa propre ſubſiſtance & du profit de ſon maître; au contraire, le travail d'un domeſtique ne donne de la valeur à rien. Quoique le ſalaire du manufacturier lui ſoit avancé par ſon maître, dans le fond il ne lui coûte rien, parce que le maître retrouve généralement ce ſalaire avec un profit dans la valeur ajoutée au ſujet ſur lequel a travaillé l'ouvrier. Mais la ſubſiſtance d'un domeſtique n'eſt jamais rendue à ſon maître. Un homme s'enrichit en employant une multitude de manufacturiers; il s'appauvrit en nourriſſant une multitude de domeſtiques. Cependant le travail des derniers a ſa valeur, & mérite ſa récompenſe auſſi bien que celui des premiers. Mais le travail du manufacturier ſe fixe & ſe

(a) Quelques auteurs françois qui ont beaucoup d'eſprit & de ſavoir, ont employé ces mots dans un ſens différent. Je tâcherai de faire voir dans le dernier chapitre du quatrieme livre, que le leur eſt impropre.

réalise dans un sujet particulier ou une marchandise vénale qui dure au moins quelque tems après que le travail est passé. C'est, pour ainsi dire, une certaine quantité de travail dont on a fait un fonds & un amas pour être employé, s'il est nécessaire, dans quelqu'autre occasion. Ce sujet, ou, ce qui revient au même, le prix de ce sujet, peut ensuite, au besoin, mettre en mouvement une quantité de travail égale à celle qui l'a produit originairement. Le travail d'un domestique, au contraire, ne se fixe & ne se réalise pas dans un sujet particulier ou une marchandise vénale, ses services périssent généralement à l'instant qu'il s'en acquitte, & ils laissent rarement après eux aucune trace ou valeur pour laquelle on puisse acheter ensuite une égale quantité de service.

Le travail de quelques-uns des ordres de la société les plus respectables, est comme celui des domestiques ; il ne produit aucune valeur ; il ne se fixe & ne se réalise point dans aucun sujet permanent ou aucune marchandise vénale qui ait une certaine durée après le travail fait, & avec lequel on puisse se procurer ensuite une égale quantité

de travail. Le Souverain, par exemple, avec tous les officiers de justice & de guerre qui servent sous lui, tous ceux qui composent les armées de terre & de mer, sont des ouvriers qui ne produisent rien. Ils sont les serviteurs ou domestiques du public, & sont nourris & entretenus par une partie du produit annuel de l'industrie des autres. Leur service, quelqu'honorable, utile & nécessaire qu'il soit, ne produit rien avec quoi l'on puisse se procurer ensuite une égale quantité de service. La protection, la sûreté & la défense que la république tire cette année de leur travail, ne lui achetera pas sa protection, sa sûreté & sa défense pour l'année prochaine. On peut ranger dans la même classe quelques-unes des professions les plus graves & les plus importantes, comme quelques-unes des plus frivoles; les ecclésiastiques, les gens de loi, les médecins, les gens de lettres de toute espece; les comédiens, les bouffons, les musiciens, les chanteurs & les danseurs d'opéra, &c. Le travail des plus basses de ces professions a une certaine valeur qui se régle par les mêmes principes que celle de toute autre sorte de travail; & celui des plus

relevées & des plus utiles ne produit rien qui puiſſe enſuite acheter ou procurer une égale quantité de travail. Toutes ont le ſort de la déclamation de l'acteur, de la harangue de l'orateur, ou de l'air que chante un muſicien. Leur ouvrage s'anéantit à l'inſtant même où il paroît.

Les ouvriers productifs & non productifs, & ceux qui ne travaillent point du tout, ſubſiſtent tous également du produit naturel de la terre & du travail du pays. Ce produit, quelque grand qu'il ſoit, ne peut jamais être infini, & il a néceſſairement des bornes. Plus ou moins il y en a d'employé chaque année à l'entretien des gens qui ne produiſent rien, plus ou moins il en reſtera pour ceux qui produiſent, & en conſéquence le produit de l'année ſuivante ſera plus grand ou plus petit, le produit total annuel, ſi on en excepte ce que la terre donne d'elle-même, étant l'effet du travail productif.

Quoique tout le produit annuel de la terre & du travail de chaque pays ſoit ſans doute deſtiné en dernier reſſort pour fournir à la conſommation de ſes habitans & pour leur faire un

revenu, cependant quand on le recueille ou qu'il ſort des mains des ouvriers productifs, il ſe partage naturellement en deux parts. L'une d'elles, & ſouvent la plus grande, eſt premierement deſtinée à remplacer le capital, ou à renouveller les vivres, les matieres & l'ouvrage fait qui ont été tirés d'un capital; l'autre à former un revenu ſoit au propriétaire de ce capital, comme profit de ſon fonds, ſoit à quelqu'autre perſonne, comme rente de ſa terre. Ainſi une partie du produit de la terre remplace le capital du fermier; l'autre paye ſon profit & la rente du propriétaire, & forme ainſi un revenu & au propriétaire de ce capital, comme profit de ſes fonds, & à quelqu'autre perſonne comme rente de ſa terre. De même une partie du produit d'une grande manufacture, & cette partie eſt toujours la plus conſidérable, remplace le capital de l'entrepreneur de l'ouvrage & l'autre lui paye ſon profit, & forme ainſi un revenu pour le propriétaire de ce capital.

Cette partie du produit annuel de la terre & du travail d'un pays qui remplace un capital ne s'emploie jamais immédiatement qu'à l'entretien des

mains productives. Celle qui eſt immédiatement deſtinée à former un revenu, ſoit comme profit, ſoit comme rente, peut entretenir indifféremment ceux qui produiſent quelque choſe & ceux qui ne produiſent rien.

Quelle que ſoit la partie de ces fonds qu'un homme employe en capital, il s'attend toujours qu'elle lui rentrera avec un profit. C'eſt pourquoi il ne l'employe jamais qu'à l'entretien des mains productives, pour leſquelles elle fait un revenu après lui avoir ſervi en rempliſſant pour lui la fonction d'un capital. S'il en employe une partie à l'entretien ou ſubſiſtance de ceux qui ne produiſent rien, de ce moment il la diſtrait de ſon capital, & il la place dans ſon fonds réſervé pour ſa conſommation immédiate.

Ceux qui travaillent ſans rien produire, & ceux qui ne travaillent point du tout, vivent tous du revenu, ſavoir, premierement, ou de cette partie du produit annuel qui eſt originairement deſtinée à faire un revenu pour certaines perſonnes, ſoit comme rente de la terre, ſoit comme profit des fonds; ou ſecondement, de cette partie qui, quoiqu'originairement deſtinée à rem-

placer le capital & la subsistance des seuls ouvriers productifs, est plus qu'il ne faut pour leur subsistance, & dont l'excédent peut être employé indifféremment à celle des gens productifs & de ceux qui ne le sont pas. C'est ainsi que non seulement le grand propriétaire de terres, ou le riche commerçant, mais que le simple ouvrier, même dont le salaire est considérable, peut entretenir un domestique, aller quelquefois à la commédie ou aux marionnettes, & contribuer par-là de sa quote part à l'entretien d'une classe d'ouvriers non productifs, ou qu'en payant certaines taxes, il peut aider à entretenir une autre classe plus honorable & plus utile, mais qui ne produit rien non plus. Jamais cependant aucune partie du produit annuel destinée originairement à remplacer un capital ne s'est détournée à l'entretien de ceux qui ne produisent rien, qu'après avoir mis en mouvement tout le travail qu'elle pouvoit y mettre dans le genre où il étoit employé. Il faut qu'un ouvrier ait gagné son salaire par de l'ouvrage fait avant qu'il puisse en employer aucune partie de cette maniere. D'ailleurs cette partie est généralement fort petite.

C'eſt l'épargne qu'il fait ſur ſon revenu, & il eſt rare que les ouvriers productifs épargnent beaucoup ſur le leur. Cependant en général ils épargnent quelque choſe, & dans le payement des taxes le grand nombre des contribuables de cette claſſe peut compenſer en quelque ſorte la modicité de la contribution. La rente de la terre & les profits des fonds ſont donc par-tout les principales ſources d'où les gens qui ne produiſent rien, tirent leur ſubſiſtance. Ce ſont les deux eſpeces de revenus ſur leſquels ceux qui les poſſédent peuvent épargner davantage. Ils peuvent aller indifféremment à l'entretien de ceux qui produiſent & de ceux qui ne produiſent rien. Ils ſemblent aller plus volontiers aux derniers. La dépenſe que fait un grand ſeigneur nourrit généralement plus de fainéans que d'hommes induſtrieux. Quoiqu'un riche négociant n'entretienne avec ſon capital que des gens induſtrieux, cependant par ſa dépenſe, c'eſt-à-dire, par l'emploi de ſon revenu, il nourrit communément la même eſpece de gens que nourrit le grand ſeigneur.

Ainſi, la proportion entre la claſſe

productive & la classe non productive; dépend beaucoup, dans chaque pays, de la proportion entre cette partie du produit annuel, qui, en venant de la terre ou en sortant des mains des ouvriers productifs, est destinée à remplacer un capital, & celle qui est destinée à faire un revenu, soit comme rente, soit comme profit. Cette proportion est fort différente dans un pays riche & dans un pays pauvre.

Actuellement, dans les riches pays de l'Europe, une grande & souvent la plus grande portion du produit de la terre, est destinée à remplacer le capital d'un fermier riche & indépendant; & l'autre, à payer ses profits & la rente du propriétaire. Anciennement, pendant le regne du gouvernement féodal, une fort petite partie du produit suffisoit pour remplacer le capital employé dans la culture. Il consistoit communément dans un peu de misérable bétail que la terre nourrissoit d'elle-même, & qui peut être regardé, par conséquent, comme faisant partie de son produit spontané. Il appartenoit aussi au seigneur, & c'étoit lui qui l'avançoit à ses métayers. Tout le reste du produit lui appartenoit également,

ſoit comme rente de ſa terre, ſoit comme profit de ſon chétif capital. Ceux qui faiſoient valoir ſes terres étoient généralement des eſclaves dont les perſonnes & les effets faiſoient partie de ſa propriété. Ceux qui n'étoient point ſerfs étoient des tenanciers à volonté; & quoique la rente qu'ils payoient ne fût ſouvent de nom guere plus qu'une cenſive, elle ſe montoit réellement à tout le produit de la terre. Leur ſeigneur pouvoit toujours diſpoſer de leur travail en tems de paix, & de leur ſervice en tems de guerre; quoiqu'ils vécuſſent loin de ſon château, ils dépendoient autant de lui que les gens de ſa ſuite, qui vivoient avec lui. Mais tout le produit de la terre appartient indubitablement à celui qui peut diſpoſer du travail & du ſervice de ceux qu'elle nourrit. Dans l'état préſent de l'Europe, la part du ſeigneur ou propriétaire s'étend rarement au tiers, quelquefois pas à la quatrieme partie de tout le produit de la terre. Cependant la rente de la terre, dans tous les endroits bien cultivés & bien amendés, a triplé & quadruplé depuis ces anciens tems, & ce tiers, ou cette quatrieme partie du produit annuel, eſt, ce ſemble, trois ou quatre

fois plus considérable que le total ne l'étoit auparavant. Dans les progrès de la bonne culture, quoique la rente croisse en proportion de l'étendue, elle diminue en proportion du produit de la terre.

Dans les riches pays de l'Europe, les grandes capitales sont aujourd'hui livrées au commerce & aux manufactures. Le peu de commerce & le peu de manufactures simples & grossieres qu'il y avoit autrefois, n'exigeoient que de bien petits capitaux, mais qui doivent avoir rapporté de fort grands profits. Le taux le plus bas de l'intérêt étoit à dix pour cent, & il falloit bien que les profits fussent assez forts pour le payer. Le taux le plus haut de l'intérèt est à présent de six pour cent, dans les parties bien cultivées de l'Europe; & dans quelques-unes de celles qui le sont le mieux, il n'est que de quatre, de trois & de deux pour cent. Il est vrai que la partie du revenu des habitans qui vient des profits des fonds, est beaucoup plus grande dans les pays riches que dans les pays pauvres; mais c'est parce que les fonds sont beaucoup plus considérables; car en proportion des fonds, les profits

ſont généralement beaucoup moindres.

Ainſi, cette partie du produit annuel, qui, en venant de la terre ou en ſortant des mains des ouvriers productifs, eſt deſtinée à remplacer un capital, eſt non-ſeulement beaucoup plus grande dans les riches contrées que dans les pauvres; mais elle l'eſt encore par proportion à celle qui eſt immédiatement deſtinée à faire un revenu, comme rente ou comme profit. Les fonds deſtinés pour l'entretien du travail productif, ſont non-ſeulement beaucoup plus conſidérables dans les unes que dans les autres, mais ils le ſont beaucoup plus par proportion à ceux qui, pouvant être employés à la ſubſiſtance de la claſſe productive & de la claſſe qui ne produit rien, vont plus volontiers à la derniere.

C'eſt la proportion entre ces différens fonds qui détermine néceſſairement dans chaque pays le caractere général des habitans, quant à l'induſtrie ou à la pareſſe. Nous ſommes plus induſtrieux que nos ancêtres, parce qu'actuellement les fonds deſtinés pour l'entretien de l'induſtrie ſont beaucoup plus grands, en proportion de ceux qui doivent aller à l'entretien de la fainéan-

tiſe, qu'ils ne l'étoient il y a deux ou trois ſiecles. Nos ancêtres étoient pareſſeux, parce que l'induſtrie n'étoit point aſſez encouragée. Il vaut mieux s'amuſer pour rien, dit le proverbe, que de travailler pour rien. Dans les villes marchandes & manufacturieres où les rangs inférieurs du peuple ſubſiſtent principalement de l'emploi du capital, on eſt généralement induſtrieux, réglé, & chacun y améliore ſa fortune, comme on le voit dans pluſieurs villes d'Angleterre & de Hollande. Dans ces villes qui ſe ſoutiennent ſur-tout par la réſidence conſtante ou le ſéjour périodique d'une cour, & où les rangs inférieurs du peuple vivent principalement de la dépenſe du revenu, on eſt en général fainéant, diſſolu & pauvre, comme à Rome, à Verſailles, à Compiegne, à Fontainebleau. En France, excepté Rouen & Bourdeaux, il y a peu de commerce & d'induſtrie dans les villes de parlement, & les rangs inférieurs du peuple ne ſubſiſtant guere que de la dépenſe que font les membres des cours de juſtice & les plaideurs, les habitans y ſont généralement pauvres & pareſſeux. Le grand commerce de Rouen & de Bourdeaux ſem-

ble être entierement l'effet de leur ſituation. Rouen ſe trouve néceſſairement l'entrepôt de preſque toutes les marchandiſes qu'on apporte des pays étrangers & des provinces maritimes de France pour la conſommation de Paris. Bourdeaux eſt de même l'entrepôt des vins qui croiſſent ſur les bords de la Garonne & des rivieres qui s'y jettent, le pays du monde le plus riche en vignobles, & qui paroît donner les vins les plus propres à l'exportation, ou qui conviennent le mieux au goût des nations étrangeres. Des ſituations ſi avantageuſes attirent néceſſairement un grand capital par le grand emploi qu'elles donnent le moyen de faire, & l'emploi de ce capital eſt la cauſe de l'induſtrie de ces deux villes. Dans les autres villes de parlement de France, il paroît qu'on n'employe guere que le capital néceſſaire pour fournir à leur conſommation, c'eſt-à-dire, qu'on n'y employe guere que le plus petit capital poſſible. On peut dire la même choſe de Paris, de Madrid & de Vienne. De ces trois, Paris eſt, ſans contredit, la plus induſtrieuſe. Mais Paris eſt le principal marché de toutes ſes manufactures, & ſa conſommation eſt le

principal objet de tout le commerce qui s'y fait. Londres, Lisbonne & Copenhague ſont peut-être les trois ſeules villes de l'Europe où il réſide conſtamment une cour, & qui puiſſent être regardées en même tems comme des villes marchandes, ou comme des villes qui ne font pas ſeulement le commerce pour leur propre conſommation, mais encore pour celle d'autres villes & d'autres pays. Leur ſituation à toutes trois eſt extrêmement avantageuſe, & en fait naturellement des entrepôts d'une grande partie des marchandiſes deſtinées à la conſommation des pays éloignés. Il eſt probablement plus difficile d'employer avantageuſement un capital à fournir à d'autre conſommation que l'intérieure, dans une ville où il ſe dépenſe un gros revenu, que dans une ville où les rangs inférieurs du peuple ne vivent que de l'emploi d'un ſemblable capital. La pareſſe de ceux qui ſubſiſtent par la dépenſe du revenu, gâte vraiſemblablement l'induſtrie de ceux qui doivent vivre par l'emploi du capital, & fait qu'on y employe un capital avec moins d'avantage qu'ailleurs. Il y avoit peu de commerce & d'induſtrie à Edimbourg avant l'union. Il y en

a eu davantage depuis que le parlement d'Ecosse a été fondu dans celui d'Angleterre, & depuis que la ville a cessé d'être la résidence nécessaire des principaux de la grande & petite noblesse du pays. Elle continue cependant d'être la résidence des principales cours de justice de l'Ecosse & des bureaux de douane & d'excise, &c. On y dépense par conséquent encore un revenu considérable. En industrie & en commerce, elle est fort inférieure à Glascow, dont les habitans tirent la plus grande partie de leur subsistance de l'emploi du capital. On a quelquefois observé que les habitans d'un gros village, après avoir fait de grands progrès dans les manufactures, étoient devenus paresseux & pauvres en conséquence de ce qu'un grand seigneur étoit venu faire sa résidence dans leur voisinage.

La proportion entre le capital & le revenu semble donc régler par-tout celle qui est entre l'industrie & la fainéantise; si c'est le capital qui prédomine, l'industrie regne; si c'est le revenu, la paresse l'emporte. Chaqu'accroissement, chaque diminution du capital, tend donc naturellement à augmenter ou à diminuer la quantité réelle d'in-

duſtrie, le nombre des bras productifs, & conſéquemment la valeur du produit annuel de la terre & du travail du pays, ſa richeſſe réelle & le revenu de tous ſes habitans.

Les capitaux s'augmentent par l'économie, & diminuent par la prodigalité & la mauvaiſe conduite.

Tout ce qu'une perſonne épargne ſur ſon revenu, elle l'ajoute à ſon capital; & ſi elle ne l'employe pas elle-même à entretenir plus de mains productives, elle met quelqu'autre perſonne en état de le faire, en le lui prêtant moyennant un intérêt, c'eſt-à-dire, une part dans les profits. Comme le capital d'un individu peut être augmenté uniquement par ce qu'il épargne ſur ſon revenu ou ſur ſon gain annuel, de même le capital d'une ſociété, qui eſt le même que celui de tous les individus dont elle eſt compoſée, peut augmenter de cette ſeule maniere.

C'eſt l'économie, & non l'induſtrie, qui eſt la cauſe immédiate de l'augmentation du capital. L'induſtrie fournit, à la vérité, ce que l'économie amaſſe; mais l'induſtrie aura beau acquérir, ſi l'économie n'épargne & n'amaſſe point, le capital n'en ſera jamais plus grand.

L'économie, en augmentant le fonds deſtiné à entretenir les mains productives, tend à augmenter le nombre de ces mains dont le travail ajoute à la valeur du ſujet ſur lequel il s'exerce. Elle tend par conſéquent à augmenter la valeur échangeable du produit annuel de la terre & du travail du pays. Elle met en mouvement une nouvelle quantité d'induſtrie qui donne une nouvelle valeur au produit annuel.

Ce qu'on épargne annuellement eſt conſommé auſſi régulierement que ce qu'on dépenſe annuellement, & il l'eſt à-peu-près en même tems, mais il l'eſt par une autre ſorte de gens. La portion de ſon revenu que dépenſe annuellement un homme riche eſt, la plupart du tems, conſommée par des gens oiſifs & des domeſtiques, qui ne laiſſent rien en retour de leur conſommation. La portion qu'il épargne annuellement, & qu'il employe immédiatement comme capital pour en faire un profit, eſt conſommée de la même maniere, & à-peu-près en même tems, mais elle l'eſt par une autre ſorte de gens, par des ouvriers, des manufacturiers & des artiſans, qui reproduiſent avec un profit

la valeur de leur consommation annuelle. Je suppose qu'on lui paye son revenu en argent; s'il le dépense tout, la nourriture, l'habillement & le logement que tout ce revenu peut acheter, seront distribués à la premiere classe. S'il en épargne une partie, comme il l'employe tout de suite, soit par lui-même, soit par quelqu'autre, en qualité de capital & en vue du profit, la nourriture, le vêtement & le logement que cette partie peut acheter, sont nécessairement réservés pour la derniere classe. La consommation est la même; les consommateurs sont différens.

Par ce qu'un homme économe épargne tous les ans, il ne pourvoit pas seulement à la subsistance d'un nombre additionnel de mains productives pour l'année actuelle ou la suivante, mais, semblable au fondateur d'un établissement public pour le travail, il assigne, pour ainsi dire, un fonds perpétuel pour la subsistance d'un pareil nombre dans tous les tems à venir. Véritablement l'assignation & la destination perpétuelle de ce fonds ne sont pas toujours garanties par une loi positive, par un dépôt ou par un acte d'amortissement. Elles le sont cependant

dant toujours par un principe bien puiſſant, l'intérêt clair & évident de chaque individu auquel il pourra en appartenir une portion. Il n'eſt pas poſſible d'en appliquer déſormais aucune à d'autre uſage que celui de faire ſubſiſter des mains productives, ſans qu'il y ait une perte évidente, pour la perſonne qui la détourne ainſi de ſa deſtination propre.

Le prodigue eſt celui qui en pervertit l'uſage. En ne bornant point ſa dépenſe à ſon revenu, il empiéte ſur ſon capital. Semblable à celui qui divertit les revenus de quelque fondation pieuſe à des uſages profanes, il entretient la pareſſe avec les fonds que ſes ancêtres avoient, pour ainſi dire, conſacrés à l'entretien de l'induſtrie. En diminuant les fonds deſtinés à employer le travail productif, il diminue néceſſairement, autant qu'il eſt en lui, la quantité de ce travail qui ajoute une valeur au ſujet ſur lequel il s'exerce, & par conſéquent la valeur du produit annuel de la terre & du travail de tout le pays, ſa richeſſe réelle & le revenu de ſes habitans. Si la prodigalité de quelques-uns n'étoit pas compenſée par l'économie des autres, le prodigue, en nourriſſant la fainéantiſe du pain de

la pareſſe, ne va pas ſeulement à ſa ruine, mais à l'appauvriſſement de ſon pays.

Quand la dépenſe du prodigue ſe borneroit aux marchandiſes du pays, & qu'il n'en paſſeroit rien chez l'étranger, elle ne laiſſeroit pas d'avoir le même effet ſur les fonds productifs de la ſociété. Il y auroit toujours chaque année une certaine quantité de nourriture & de vêtement qui ſeroit employée à l'entretien de mains oiſives, tandis qu'elle devroit l'ètre à celui de mains productives. Il y auroit par conſéquent chaque année quelque diminution dans ce qu'auroit dû ètre la valeur du produit annuel de la terre & du travail du pays.

On peut dire, il eſt vrai, que ſi cette dépenſe ne ſe fait pas en marchandiſes étrangeres, & qu'elle n'occaſionne aucune exportation d'or & d'argent, il reſtera dans le pays la même quantité d'argent qu'auparavant. Mais ſi la quantité d'alimens & de vêtement qui ſeroit ainſi conſommée par ceux qui ne produiſent rien eût été diſtribuée parmi ceux qui produiſent quelque choſe, ceux-ci auroient reproduit avec un profit la pleine valeur de leur conſomma-

tion. Dans ce cas, il feroit également refté dans le pays la même quantité d'argent, & il y auroit eu de plus une reproduction d'une valeur égale de marchandifes de confommation. Ç'auroit été deux valeurs pour une.

D'ailleurs, il n'eft pas poffible qu'il refte long-tems la même quantité d'argent dans un pays où la valeur du produit annuel diminue. Le feul ufage de l'argent eft de faire circuler les marchandifes de confommation. C'eft par lui que les vivres, les matieres de l'ouvrage fait, s'achetent, fe vendent & fe diftribuent aux confommateurs. La quantité d'argent qui peut être employée annuellement dans un pays, doit donc être déterminée par la valeur des marchandifes de confommation qui circulent dans ce pays. Celles-ci confiftent néceffairement ou dans le produit immédiat de la terre & du travail du pays même, ou dans d'autres chofes achetées avec une partie de ce produit. Il faut donc que leur valeur diminue à mefure que diminue la valeur de ce produit, & avec elles la quantité d'argent qui peut être employée à les faire circuler. Mais on ne laiffera pas à rien faire l'argent qui fe retire annuellement,

de la circulation domeſtique par cette diminution annuelle du produit. L'intérêt du poſſeſſeur eſt qu'il ſoit employé. Mais ne pouvant l'être intérieurement, on l'enverra dehors, malgré toutes les loix & les prohibitions, pour y acheter des marchandiſes de conſommation qui puiſſent être de quelque uſage au-dedans. De cette maniere, ſon exportation annuelle continuera pendant quelque tems d'ajouter quelque choſe à la conſommation annuelle du pays, c'eſt-à-dire, à celle que lui fournit ſon produit annuel. Ce qu'on aura épargné de ce produit dans le tems de la proſpérité du pays, & ce qu'on en aura employé à ſe procurer de l'or & de l'argent, continuera un certain tems de ſoutenir ſa conſommation dans ſes jours d'adverſité. L'exportation de l'or & de l'argent eſt dans ce cas, non la cauſe, mais l'effet de ſa décadence, & peut même, pendant quelque tems, le ſoulager dans la miſere de ſon déclin.

La quantité d'argent croît au contraire néceſſairement dans un pays, à meſure que croît la valeur du produit annuel. La valeur des marchandiſes de conſommation qui circulent annuellement

lement dans la ſociété, ſe trouvant plus grande, elles ont beſoin d'une plus grande quantité d'argent pour circuler. On employera donc naturellement une partie du produit accrû à ſe procurer, où l'on pourra en avoir, une nouvelle quantité d'or & d'argent néceſſaire pour la circulation du reſte. L'augmentation de ces métaux ſera, dans ce cas, non la cauſe, mais l'effet de la proſpérité publique. L'or & l'argent s'achetent de même par-tout. La nourriture, le vêtement & le logement, le revenu & la ſubſiſtance de tous ceux dont le travail & les fonds ſont employés à tirer de l'argent des mines, & à le mettre en état de vente, ſont le prix qu'il coûte au Pérou comme en Angleterre. Le pays qui peut en donner ce prix, ne ſera pas long-tems ſans en avoir la quantité qu'il lui en faut, & aucun pays n'en conſervera long-tems la quantité dont il n'a pas beſoin.

Soit donc qu'on faſſe ſubſiſter la richeſſe réelle & le revenu d'un pays dans la valeur du produit annuel de ſes terres & de ſon travail, comme le bon ſens le dicte; ſoit qu'on les place dans la quantité des métaux précieux qui y circulent, ainſi que le ſuppoſent

les préjugés vulgaires; ſous l'un & l'autre aſpect, le prodigue paroît être l'ennemi, & l'homme économe, l'ami & le bienfaiteur du public.

Les effets de la mauvaiſe conduite ſont ſouvent les mêmes que ceux de la prodigalité. Chaque projet mal conçu & malheureux dans l'agriculture, les mines, les pêcheries, le commerce & les manufactures, tendent de même à diminuer les fonds deſtinés à l'entretien du travail productif. Dans ces ſortes de projets, quoique le capital ne ſoit conſommé que par ceux qui produiſent quelque choſe, cependant, comme il eſt employé ſans jugement, ils ne reproduiſent pas la valeur entiere de leur conſommation, & les fonds productifs de la ſociété ſouffrent néceſſairement une diminution, puiſqu'ils ne ſont pas auſſi conſidérables qu'ils l'auroient été ſans cela.

Véritablement, il ne peut guere arriver que la prodigalité & la mauvaiſe conduite des individus influent beaucoup ſur l'état & la fortune d'une grande nation la profuſion ou l'imprudence de quelques-uns étant toujours plus que compenſées par l'économie & la bonne conduite des autres.

A l'égard de la profuſion, le principe qui porte à la dépenſe, eſt la paſſion pour les jouiſſances actuelles; paſſion qui, toute violente & difficile à contenir qu'elle eſt quelquefois, n'eſt en général que momentanée & accidentelle. Mais le principe qui porte à épargner, eſt le deſir d'améliorer notre condition; deſir qui, quoique généralement calme & exempt de paſſion, vient au monde avec nous, & ne nous quitte point juſqu'au tombeau. Dans tout l'intervalle qui ſépare ces deux momens de la naiſſance & de la mort, à peine y a-t-il peut-être un ſeul inſtant où un homme ſoit aſſez pleinement & aſſez parfaitement content de ſa ſituation, pour ne pas avoir le plus petit deſir qu'il s'y faſſe de changement ni d'amélioration d'aucune eſpece. Une augmentation de fortune eſt le moyen par où la plupart des hommes ſe propoſent & ſouhaitent de rendre leur condition plus agréable. Ce moyen eſt le plus commun & celui qui ſe préſente le plus naturellement, & la voie la plus ſimple pour augmenter ſa fortune, eſt d'épargner & d'accumuler ce qu'on acquiert, ſoit en économiſant réguliérement, ſoit en met-

tant quelque chofe en réferve dans ces occafions extraordinaires. Ainfi, quoique le principe qui porte à la dépenfe domine prefque tous les hommes dans certaines occafions, & quelques-uns prefque dans toutes, cependant, à les prendre durant tout le cours de leur vie, la plupart fe gouvernent par le principe de l'économie, & ce principe eft non-feulement celui qui domine, mais il l'emporte de beaucoup.

Quant à l'inconduite, il y a par-tout beaucoup plus d'entreprifes prudentes & qui réuffiffent, que d'entreprifes folles & malheureufes. Après toutes les plaintes fur la multiplication des banqueroutes, les infortunés qui tombent dans ce malheur, ne font qu'une bien petite partie du nombre de ceux qui font engagés dans le commerce & dans toutes les autres efpeces d'affaires. Peut-être n'y en a-t-il pas plus d'un fur mille. La banqueroute eft peut-être ce qui peut arriver de plus malheureux & de plus humiliant à un homme innocent. C'eft pourquoi la plupart des hommes font affez attentifs à l'éviter. Quelques-uns, il eft vrai, ne l'évitent pas; comme quelques-uns n'évitent pas la potence.

C'eſt la prodigalité & la mauvaiſe conduite publique, & non celles des particuliers, qui appauvriſſent une nation. Tout ou preſque tout le revenu public eſt employé, dans bien des pays, à l'entretien des gens non productifs. Tels ſont ceux qui compoſent une cour nombreuſe & brillante, un grand établiſſement eccléſiaſtique, de grandes flottes & de grandes armées, qui, en tems de paix, ne produiſent rien, & qui, en tems de guerre n'acquierent rien qui puiſſe compenſer ce qu'elles coûtent à entretenir pendant la guerre même. Tous ces gens-là, ne produiſant rien eux-mêmes, ſont entretenus par le produit du travail des autres hommes. Multipliés au-delà du nombre qu'il en faut, ils peuvent, dans une année, tant conſommer de ce produit, qu'il n'en reſte pas aſſez pour entretenir les ouvriers productifs qui le reproduiroient l'année d'après. Le produit de l'année ſuivante ſera donc moindre que celui de l'année précédente, & ſi le même déſordre continue, le produit de la troiſieme année ſera encore moindre que celui de la ſeconde. Cette claſſe d'hommes qui devroit être entretenue ſeulement par une partie de

ce que le peuple épargne ſur ſon revenu, peut conſommer une ſi grande portion de ce revenu total, & obliger par-là tant de monde à entamer leurs capitaux, & à prendre ſur les fonds deſtinés à l'entretien du travail productif, que toute l'économie & la bonne conduite des individus ne feront pas capables de compenſer le dégât & le déchet du produit, occaſionnés par cet empiétement violent & forcé.

Il paroît cependant par l'expérience, que cette économie & cette bonne conduite ſuffiſent pour compenſer, non-ſeulement la prodigalité & la mauvaiſe conduite des individus, mais encore la folie publique du gouvernement. L'effort conſtant, uniforme & non interrompu de chaque particulier, pour améliorer ſa condition, principe d'où découle originairement l'opulence publique & nationale, auſſi bien que l'opulence particuliere, eſt ſouvent aſſez fort pour faire aller les choſes de mieux en mieux, & pour maintenir leur progrès naturel, malgré l'extravagance du gouvernement & les plus grandes erreurs de l'adminiſtration. Semblable au principe inconnu de la vie animale, il rétablit ſouvent la ſanté & la vigueur

de la conſtitution, en dépit, non-ſeulement de la maladie, mais encore des abſurdes ordonnances du médecin.

Le produit annuel de la terre & du travail d'une nation ne peut s'accroître qu'autant qu'il ſe fait une augmentation, ſoit dans le nombre des ouvriers productifs, ſoit dans les facultés productives des ouvriers qu'on employoit auparavant. Il eſt évident que le nombre des ouvriers ne peut jamais augmenter de beaucoup, ſi ce n'eſt en conſéquence d'une augmentation du capital ou des fonds deſtinés à leur ſubſiſtance. Les productions du même nombre d'ouvriers ne peuvent augmenter, ſi ce n'eſt en conſéquence ou de quelque addition ou perfectionnement dans les machines qui facilitent & abrégent le travail, ou d'une diviſion & diſtribution plus convenable de l'ouvrage; dans l'un & l'autre cas, il faut preſque toujours un ſurcroît de capital. C'eſt par le ſeul moyen de ce capital ſurajouté, que l'entrepreneur d'un ouvrage peut fournir de meilleures machines à ſes ouvriers, ou faire une diſtribution plus convenable dans la maniere de les employer. Lorſque l'ouvrage à faire conſiſte dans un nom-

bre de parties, il faut bien plus de capital pour tenir un homme constamment occupé à une seule, qu'il n'en faut pour qu'un seul homme s'occupe successivement de plusieurs. Ainsi lorsque nous comparons l'état d'une nation à deux différentes époques, si nous trouvons que le produit annuel de ses terres & de son travail soit évidemment plus grand à la derniere qu'à la premiere; que ses terres soient mieux cultivées, ses manufactures plus nombreuses & plus florissantes, & son commerce plus étendu, nous pouvons être assurés que son capital doit avoir augmenté entre ces deux époques, & qu'il a plus acquis par la bonne conduite des uns, qu'il n'a perdu, soit par l'inconduite particuliere des autres, soit par l'extravagance publique du gouvernement. Or nous verrons que tel a été le cas de presque toutes les nations dans tous les tems passablement tranquilles & paisibles, même de celles qui n'ont pas eu les gouvernemens les plus sages & les plus économes. Il est vrai que, pour en juger pertinemment, nous devons comparer l'état du pays à des époques un peu éloignées. Souvent le progrès se fait par de tels degrés, que

non-feulement il n'eft pas fenfible à des périodes plus rapprochées, mais que fur la décadence de certaines branches d'induftrie, ou de certains cantons du pays (chofes qui arrivent fouvent, quoique le pays en général foit dans la plus grande profpérité) nous fommes portés à foupçonner que le total des richeffes & de l'induftrie ne s'y eft pas maintenu.

Par exemple, le produit annuel des terres & du travail de l'Angleterre eft certainement beaucoup plus grand qu'il n'étoit il y a un peu plus de cent ans, à la reftauration de Charles II. Quoique peu de gens, à ce que je penfe, doutent aujourd'hui de ce fait, cependant, durant cet intervalle, il ne s'eft guere écoulé cinq ans de fuite où l'on n'ait publié quelque livre ou pamphlet affez bien écrit pour gagner quelque crédit dans le public, & prétendant démontrer que la richeffe de la nation déclinoit rapidement, que le pays étoit dépeuplé, l'agriculture négligée, les manufactures tombées, & le commerce perdu; & notez que ces ouvrages n'étoient point des libelles de parti, de miférables productions du menfonge & de la vénalité. Plufieurs ont été faits

par des auteurs de très-bonne foi & fort intelligens qui n'ont rien dit que ce qu'ils croyoient, & seulement parce qu'ils le croyoient.

Le produit annuel des terres & du travail de l'Angleterre étoit certainement aussi plus grand à la restauration, que nous ne pouvons le supposer, environ cent ans auparavant, à l'avénement d'Elisabeth. Nous avons également tout sujet de croire qu'alors même la nation étoit bien plus avancée de ce côté-là qu'elle ne l'étoit encore environ un siecle plutôt, vers la fin des dissensions entre les maisons d'Yorck & de Lancastre. Dans ce dernier tems, ce produit valoit probablement encore mieux que lors de la conquête des Normands, & à la conquête des Normands que durant la confusion de l'heptarchie saxone. A cette époque même si reculée, le pays étoit incontestablement en meilleur état qu'à l'invasion de Jules César, où les habitans étoient à-peu-près ce que sont aujourd'hui les Sauvages de l'Amérique septentrionale.

Dans chacune de ces périodes il y avoit non-seulement beaucoup de profusion particuliere & publique, beaucoup de guerres dispendieuses & inu-

tiles, un grand divertiſſement du produit annuel deſtiné à l'entretien des mains productives, mais dans les troubles des diſcordes civiles il y avoit quelquefois une telle dévaſtation & deſtruction des fonds, qu'on peut ſuppoſer qu'elles ne retardoient pas ſimplement, comme elles l'on fait certainement, l'accumulation des richeſſes, mais qu'elles laiſſoient le pays plus pauvre à la fin de la période qu'il ne l'étoit au commencement. Prenons de toutes ces périodes la plus heureuſe & la plus floriſſante, celle du tems qui s'eſt paſſé depuis la reſtauration; combien y eſt-il arrivé de troubles & de malheurs dont on auroit craint non-ſeulement l'appauvriſſement du pays, mais ſa ruine totale, ſi on avoit pu les prévoir? Qu'on ſe rappelle l'incendie & la peſte de Londres, les deux guerres avec la Hollande, les quatre avec la France qui ont tant coûté, ſavoir, celles de 1688, de 1701, de 1742 & de 1756, avec les deux rebellions de 1715 & de 1745. Pendant le cours des quatre guerres avec la France, la nation a contracté plus de cent quarante-cinq millions ſterl. de dettes au delà de toute la dépenſe extraordinaire

qu'elles ont occaſionnées, de maniere qu'on peut bien évaluer le tout à deux cents millions, au moins. Une ſi grande portion du produit annuel des terres & du travail du pays a été employée en différentes occaſions à entretenir un nombre extraordinaire de mains non productives. Mais ſi ces guerres n'euſſent pas détourné un capital auſſi conſidérable, on en auroit employé la plus grande partie à entretenir des mains productives, dont le travail eût remplacé avec un profit la valeur de leur conſommation. Celle du produit annuel des terres, & du travail auroit augmenté conſidérablement chaque année, & l'excédent d'une année ſur l'autre ſeroit devenu continuellement de plus en plus fort. L'on auroit bâti plus de maiſons, amendé plus de terres, & les terres déja amendées auroient été mieux cultivées; il ſe ſeroit établi plus de manufactures, & celles qui étoient déja établies ſe ſeroient étendues davantage; & il n'eſt peut-être pas facile d'imaginer à quel point la richeſſe & le revenu réels du pays ſeroient parvenus pendant cet intervalle.

Mais quoique la profuſion du gou-

vernement ait dû infailliblement retarder le progrès naturel de la richesse & de l'avancement de l'Angleterre, elle n'a pas été capable de l'arrêter. Le produit annuel de ses terres & de son travail est sans contredit beaucoup plus grand à présent qu'il ne l'étoit à la restauration ou à la révolution. Le capital employé à cultiver ces terres & à faire aller ce travail doit donc être aussi beaucoup plus grand. Au milieu de toutes les exactions du gouvernement, ce capital s'est accumulé en silence & graduellement par l'économie & la bonne conduite particuliere des individus, par l'effort universel, continuel & non interrompu qu'ils ont fait pour améliorer leur condition. Cet effort, protégé par les loix & par la liberté d'exercer son énergie de la maniere la plus avantageuse, est ce qui a soutenu les progrès de l'Angleterre vers l'opulence & l'amélioration dans tous les tems qui ont précédé, & ce qui les soutiendra encore, à ce qu'il faut espérer, dans les tems qui suivront. Cependant il est vrai de dire que si l'Angleterre n'a jamais eu l'avantage d'un gouvernement ménager, l'esprit d'économie n'a jamais été non plus la vertu

caractériſtique de ſes habitans. N'eſt-ce donc pas la prétention la plus ridicule & la plus haute préſomption dans les ſouverains & les miniſtres, que de prétendre avoir l'œil & l'inſpection ſur l'économie des particuliers, & de vouloir reſtreindre leur dépenſe ou par des loix ſomptuaires, ou par des prohibitions d'importer des objets de luxe étrangers ? Ils ſont eux-mêmes toujours, & ſans exception, les plus grands diſſipateurs qu'il y ait dans la ſociété. Qu'ils veillent ſur leur propre dépenſe, & qu'ils ne s'embarraſſent pas de celle que font les particuliers auxquels ils peuvent s'en rapporter en toute ſûreté. Si leurs excès ne ruinent pas l'état, ceux des particuliers ne le ruineront jamais.

Comme l'économie augmente & que la prodigalité diminue le capital public, ainſi la conduite de ceux qui dépenſent tout juſte leur revenu, ſans rien accumuler & ſans rien prendre ſur leurs fonds, laiſſe ce capital dans l'état où il eſt. Il y a cependant certaines manieres de dépenſer qui contribuent davantage à l'accroiſſement de l'opulence publique.

Un individu peut dépenſer ſon re-

venu ou en chofes qui fe confomment fur le champ, & où la dépenfe d'un jour ne peut ni alléger ni foutenir la dépenfe d'un autre jour, ou en chofes plus durables, qui peuvent par conféquent être accumulées, & où la dépenfe d'un jour peut, s'il veut, ou alléger, ou foutenir celle du jour fuivant, ou en rehauffer l'effet. Par exemple, celui qui jouit d'une fortune peut mettre fon revenu ou à fervir fa table avec fomptuofité & profufion, & à entretenir un grand nombre de domeftiques, de chiens & de chevaux; ou, en fe contentant d'une table frugale & de peu de domeftiques, il peut en employer la plus grande partie à embellir fes maifons de ville & de campagne, à des bâtimens utiles ou fervant d'ornement, à des meubles qui aient également ce mérite; à faire un amas de livres, de ftatues, de tableaux; ou en chofes plus frivoles, en bijoux, en babioles, en ingénieux colifichets de toute efpece; ou, ce qui eft fouverainement puérile, à fe faire un grand magafin de beaux habits, ou une belle & immenfe garde-robe, telle que l'a laiffée le favori & le miniftre d'un grand prince mort il y a quelques

années. Que deux hommes d'une fortune égale dépenfent leur revenu, l'un de la premiere & l'autre de la feconde de ces manieres; la magnificence de celui qui l'employera principalement en marchandifes durables, croîtra continuellement, la dépenfe d'un jour contribuant à foutenir & à relever l'effet de celle du jour fuivant. La magnificence de l'autre, au contraire, ne fera pas plus grande au bout d'un intervalle de tems qu'au commencement. Il fera même le moins riche des deux après un certain tems. Car il n'aura pas un fonds de marchandifes, qui, quoique d'une valeur au deffous de ce qu'elles auroient coûté, vaudroient toujours quelque chofe. Il ne reftera aucune trace, aucun veftige de fa dépenfe, & les effets de dix ou vingt ans de profufion feront auffi complettement dans le néant que s'ils n'avoient jamais exifté.

Comme une de ces deux manieres de dépenfer eft plus favorable que l'autre à l'opulence de l'individu, elle l'eft de même à celle d'une nation. Les maifons, l'ameublement & l'habillement du riche paffent en peu de tems à l'ufage des rangs moyens & inférieurs du peuple. Ils font en état de les acheter

quand leurs ſupérieurs s'en laſſent, & lorſque ce ton de dépenſe devient univerſel parmi les gens de fortune, le peuple en profite par degrés pour ſe mettre généralement plus à ſon aiſe, & pour ſe donner plus de commodités. Voyez les pays qui ont été long-tems riches, vous y trouverez ſouvent les rangs inférieurs du peuple en poſſeſſion de maiſons & de meubles tous bons & tous entiers qui n'ont jamais pu être faits pour leur uſage. Ce qui étoit anciennement le ſéjour de la famille de Seymour, eſt à préſent une auberge ſur le chemin de la Bath. Le lit nuptial de Jacques I, roi de la Grande-Bretagne, qui lui avoit été apporté de Danemarck par ſa femme, comme un préſent digne d'être fait à un ſouverain, étoit il y a quelques années l'ornement d'un cabaret à biere à Dunfermline. Il y a d'anciennes villes qui ont été long-tems au même degré de ſplendeur ou qui en ont un peu déchu, dans leſquelles vous trouverez à peine une ſeule maiſon qui ait été faite pour ceux qui l'habitent à préſent. Si vous entrez dans ces maiſons, vous y verrez des pieces d'ameublement excellentes, quoique ſurannées, & encore très-bon-

nes pour l'ufage, mais qui originairement n'étoient pas plus deftinées pour ceux qui s'en fervent aujourd'hui. Des palais majeftueux, de magnifiques maifons de campagne, de grandes collections de livres, de ftatues, de tableaux, & d'autres curiofités, font fouvent l'ornement & la gloire non-feulement du voifinage, mais de tout le pays auquel ils appartiennent. Verfailles fait un ornement & un honneur pour la France, Stowe & Wilton pour l'Angleterre. L'Italie s'attire encore une forte de vénération par les monumens qu'elle renferme en ce genre, quoique bien déchue de l'opulence qui les a produits, & quoique le génie qui les a conçus femble être éteint, peut-être faute d'être employé de même.

Ajoutez que la dépenfe faite en marchandifes durables favorife non-feulement l'accumulation, mais encore l'économie. Si quelqu'un la pouffe trop loin, il lui eft aifé de la réformer fans s'expofer à la cenfure du public. Réduire fes domeftiques d'un grand à un petit nombre, d'une table fplendide en faire une table frugale, mettre équipage bas, ce font des changemens qui ne peuvent guere échapper à l'obfer-

vation des voiſins, & dans leſquels on ſuppoſe un aveu tacite qu'on s'eſt mal conduit auparavant. Auſſi eſt-il rare que ceux qui ſe ſont malheureuſement embarqués trop avant dans cette ſorte de dépenſe aient le courage de ſe réformer, à moins d'y être forcés par une banqueroute & une ruine totale. Mais ſi une perſonne ſe trouve avoir trop dépenſé en bâtimens, en meubles, en livres & en tableaux, elle peut changer de conduite ſans être taxée d'imprudence. En ce genre, une premiere dépenſe rend ſouvent inutile une dépenſe ultérieure, & lorſque quelqu'un ceſſe d'en faire, on ne conclut pas qu'il a excédé ſes moyens, mais qu'il a contenté ſa fantaiſie.

D'ailleurs, avec ce qu'on dépenſe en marchandiſes durables, on fait ſubſiſter communément plus de monde qu'avec ce qu'il en coûte pour exercer l'hoſpitalité la plus prodigue. De deux ou trois cents peſant de vivres qui peuvent quelquefois être ſervis dans un grand feſtin, la moitié peut-être eſt jetée ſur le fumier, & il y a toujours beaucoup de dégât & de gaſpillage. Or ſi la dépenſe de ce feſtin eût été employée à faire travailler des maçons, des char-

pentiers, des tapiſſiers & des artiſans, une quantité de vivres de la même valeur eût été diſtribuée à beaucoup plus de gens qui en auroient acheté pour un ſol & à la livre, & qui n'en auroient pas laiſſé perdre une once. De plus, la dépenſe dans cette derniere direction fait ſubſiſter des membres productifs de la ſociété, & dans l'autre elle en entretient qui ne produiſent rien. Elle augmente par conſéquent dans un cas & n'augmente pas dans l'autre la valeur échangeable du produit annuel des terres & du travail du pays.

Par tout ce que je viens de dire, je ne prétends cependant pas que de ces deux eſpeces de dépenſe, l'une convienne toujours mieux que l'autre à une ame bien née & généreuſe. Lorſqu'un homme avantagé de la fortune conſacre ſon revenu à l'exercice de l'hoſpitalité, il en partage la plus grande partie avec ſes amis & les gens de ſa ſociété; mais quand il en achete de ces ſortes de marchandiſes durables, il dépenſe ſouvent le tout pour ſa perſonne, & il ne donne rien pour rien. Auſſi peut-on dire de cette derniere eſpece de dépenſe, ſur-tout quand elle ſe tourne vers des objets frivoles,

vers les petits ornemens de l'habillement & du meuble, vers les bijoux, les babioles & les colifichets, qu'elle ne décele pas feulement un petit génie, mais une ame baffe & intéreffée. Tout ce que je veux dire, c'eft que comme une de ces deux manieres de dépenfer occafionne toujours une accumulation de marchandifes qui ont une valeur, qu'elle eft plus favorable à l'économie privée, & par conféquent à l'accroiffement du cupital public, & qu'elle entretient plutôt des mains productives que d'autres, elle contribue par-là plus que l'autre à l'opulence publique.

CHAPITRE IV.

Des fonds prêtés à intérêt.

CELUI qui prête des fonds à intérèt, les regarde toujours comme un capital. Il s'attend qu'ils lui rentreront dans le tems qu'il faudra, & que cependant l'emprunteur lui en payera l'ufage par une rente annuelle. Celui-ci peut s'en fervir ou comme d'un ca-

pital, ou comme d'un fonds destiné pour la consommation immédiate. S'il s'en sert comme d'un capital, il l'emploie à entretenir des ouvriers productifs qui en reproduisent la valeur avec un profit. Il peut en ce cas & rendre le capital & payer l'intérêt sans rien aliéner ou sans rien prendre sur aucune autre source de revenu. S'il en use comme d'un fonds réservé pour la consommation immédiate, il agit en prodigue, & il dissipe à entretenir des fainéans ce qui étoit destiné à faire subsister les gens industrieux. Il ne peut dans ce cas ni rembourser le capital, ni payer l'intérêt sans aliéner ou sans empiéter sur quelqu'autre source de revenu, telle que la propriété ou la rente d'une terre.

Les fonds prêtés à intérêt sont sans doute employés de l'une & de l'autre façon, mais beaucoup plus souvent de la premiere que de la derniere. L'homme qui emprunte pour dépenser, sera bientôt ruiné, & en général celui qui lui prête aura sujet de se repentir de sa folie. Il est donc également contraire à l'intérêt des deux parties d'emprunter & de prêter pour cette vue, & cela est vrai dans tous les cas où il

ne s'agit pas d'une groſſe uſure. Mais quoique la choſe arrive, les hommes ont trop de conſidération pour leur intérêt perſonnel, pour qu'elle arrive auſſi fréquemment que nous ſommes quelquefois portés à l'imaginer. Demandez à tout homme riche d'une prudence ordinaire, à quelle eſpece de gens il a prêté la plus grande partie de ſes fonds, ſi c'eſt à des gens qu'il penſoit devoir en faire un bon uſage, ou à des gens qui devoient les dépenſer mal-à-propos? il ne manquera pas de rire de votre queſtion. Ainſi parmi les emprunteurs même, race d'hommes qui n'eſt pas fameuſe pour ſon économie, le nombre de ceux qui ont de l'induſtrie & de la conduite, ſurpaſſe de beaucoup le nombre de ceux qui n'en ont pas.

Les ſeuls auxquels on prête communément des fonds ſans s'attendre qu'ils les emploient à profit, ſont les gens qui vivent dans les campagnes du produit de leurs terres, & qui empruntent ſur gage. Encore à peine en trouverez-vous qui empruntent uniquement pour dépenſer. On peut dire que ce qu'ils empruntent eſt ordinairement déja dépenſé avant qu'on le leur prête. En général ils ont conſommé tant de marchandiſes qui

leur ont été avancées à crédit par des marchands ou des gens de métier, qu'ils se croient dans la nécessité d'emprunter à intérêt pour payer la dette. Le capital emprunté remplace les capitaux de leurs fournisseurs qui ne pouvoient l'être par les rentes de leurs terres. Ils n'empruntent pas proprement pour dépenser, mais pour remplacer un capital qu'ils avoient dépensé auparavant.

Presque tous les prêts à intérêt se font en monnoie, soit de papier, soit d'or & d'argent. Mais ce qu'il faut à l'emprunteur & ce que le prêteur lui fournit réellement, n'est pas la monnoie, mais la valeur de la monnoie, ou les marchandises qu'elle peut acheter. S'il en a besoin comme d'un fonds pour la consommation immédiate, il ne peut placer dans ce fonds que ces marchandises; & s'il en a besoin comme d'un fonds pour employer l'industrie, c'est avec ces marchandises seules qu'il peut fournir les outils, les matieres & la subsistance pour la mettre en œuvre. Par le moyen du prêt, le prêteur transporte, pour ainsi dire, à l'emprunteur son droit à une certaine portion du produit annuel des ter-

res

res & du travail du pays, pour l'employer comme il voudra.

La quantité des fonds, ou, comme on s'exprime communément, la quantité d'argent qui peut être prêtée à intérêt dans un pays, n'est donc pas réglée par la valeur de l'argent, soit papier, soit monnoie, qui sert d'instrument aux différens prêts qui s'y font, mais par la valeur de cette partie du produit annuel qui, en sortant de dessus terre ou des mains des ouvriers productifs, est destinée non-seulement à remplacer un capital, mais un capital que le propriétaire ne se soucie pas de prendre la peine d'employer lui-même. Comme ces sortes de capitaux sont communément prêtés & remboursés en argent, ils constituent ce qu'on appelle l'intérêt de l'argent, qui est distinct de celui des terres, du commerce & des manufactures, en ce que les propriétaires n'y emploient pas eux-mêmes leurs capitaux. Cependant dans l'intérêt pécuniaire même, l'argent n'est, pour ainsi dire, que le véhicule qui fait passer d'une main dans l'autre ces capitaux que les propriétaires ne se soucient pas d'employer eux-mêmes. Ces

capitaux peuvent être plus grands, dans presque toute sorte de proportion, que le montant de l'argent qui sert à les transporter, les mêmes pieces de métal servant successivement pour différens prêts aussi bien que pour différens achats. A, par exemple, prête à W mille liv. st. avec lesquelles W achete aussitôt de B pour cette somme de marchandises. B, n'ayant que faire d'argent pour lui-même, prête à X les pieces qui composent identiquement cette somme, & X en achete immédiatement de C des marchandises pour même valeur. C, qui n'a pas plus besoin de cet argent que B, le prête encore à Y qui en achete encore des marchandises de D. Les mêmes morceaux, soit de métal, soit de papier, peuvent servir ainsi dans l'espace de quelques jours à trois différens prêts & à trois différens achats, chacun desquels égale en valeur tout le montant de ces pieces de monnoie. Ce que les trois hommes pécunieux A, B & C transportent ou cédent aux trois emprunteurs W, X, Y, est le pouvoir de faire ces achats. C'est dans ce pouvoir que consistent & la valeur & l'usage des prêts. Le fonds prêté par les trois hommes à

argent eſt égal à la valeur des marchandiſes qu'il peut acheter, & il eſt trois fois plus grand que celui de l'argent avec lequel ont été faits les achats. Ces prêts cependant peuvent être tous parfaitement ſûrs, les marchandiſes achetées par les différens débiteurs étant tellement employées qu'il ſe faſſe au tems preſcrit le rembourſement d'une valeur égale, ſoit en argent, ſoit en papier, avec un profit; & comme les mêmes pieces de monnoie peuvent ſervir ainſi d'inſtrument à différens prêts pour trois fois, & par la même raiſon pour trente fois leur valeur, de même elles peuvent être l'inſtrument d'autant de rembourſemens.

Un capital prêté à intérêt peut ainſi être conſidéré comme un tranſport d'une portion conſidérable du produit annuel qui ſe fait du prêteur à l'emprunteur, à condition que l'emprunteur en tranſportera de ſon côté, chaque année, une plus petite portion au prêteur pendant le cours du prêt (ce qui s'appelle *intérêt*), & qu'à la fin il lui cédera une portion auſſi conſidérable que celle qui lui a été cédée d'abord, ce qui s'appelle *rembourſement*. Quoique l'argent ou le papier ſerve gé-

néralement d'inftrument de tranfport à la plus petite portion comme à la plus grande, il eft totalement différent de ce qui fe tranfporte par fon moyen.

A mefure qu'il fe fait une augmentation dans cette partie du produit annuel qui, au fortir de la terre ou des mains des ouvriers productifs, eft deftinée à remplacer un capital, il s'en fait une auffi dans ce qu'on appelle *l'intérêt pécuniaire*. L'augmentation de ces capitaux particuliers dont les propriétaires veulent tirer un revenu fans fe donner la peine de les employer eux-mêmes, va naturellement avec l'augmentation générale des capitaux; ou, en d'autres termes, à mefure que les fonds croiffent, la quantité de fonds à prêter à intérêt devient de plus en plus grande.

A mefure que les fonds à prêter à intérêt augmentent, l'intérêt ou le prix qu'il faut payer pour l'ufage de ces fonds diminue néceffairement, non-feulement par ces caufes générales qui font diminuer ordinairement le prix des chofes à mefure que leur quantité augmente, mais par des caufes particulieres. Dès que les capitaux augmen-

tent dans un pays, les profits qu'on peut faire avec eux diminuent néceſſairement. Il devient de plus en plus difficile d'y trouver une méthode d'employer avantageuſement un nouveau capital. Il s'établit en conſéquence une concurrence entre différens capitaux, le propriétaire de l'un tâchant de ſe mettre en poſſeſſion de l'emploi qui eſt occupé par un autre. Mais la plupart du tems il ne peut eſpérer de le ſupplanter qu'en offrant des conditions plus raiſonnables. Il faut non-ſeulement qu'il vende ſes marchandiſes un peu meilleur marché, mais, pour trouver à vendre, il faut quelquefois qu'il achete plus cher. Les fonds pour la ſubſiſtance du travail productif croiſſant de jour en jour, on demande continuellement plus de travail. Les ouvriers trouvent aiſément de l'emploi, tandis que les propriétaires des capitaux trouvent difficilement des ouvriers à employer. La concurrence de ces propriétaires fait hauſſer le ſalaire du travail & baiſſer les profits des fonds. Mais quand les profits qu'on peut tirer de l'uſage d'un capital diminuent de cette maniere, pour ainſi dire, par les deux bouts, il eſt de toute néceſſité

que le prix à payer pour cet ufage, c'eft-à dire, le taux de l'intérêt diminue avec eux.

MM. Locke, Law & Montefquieu, & d'autres écrivains, femblent avoir imaginé que l'augmentation arrivée dans la quantité d'or & d'argent en conféquence de la découverte des Indes Occidentales Efpagnoles, étoit la caufe réelle de ce que le taux de l'intérêt avoit baiffé dans la plus grande partie de l'Europe. Ces métaux, difent-ils, ayant perdu de leur valeur, en total, chaque portion a dû perdre de la fienne, & conféquemment le prix qu'on en pouvoit donner a dû baiffer. Cette idée, qui, à la premiere vue, paroît fi plaufible, a été fi bien expofée par M. Hume, qu'il eft peut-être inutile d'en parler davantage. Cependant le raifonnement fuivant, également court & fimple, peut fervir à développer plus clairement le fophifme qui femble avoir égaré ces auteurs.

Il paroît qu'avant la découverte des Indes Occidentales Efpagnoles, le taux de l'intérêt étoit communément de dix pour cent dans la plus grande partie de l'Europe. Depuis ce tems il y eft tombé en différens pays à fix, cinq,

quatre & trois pour cent. Suppoſons que dans chacun de ces pays la valeur de l'argent ait baiſſé préciſément dans la même proportion que le taux de l'intérêt, & que dans ceux, par exemple, où ce taux a été réduit de dix à cinq pour cent la même quantité d'argent puiſſe acheter à préſent juſtement la moitié des marchandiſes qu'elle pouvoit acheter auparavant. Cette ſuppoſition ne ſe trouvera, je crois, nulle part conforme à la vérité; mais c'eſt la plus favorable à l'opinion que nous examinons. Or dans cette ſuppoſition même, il eſt abſolument impoſſible que la diminution de la valeur de l'argent puiſſe avoir le moindre effet pour baiſſer le taux de l'intérêt. Si dans ces pays cent livres ne valent pas plus aujourd'hui que cinquante ne valoient alors, dix livres ne doivent pas valoir à préſent plus que cinq ne valoient en ce tems-là. Quelles qu'aient été les cauſes qui ont fait baiſſer le capital, elles ont néceſſairement fait baiſſer l'intérêt, & exactement dans la même proportion. La proportion entre la valeur du capital & celle de l'intérêt devroit avoir reſté la même ſi le taux n'eût jamais changé. En changeant le

taux, au contraire, la proportion entre ces deux valeurs change nécessairement. Si cent livres st. ne valent aujourd'hui que ce que cinquante livres valoient alors, cinq livres ne peuvent valoir que ce que valoient alors deux livres & dix schelings. Ainsi, en réduisant le taux de l'intérêt de dix à cinq pour cent, nous donnons pour l'usage d'un capital qu'on suppose égal à une moitié de son ancienne valeur, un intérêt qui est seulement égal à la quatrieme partie de l'ancien intérêt.

Toute augmentation qui se feroit dans la quantité d'argent, tandis que celle des marchandises qui circuleroient par le moyen de l'argent demeureroit la même, ne pourroit avoir d'autre effet que de diminuer la valeur de ce métal. La valeur nominale de toutes les sortes de marchandises feroit plus grande, mais leur valeur réelle feroit précisément la même qu'auparavant. On les échangeroit pour un plus grand nombre de pieces d'argent; mais la quantité de travail dont elles pourroient disposer, le nombre de gens qu'elles pourroient faire subsister & employer, feroient précisément les mêmes. Le capital du pays feroit le même

me, quoiqu'il fallût davantage de pieces de monnoie pour en transporter une égale portion d'une main dans l'autre. Les actes de transport semblables à ceux que fait un notaire verbeux, seroient plus embarrassans; mais la chose transportée seroit précisément la même qu'auparavant, & ne pourroit produire que les mêmes effets. Les fonds pour le travail productif étant les mêmes, on demanderoit la même quantité de travail, & son prix ou salaire n'augmenteroit que nominalement. On le payeroit par un plus grand nombre de pieces d'argent; mais ces pieces n'acheteroient que la même quantité de marchandises. Les profits des fonds seroient les mêmes nominalement & réellement. Le salaire du travail se calcule ordinairement par la quantité d'argent qui se paye aux ouvriers; quantité qui peut augmenter sans qu'il soit plus grand, quoiqu'il le paroisse. Mais on ne calcule pas les profits des fonds par le nombre de pieces d'argent avec lesquelles ils se payent, mais par la proportion qu'ont ces pieces avec tout le capital employé. Ainsi on dit dans tel pays que cinq schelings par semaine

ſont le ſalaire ordinaire du travail, & que dix pour cent ſont les profits ordinaires des fonds. Mais tout le capital d'un pays étant le même qu'auparavant, la concurrence entre les différens capitaux des individus dans leſquels il ſeroit partagé, ſeroit également la même. Ils commerceroient tous avec les mêmes avantages & déſavantages. La proportion ordinaire entre le capital & le profit ſeroit donc la même, & par conſéquent auſſi l'intérêt de l'argent, ce qu'on peut donner communément pour l'uſage de l'argent étant néceſſairement réglé par ce qu'on en peut faire.

Toute augmentation qui ſe feroit dans la quantité des marchandiſes qui circulent annuellement dans un pays, tandis que celle de l'argent qui circuleroit demeureroit la même, produiroit au contraire pluſieurs effets importans, outre celui de faire hauſſer la valeur de l'argent. Quoique le capital du pays reſtât nominalement le même, il ſeroit réellement augmenté. On pourroit continuer de l'exprimer par la même quantité d'argent, mais il diſpoſeroit d'une plus grande quantité de travail. La quantité de travail

productif qu'il pourroit faire subsister & employer seroit plus grande, & par conséquent on en demanderoit davantage. Le salaire hausseroit naturellement avec la demande, & cependant il pourroit baisser en apparence. On pourroit le payer avec une moindre quantité d'argent; mais cette moindre quantité pourroit acheter plus de marchandises qu'on n'en avoit auparavant avec une plus grande. Les profits des fonds diminueroient réellement & en apparence. Tout le capital du pays étant augmenté, la concurrence entre les différens capitaux dont il seroit composé augmenteroit naturellement avec lui. Les propriétaires de ces capitaux particuliers seroient obligés de se contenter d'une moindre portion dans le produit du travail qu'employeroient leurs capitaux respectifs. L'intérêt de l'argent, marchant de pair avec les profits des fonds, pourroit diminuer beaucoup, quoique la valeur de l'argent ou la quantité de marchandises que chaque somme particuliere pourroit acheter, fût fort augmentée.

Dans certains pays l'intérêt de l'argent a été défendu par les loix. Mais comme on peut faire par-tout quelque

chose avec de l'argent, on doit payer par-tout quelque chose pour l'usage qu'on en fait. L'expérience a montré que ce réglement ne faisoit qu'aggraver le mal de l'usure au lieu de le prévenir, le débiteur étant obligé de payer non seulement pour l'usage de l'argent, mais pour le risque que son créancier court en acceptant une compensation pour cet usage. Il est obligé, si on peut ainsi parler, à devenir l'assureur de son créancier contre les peines décernées à l'usure.

Dans les pays où l'intérêt est permis, la loi, pour prévenir les extorsions de l'usure, fixe généralement le plus haut taux qu'on puisse prendre sans encourir une peine. Ce taux doit toujours être un peu au dessus du plus bas prix courant ou du prix qui se paye communément pour l'usage de l'argent par ceux qni peuvent donner les meilleures sûretés. Si ce taux légal étoit fixé au dessous du plus bas prix courant, les effets de cette fixation seroient approchant les mêmes que ceux d'une prohibition totale de l'intérêt. Le créancier ne prêtera point son argent pour moins que n'en vaut l'usage, & il faut que le débiteur lui paye le risque qu'il

court en acceptant la valeur entiere de cet uſage. Si on fixe le taux préciſément au plus bas prix courant, on ruine, parmi les honnêtes gens qui reſpectent les loix du pays, le crédit de tous ceux qui ne peuvent donner les meilleures ſûretés, & on les oblige d'avoir recours à des uſuriers exorbitans. Dans un pays tel que la Grande-Bretagne, où l'on prête à trois pour cent au gouvernement, & aux particuliers qui ont de quoi répondre, à quatre & à quatre & demi pour cent, le taux légal actuel de cinq pour cent eſt peut-être auſſi convenable qu'aucun autre.

Il faut encore que le taux légal ne ſoit pas fort au deſſus du prix courant. Si, par exemple, il étoit fixé en Angleterre à huit ou dix pour cent, la plus grande partie de l'argent à prêter ſeroit prêtée à des prodigues ou à des faiſeurs de projets qui ſeuls voudroient le prendre à ſi gros intérêt. Les gens ſages qui ne veulent donner pour l'uſage de l'argent qu'une partie de ce qu'ils peuvent compter en faire, ne ſe mettroient pas ſur les rangs pour emprunter. Ainſi une grande partie du capital du pays n'iroit pas dans les mains capables d'en tirer un bon parti, & il

feroit jeté dans celles qui feroient les plus propres à le consumer & à le détruire. Si au contraire le taux légal de l'intérêt est simplement fixé un peu au dessus du taux courant le plus bas, on donne universellement la préférence aux gens sages, & on leur prête plutôt qu'aux gens prodigues & portés à de folles entreprises. Le prêteur tire presqu'autant d'intérêt des premiers qu'il oseroit en prendre des derniers, & son argent est placé bien plus sûrement dans les mains des uns que dans celles des autres. Une grande partie du capital du pays tombe ainsi entre les mains les plus capables de le faire valoir avec avantage.

Il n'y a point de loi qui puisse réduire le taux de l'intérêt au dessous du taux courant le plus bas qui existe dans le tems qu'elle est portée. En 1766, le roi de France a tenté de mettre à quatre pour cent le taux de l'intérêt qui étoit à cinq. Malgré son édit, l'on continue d'y prêter à cinq pour cent, la loi se trouvant éludée en bien des manieres.

Il est à observer que le prix courant ordinaire des terres, dépend par-tout du taux courant ordinaire de l'intérêt.

Celui qui posséde un capital dont il veut tirer un revenu sans prendre la peine de l'employer lui-même, délibére s'il en achetera une terre, ou s'il le placera à intérêt. La sûreté supérieure d'une terre, avec quelques autres avantages qui accompagnent toujours cette espece de propriété, le dispose généralement à préférer un moindre revenu qu'il tirera d'une terre à celui qu'il pourroit avoir en prêtant son argent à intérêt. Ces avantages suffisent pour compenser ce qu'il y a de moins en revenu, mais ils n'en peuvent compenser qu'une certaine différence; car si elle étoit plus grande, & que la rente d'une terre fût trop au dessous de l'intérêt de l'argent, personne n'acheteroit plus de terre, & leur prix ordinaire seroit bientôt réduit. Si ces avantages, au contraire, faisoient plus que compenser cette différence, chacun acheteroit des terres, & aussi-tôt elles hausseroient de prix. Lorsque l'intérêt étoit à dix pour cent, les terres se vendoient communément pour dix ou douze années du revenu. A mesure qu'il est tombé à six, à cinq & à quatre pour cent, le prix des terres s'est élevé au denier vingt, au denier vingt-cinq &

au denier trente. Le taux courant de l'intérêt eſt plus haut en France qu'en Angleterre, & le prix commun des terres y eſt plus bas. En Angleterre elles ſe vendent communément au denier trente, & en France au denier vingt.

CHAPITRE V.

Des différens emplois des capitaux.

QUOIQUE tous les capitaux ſoyent deſtinés à entretenir le ſeul travail productif, cependant la quantité de travail que des capitaux égaux peuvent mettre en mouvement, varie extrêmement ſelon la diverſité de l'emploi qu'on en fait; & on peut en dire autant de la valeur que cet emploi ajoute au produit annuel de la terre & du travail du pays.

Un capital peut s'employer de quatre différentes manieres; 1°. en procurant à la ſociété le produit brut qu'il lui faut annuellement pour ſon uſage & ſa conſommation; 2°. en manufacturant & en préparant ce produit brut pour l'uſage & la conſommation immédia-

te; 3°. en tranſportant le produit brut ou manufacturé des lieux où il abonde en ceux où il manque ; 4°. en diviſant des portions particulieres de l'un & de l'autre produit en petites parcelles, telles que ceux qui en ont beſoin s'en accommodent. Le premier emploi des capitaux eſt celui qu'en font ceux qui entreprennent d'amender & de cultiver les terres, les mines ou les pêcheries ; le ſecond eſt celui de tous les maîtres manufacturiers ; le troiſieme celui des marchands en gros, & le quatrieme celui des marchands détailleurs. Il eſt difficile de concevoir qu'on employe un capital de quelque maniere qui ne puiſſe ſe rapporter à aucun de ces quatre chefs.

Chacune de ces quatre méthodes eſt eſſentiellement néceſſaire, ſoit à l'exiſtence ou à l'extenſion des trois autres, ſoit à la commodité générale de la ſociété.

Si l'on n'employoit pas un capital à fournir le produit brut juſqu'à un certain degré d'abondance, il n'y auroit ni manufactures, ni commerce d'aucune eſpece.

Si l'on n'employoit pas un capital à manufacturer cette partie du produit

qui a besoin d'une assez grande préparation pour devenir propre à l'usage & à la consommation, ou ce produit ne viendroit pas, parce qu'on n'en demanderoit point; ou s'il venoit naturellement, il n'auroit aucune valeur dans les échanges, & il n'ajouteroit rien à la richesse de la société.

Si l'on n'employoit pas un capital à transporter le produit brut ou manufacturé des endroits où il abonde en ceux où il manque, il ne pourroit y en avoir que ce qui seroit nécessaire pour la consommation du voisinage. Le capital du marchand échange le surabondant du produit d'un lieu contre celui d'un autre lieu, & par là il encourage l'industrie, & augmente les jouissances de tous les deux.

Si l'on n'employoit pas un capital à diviser & à morceler certaine portion du produit, soit brut, soit manufacturé, de maniere que ceux qui n'en demandent que de petites parcelles en ayent, chaque homme seroit obligé d'acheter plus de marchandises qu'il ne lui en faudroit pour ses besoins immédiats. Si, par exemple, il n'y avoit point de boucher, ni de gens qui en fissent les fonctions, chaque homme seroit obli-

gé d'acheter tout-à-la fois un bœuf ou un mouton entier, ce qui feroit généralement incommode pour les riches, & beaucoup plus pour les pauvres. Qu'un pauvre ouvrier foit obligé d'acheter à la fois des vivres pour un ou pour fix mois, une grande partie des fonds qu'il employe comme capital à fe procurer des inftrumens de fon métier & à fournir fa boutique, & dont il tire un revenu, ne lui rapportera plus rien, parce qu'il fera obligé de la placer dans cette partie de fon fonds qui eft réfervée pour la confommation immédiate, & qui ne lui rapporte aucun revenu. Rien ne lui convient mieux que de pouvoir acheter fa fubfiftance d'un jour à l'autre, ou même d'heure en heure, à mefure qu'il a des befoins. Par-là il fe trouve en état d'employer prefque tout fon fonds comme capital; il peut fournir de l'ouvrage pour une plus grande valeur, & le profit qu'il y fait eft bien plus grand que la compenfation du prix qu'ajoute aux marchandifes le profit du détailleur. Les préjugés de quelques écrivains politiques contre les artifans tenant boutique, & les marchands font totalement deftitués de fondement. Tant

s'en faut qu'il ſoit néceſſaire de les taxer, ou de réduire leur nombre qu'ils ne peuvent jamais ſe multiplier aſſez pour nuire au public, quoique par une trop grande multiplication ils puiſſent ſe nuire les uns aux autres. La quantité de merceries, par exemple, qui peut être vendue dans une ville particuliere, eſt limitée par la demande de cette ville & de ſon voiſinage. Ainſi le capital qui peut être employé dans le commerce de la mercerie, ne peut excéder ce qui ſuffit pour acheter cette quantité. Si ce capital eſt partagé entre deux marchands épiciers, leur concurrence tend à ce qu'ils vendent l'un & l'autre moins cher que s'il étoit dans les mains d'un ſeul; & s'il étoit partagé entre vingt, leur concurrence feroit juſtement d'autant plus grande, & le riſque qu'ils ne ſe liguaſſent enſemble pour hauſſer le prix, feroit juſtement d'autant plus petit. Leur concurrence pourroit peut-être ruiner quelqu'un d'eux; mais prendre de l'inquiétude à cet égard, c'eſt l'affaire des parties intéreſſées, & on peut en toute ſûreté s'en repoſer ſur leur diſcrétion. Cette concurrence ne peut porter aucun préjudice au conſommateur, ni au pro-

ducteur. Au contraire, elle tend nécessairement à ce que les marchands détailleurs vendent meilleur marché, & achetent plus cher, que si tout le commerce se faisoit par le monopole d'une ou deux personnes. Il est possible que quelqu'un d'eux induise une pratique foible à lui acheter ce dont elle n'a que faire. Mais cet inconvénient est trop léger pour mériter l'attention publique, & on ne l'empêcheroit pas en limitant le nombre des vendeurs. Pour donner un exemple dans une chose qu'on est le plus porté à regarder comme dangereuse, ce n'est point la multitude des cabarets à biere qui occasionne parmi le bas peuple une disposition générale à l'yvrognerie; mais c'est cette disposition qui, provenant d'autres causes, donne nécessairement de l'emploi à une multitude de ces cabarets.

Ceux qui employent leurs capitaux de quelqu'une de ces quatre manieres sont eux-mêmes des ouvriers productifs. Leur travail bien dirigé se fixe & se réalise dans le sujet ou la marchandise vénale sur lequel il s'exerce, & au prix duquel il ajoute au moins la valeur de leur subsistance & de leur consommation. Les profits du fermier, du

manufacturier, du marchand en gros & du détailleur, viennent tous du prix des marchandises que les deux premiers produisent, & que les deux derniers vendent & achetent. Cependant, des capitaux égaux employés de chacune de ces quatre manieres, mettront en mouvement des quantités de travail productif fort différentes, & ils augmentent aussi dans des proportions fort différentes la valeur du produit annuel de la terre & du travail de la société à laquelle ils appartiennent.

Le capital du détailleur remplace avec ses profits celui du marchand dont il achete des marchandises, & par-là il le met en état de continuer son commerce. Le détailleur est lui-même le seul ouvrier productif que ce capital employe. C'est dans ses profits que consiste toute la valeur que son commerce ajoute au produit annuel des terres & du travail de la société.

Le capital du marchand grossier remplace avec leurs profits les capitaux des fermiers & des manufacturiers dont il achete le produit brut & manufacturé qui entre dans son négoce, & par-là il les met en état de continuer leurs commerces respectifs. C'est principale-

nent par ce ſervice qu'il contribue in-
lirectement à ſoutenir le travail pro-
luctif de la ſociété, & à augmenter la
valeur de ſon produit annuel. Son ca-
ital employe auſſi les gens de mer &
es voituriers qui tranſportent ſes mar-
handiſes d'un endroit à l'autre, & il
ugmente ainſi le prix de ces marchan-
liſes, non-ſeulement de ſes profits,
nais de leurs ſalaires. C'eſt-là tout le
ravail productif qu'il met en mouve-
nent, & toute la valeur qu'il ajoute
mmédiatement au produit annuel;
on opération, à ces deux égards, ne
aiſſe pas d'être aſſez ſupérieure à celle
u capital du détailleur.

Une partie du capital du maître ma-
ufacturier eſt employée comme un ca-
ital fixe en inſtrumens de ſon métier,
& remplace avec ſes profits celui de
uelque autre ouvrier dont il les ache-
e. Une partie de ſon capital circulant
ſt employée à l'achat des matieres, &
emplace, avec leurs profits, les capi-
aux des fermiers & des entrepreneurs
les mines qui les lui vendent. Mais il
en a toujours une grande partie qui,
oit annuellement, ſoit dans un eſpa-
e plus court, ſe diſtribue parmi les
lifférens ouvriers qu'il employe. Elle

augmente la valeur de ces matieres pa
leurs salaires & par les profits de leur
maîtres sur tous les fonds des salaires
matieres, & instrumens de métier qu
sont employés en ce genre. Elle me
par conséquent en mouvement un
bien plus grande quantité de travail pro-
ductif, & ajoute une bien plus grand
valeur au produit annuel des terres &
du travail de la société, que ne le fai
un capital égal entre les mains de quel-
que marchand grossier que ce puisse
être.

A égalité de capitaux, il n'y en a
point qui mette plus de travail produc-
tif en mouvement que celui du fermier.
Non-seulement ses domestiques, mais
ses animaux de labour sont des ou-
vriers productifs. D'ailleurs, en agri-
culture, la nature travaille avec l'hom-
me, & quoique ce travail ne coûte
rien à l'homme, son produit a sa va-
leur aussi bien que celui des ouvriers
qui coûtent le plus. Quoique les opé-
rations de l'agriculture augmentent la
fertilité du sol, il semble que le but
des plus importantes soit moins de
l'augmenter que de la diriger pour fai-
re produire à la nature les plantes les
plus utiles à l'homme. Un champ cou-
vert

vert de ronces peut ſouvent produire autant de végétaux que les vignobles & les terres à grains les mieux cultivées. Souvent les plantations & le labourage réglent plutôt qu'elles n'animent la fécondité de la nature, & après tout le travail de planter & de labourer, il lui reſte encore une grande partie de l'ouvrage à faire. Ainſi les hommes & les animaux employés dans l'agriculture n'opérent pas ſeulement, de même que les ouvriers dans les manufactures, la reproduction d'une valeur égale à leur conſommation, ou au capital qui les employe, y compris les profits des propriétaires de ce capital, mais la valeur de leur reproduction eſt beaucoup plus grande. Outre le capital du fermier & tous ſes profits, cette reproduction donne encore régulierement la rente du propriétaire de la terre. Cette rente peut être conſidérée comme le produit de ces puiſſances de la nature, dont le propriétaire prête l'usage au fermier. Il eſt plus grand ou plus petit, ſelon l'étendue qu'on ſuppoſe à ces forces ou puiſſances, ou, en d'autres termes, ſelon la fertilité naturelle ou acquiſe de la terre. C'eſt l'ouvrage de la nature qui reſte après avoir

déduit ou compenſé tout ce qui peu
être conſidéré comme l'ouvrage d
l'homme. Il eſt rarement moins que l
quart, & ſouvent plus du tiers du pro
duit. Il n'y a point de manufactures o
une égale quantité de travail puiſſ
occaſionner une auſſi grande reproduc
tion. La nature n'y fait rien, l'hom
me y fait tout, & la reproduction doi
toujours être en proportion de la forc
des agens qui l'occaſionnent. Ainſi l
capital employé en agriculture m
non-ſeulement en mouvement un
plus grande quantité de travail produ
tif qu'un capital égal employé dan
les manufactures, mais en proportio
de la quantité de travail productif qu'
employe, il ajoute encore une bien pl
grande valeur au produit annuel d
terres & du travail du pays, à la riche
ſe réelle & au revenu de ſes habitan
De toutes les manieres dont un capit
peut être employé, celle-là eſt do
de beaucoup plus avantageuſe à la ſ
ciété.

Les capitaux employés dans l'agr
culture & dans le commerce de dét
d'une ſociété, réſident toujours da
ſon intérieur, leur emploi étant attac
aux lieux où il ſe fait, à la ferme, à

outique du détailleur. Ils doivent auſſi
énéralement appartenir à des mem-
res réſidens de la ſociété, quoique la
hoſe ne ſoit pas ſans exception.

Le capital du marchand groſſier pa-
oît, au contraire, n'avoir point de
éſidence fixe ou néceſſaire ; il peut er-
er d'un endroit à l'autre, ſelon qu'il
eut acheter meilleur marché ou ven-
re plus cher.

Il faut, ſans doute, que le capital du
anufacturier réſide où eſt ſa manufac-
ure ; mais où ſera-t-elle? C'eſt ce qui
eſt pas déterminé néceſſairement. El-
peut être à une grande diſtance du
eu où croiſſent les matieres, & de ce-
i où ſes marchandiſes ſe conſomment.
yon eſt fort éloigné, tant des endroits
ui lui fourniſſent les matieres que de
eux qui les conſomment. Les Siciliens
ortent des ſoies fabriquées dans d'au-
es pays, & produites par le leur. Une
rtie des laines d'Eſpagne ſe travail-
en Angleterre, d'où elles retournent
anufacturées couvrir les Eſpagnols.

Il importe peu que le marchand dont
capital exporte le ſurabondant du
oduit d'une ſociété ſoit naturel du
ys ou étranger. Si c'eſt un étranger,
nombre des ouvriers du pays eſt né-

ceſſairement moindre d'une unité que ſi c'étoit un membre de la ſociété, & la valeur du total des profits ſera moindre des profits que fera cet étranger. Les gens qu'il employe pour le tranſport par mer & par terre peuvent être indifféremment de ſon pays ou d'un autre, & ſa qualité d'étranger ne change rien à cet égard. Le capital d'un étranger donne une valeur au ſurabondant du produit d'un pays tout auſſi bien que le capital d'un naturel, parce qu'il l'échange contre quelque choſe dont ce pays a beſoin. Il remplace tout auſſi bien le capital de la perſonne qui produit ce ſurabondant, & la met également en état de continuer ſes entrepriſes. C'eſt principalement par ce ſervice que le capital d'un marchand en gros contribue à maintenir le travail productif, & à augmenter la valeur du produit annuel de la ſociété à laquelle il appartient.

Il eſt d'une plus grande conſéquence, que le capital du manufacturier ne ſoit pas hors du pays. Il met néceſſairement en mouvement une plus grande quantité de travail productif, & ajoute une plus grande valeur au produit annuel des terres & du travail de la ſo-

ciété. Il peut cependant être utile à un pays, quoiqu'il n'y réside point. Les capitaux des manufacturiers anglois qui travaillent le chanvre & le lin qu'on importe annuellement des côtes de la mer Baltique, sont sûrement utiles aux pays qui les produisent. Ces matieres sont une partie de leur surabondant, qui, si elle n'étoit échangée pour quelque autre chose dont on y a besoin, n'auroit aucune valeur, & cesseroit aussi-tôt d'être produite. Les marchands qui les exportent remplacent les capitaux des producteurs; par-là ils les encouragent à continuer leur culture, & les manufacturiers anglois remplacent les capitaux de ces marchands.

Tel pays, comme telle personne, peut n'avoir pas assez de capital pour amender & cultiver toutes les terres, pour manufacturer & préparer tout le produit brut qu'il faut pour son usage & sa consommation immédiate, & pour transporter le surplus de son produit brut & manufacturé à ces marchés éloignés où il peut être échangé contre des choses dont il a besoin. Les habitans de plusieurs parties de la Grande-Bretagne n'ont pas un capital suffi-

ſant pour améliorer & cultiver tout
leurs terres. Une grande partie des l
nes des comtés méridionaux de l'Ec
ſe fait un long trajet de terre par de fo
mauvais chemins, pour venir da
l'Yorkshire où elle eſt manufacturé
faute d'un capital ſuffiſant pour la m
nufacturer dans les lieux de ſa naiſſa
ce. Il y a dans la Grande-Bretag
plusieurs petites villes à manufacture
qui n'ont point aſſez de capital po
tranſporter le produit de leur induſt
juſqu'à ces marchés éloignés où s'
fait la demande & la conſommation.
elles ont quelques marchands, ils
ſont proprement que les agens d'autr
marchands plus riches qui réſide
dans quelqu'une des plus grandes vil
de commerce.

Lorſque le capital d'un pays ne ſuf
pas pour tous ces trois objets, pl
grande ſera la portion qu'on en e
ployera dans l'agriculture, plus gr
de ſera la quantité du travail produ
qu'elle mettra en mouvement dans l'
térieur, & plus grande ſera pareillem
la valeur qu'ajoutera cet emploi
produit annuel des terres & du trav
de la ſociété. Après l'agriculture, c'
le capital employé dans les manufac

res qui met le plus de travail productif en mouvement, & qui ajoute le plus de valeur au produit annuel. Celui qu'on employe dans le commerce d'exportation y contribue le moins des trois.

Le pays qui n'a point assez de capital pour remplir tous ces trois objets, n'est véritablement pas encore parvenu à ce degré d'opulence auquel il paroît naturellement destiné. Si cependant on vouloit les remplir trop tôt, & avec un capital insuffisant, ce ne seroit pas le plus court moyeu d'en acquérir un assez considérable ; ce qui est également vrai d'une société & d'un individu. Le capital de tous les individus d'une nation a ses limites comme celui d'un seul, & il n'est capable d'exécuter que certaines choses. Le capital de tous les individus d'une nation s'accroît de la même maniere que celui d'un seul, en accumulant continuellement, & en y ajoutant ce qu'ils épargnent de leur revenu. Il ne doit donc jamais grossir plus vîte que quand il est employé de la maniere où il rapporte le plus grand revenu à tous les habitans du pays, puisque c'est alors qu'il les met en état de faire les plus grandes épargnes. Or le revenu de tous les habitans du pays

eſt néceſſairement en proportion ave
la valeur du produit annuel de leu
terres & de leur travail.

La principale cauſe du rapide pro
grès de nos colonies américaines ve
la richeſſe & la grandeur, a été que ju
qu'à préſent preſque tous leurs cap
taux ont été employés dans l'agricu
ture. Elles n'ont point de manufactu
res, ſi ce n'eſt celles dont le ménage n
peut ſe paſſer, & les plus groſſieres qu
accompagnent toujours les progrès d
l'agriculture, & qui ſont l'ouvrage de
femmes & des enfans de chaque fa
mille particuliere. La plus grande par
tie de l'exportation & du commerc
des côtes de l'Amérique ſe fait par le
capitaux marchands qui réſident e
Angleterre. Les amas même & les ma
gaſins où l'on vend les marchandiſe
en détail dans quelques provinces, pa
ticulierement dans la Virginie &
Maryland, appartiennent la plupart
des marchands réſidens dans la mer
patrie, & ſont un de ces exemples ra
res d'une ſociété où le commerce c
détail ſe fait par les capitaux de ger
qui n'en ſont pas membres réſiden
Si les Américains ſe liguoient ou uſoien
de tout autre moyen violent pour a

ter l'exportation des manufactures
ropéennes, & pour procurer ainsi le
onopole à ceux de leurs compatrio-
s qui pourroient manufacturer chez
x ce qu'on leur apporte d'ailleurs,
ie partie considérable de leur capital
oit là ; bien loin d'accélérer l'accroiss-
nent ultérieur dans la valeur de
ır produit annuel, ils le retarderoient,
ils reculeroient, au lieu d'avancer
ns le chemin de la richesse & de la
andeur. C'est ce qui leur arriveroit
core plutôt, s'ils entreprenoient de
ème de faire à eux seuls le commer-
d'exportation.

Véritablement il ne paroît pas que
cours de la prospérité humaine ait
nais été d'une assez longue durée
ur donner le tems à un pays vaste
icquérir un capital qui suffise à rem-
r ces trois objets. Après tout ce
'on a débité de merveilleux sur l'o-
lence & la culture de la Chine, sur
lles de l'ancienne Egypte, & sur l'an-
n Etat de l'Indostan, il se trouve
e ces trois contrées même, que tou-
s les relations donnent pour les plus
hes qui ayent jamais été, sont prin-
palement renommées pour leur su-
riorité dans l'agriculture & les ma-

nufactures, & non pour le commer
étranger. Les anciens Egyptiens avoi
une antipathie ſuperſtitieuſe pour
mer, ſuperſtition qui regne enco
parmi les Indiens & les Chinois
n'ont jamais excellé dans le commer
étranger. La plus grande partie du
rabondant de ces trois riches p
ſemble avoir été toujours exportée
des étrangers qui donnoient en écha
ge quelqu'autre choſe qu'on y dema
doit, ſouvent de l'or & de l'argent.

C'eſt ainſi que le même capital da
un pays mettra plus ou moins de t
vail productif en mouvement, & q
ajoutera plus ou moins de valeur
produit annuel de ſes terres & de
travail, ſelon les différentes prop
tions où il ſera employé dans l'agric
ture, les manufactures & le comme
en gros. La différence eſt auſſi f
grande, ſelon les différentes ſortes
commerce en gros dans leſquelles u
partie de ce capital ſe trouve employ

Tout commerce en gros, tout ac
dans la vue de revendre en gros, p
ſe réduire à trois eſpeces, le comme
intérieur, le commerce extérieur
conſommation, & le commerce de tra
port. Le commerce intérieur achet

produit de l'induſtrie du pays dans une partie du même pays, & le vend dans une autre. Le commerce étranger de conſommation achete des marchandiſes étrangeres pour être conſommées dans le pays. Le commerce de tranſport fait le commerce des pays étrangers, ou tranſporte leur ſurabondant de l'un à l'autre.

Le capital employé dans le commerce intérieur remplace généralement deux capitaux diſtinctifs, tous deux employés dans l'agriculture & les manufactures du pays, qui par-là ſe trouvent en état d'en faire le même emploi. Quand il envoye une certaine valeur de marchandiſes, il en ramene généralement d'autres qui ſont au moins d'une valeur égale. Quand les unes & les autres ſont le produit de l'induſtrie domeſtique, il remplace néceſſairement par chaque opération de ce genre deux capitaux diſtincts, qui tous deux ont été employés à ſoutenir le travail productif, qui par-là ſe trouve encore en état de continuer. Le capital qui envoye à Londres des marchandiſes manufacturées en Ecoſſe, & qui en rapporte du bled & d'autres marchandiſes angloiſes à Edimbourg, remplace né-

ceſſairement par une telle opération, deux capitaux britanniques employés dans l'agriculture & les manufactures de la Grande-Bretagne.

Le capital qui achete des marchandiſes étrangeres pour la conſommation intérieure, remplace auſſi deux capitaux diſtincts, lorſque cet achat ſe fait du produit de l'induſtrie domeſtique. Le capital qui envoye des marchandiſes angloiſes en Portugal, & qui rapporte en Angleterre des marchandiſes portugaiſes, remplace par chaque opération de ce genre un ſeul capital anglois; l'autre eſt un capital portugais. Ainſi quand les retours du commerce étranger de conſommation ſeroient auſſi prompts que ceux du commerce intérieur, le capital qu'on y employe ne donneroit que moitié de l'encouragement à l'induſtrie ou au travail productif du pays.

Mais il eſt rare que les retours du commerce étranger de conſommation ſoient auſſi prompts que ceux du commerce intérieur. Ceux-ci ſe font généralement avant la fin de l'année, & quelquefois trois ou quatre fois par an. Les retours du commerce extérieur de conſommation ne ſe font guere

avant la fin de l'année, & quelquefois qu'au bout de deux ou trois ans. Un capital employé dans le commerce intérieur fera donc quelquefois douze opérations, ou il ira & reviendra douze fois avant que le capital employé dans le commerce extérieur de consommation le fasse une fois. En supposant donc l'égalité dans ces capitaux, il y en a un qui donnera vingt-quatre fois plus d'encouragement & de soutien que l'autre à l'industrie du pays.

Il peut arriver que les marchandises étrangeres pour la consommation intérieure soient achetées non avec le produit de l'industrie domestique, mais avec d'autres marchandises étrangeres. Il faut cependant que ces dernieres ayent été achetées ou immédiatement avec ce produit, ou avec quelque chose qu'il ait acheté; car, excepté le cas de guerre & de conquête, les marchandises étrangeres ne peuvent jamais s'acquérir qu'en échangeant contr'elles quelque chose qui ait été produit dans le pays, soit qu'on le donne immédiatement, soit qu'on en donne la valeur acquise par des échanges plus ou moins nombreux qui ayent précédé. Ainsi les effets d'un capital

employé dans un commerce étranger de consommation qui prend le grand tour, sont, à tous égards, les mêmes que ceux d'un capital employé dans le commerce le plus direct du même genre, excepté que les retours finals doivent être naturellement encore plus éloignés, parce qu'ils dépendent des retours de deux ou trois commerces étrangers distincts. Si on achete le lin & le chanvre de Riga avec du tabac de Virginie pour lequel on a donné des manufactures angloises, il faut que le marchand attende les retours de deux commerces étrangers distincts avant qu'il puisse employer le même capital à racheter une pareille quantité de manufactures angloises. Il attendra les retours de trois, si le tabac de Virginie n'a point été acheté avec des manufactures angloises, mais avec du sucre ou du rum de la Jamaïque, que ces marchandises manufacturées angloises auront achetés. S'il arrivoit que ces deux ou trois commerces étrangers distincts se fissent par deux ou trois marchands différens, dont le second acheteroit les marchandises importées par le premier, & le troisieme celles importées par le second pour

les exporter de nouveau, dans ce cas chaque marchand recevroit véritablement plus promptement les retours de fon capital; mais les retours finals de tout le capital employé dans ce commerce feroient juftement auffi lents. Que ce capital qui prend ainfi des détours foit employé par un feul ou par trois marchands, il n'en réfulte aucune différence pour le pays, quoiqu'il puiffe y en avoir une pour les marchands particuliers. Pour échanger une certaine valeur de marchandifes angloifes contre une certaine quantité de lin & de chanvre, il faut dans les deux cas un capital trois fois plus grand qu'il ne l'auroit fallu fi ces marchandifes & le lin & le chanvre avoient été échangées directement les unes contre les autres. Il fuit de là que tout le capital employé dans cette forte de commerce étranger de détour donnera généralement à l'induftrie & au travail productif du pays moins d'encouragement & de fupport qu'un capital égal employé dans un commerce plus direct de la même efpece.

Quelle que foit la marchandife étrangere avec laquelle on achete au dehors pour la confommation du dedans, elle

ne peut occasionner de différence essentielle, soit dans la nature du commerce, soit dans l'encouragement & l'appui qu'il peut donner au travail productif du pays d'où il se fait. Si, par exemple, on achete chez l'étranger avec de l'or du Bresil ou avec de l'argent du Pérou, il faut que, comme le tabac de Virginie, cet or & cet argent ayent été achetés avec quelque chose qu'ait produit l'industrie du pays ou avec quelque autre chose que ce produit ait acheté. Le commerce étranger de consommation qui se fait avec de l'or & de l'argent a donc, par rapport au travail productif du pays, tous les mêmes avantages & les mêmes inconvéniens que tout autre commerce de détour de la même espece, & il remplacera précisément aussi vite ou aussi lentement le capital employé immédiatement à soutenir le travail productif. Il paroît même avoir un avantage particulier. Le transport de ces métaux d'un endroit à l'autre est, à raison de leur peu de volume & de leur grande valeur, moins dispendieux que celui de presque toutes les marchandises étrangeres d'une valeur égale; leur fret est moindre, & l'assurance

ſt la même. On peut donc ſouvent
cheter, par le moyen de l'or & de l'ar-
ent, une égale quantité de marchan-
iſes étrangeres avec une moindre
uantité du produit de l'induſtrie do-
neſtique, qu'on ne l'acheteroit par
intervention de toute autre marchan-
iſe étrangere. Souvent on peut four-
ir à la demande du pays plus com-
lettement & à moins de frais de cette
naniere que d'aucune autre. Savoir
, par l'exportation continuelle de ces
nétaux, un commerce de cette eſpece
oit appauvrir le pays d'où il ſe fait,
'eſt ce que j'aurai occaſion d'exami-
er fort au long dans la ſuite.

La partie du capital employée dans
e commerce de tranſport eſt totale-
nent ſouſtraite au travail productif du
ays qui l'employe, & va ſoutenir ce-
ui des pays étrangers. Quoiqu'il puiſſe
emplacer par chaque opération deux
apitaux diſtincts, ces capitaux appar-
iennent aux étrangers. Le capital du
narchand hollandois qui tranſporte du
led de Pologne en Portugal, & qui
apporte des fruits & des vins de Por-
ugal en Pologne, remplace par cha-
une de ces opérations deux capitaux
lont aucun n'a été employé à ſoute-

nir le travail productif de la Hollande
mais à soutenir l'un le travail productif de la Pologne, & l'autre celui du Portugal. Les profits seuls reviennent régulierement à la Hollande, & forment toute l'addition que ce commerce fait nécessairement au produit annuel de ses terres & de son travail. Il est vrai que quand le commerce de transport se fait avec les vaisseaux & les hommes de mer du pays même qui le fait, la partie de son capital qui paye le fret, se distribue parmi un certain nombre d'ouvriers productifs du pays & les met en mouvement. Presque toutes les nations qui s'y sont beaucoup adonnées l'ont réellement fait ainsi, & c'est probablement de là que ce commerce a tiré son nom, les gens de ce pays là étant ceux qui transportent dans d'autres pays. Cependant il n'est pas de l'essence de ce commerce qu'il se fasse de cette maniere. Des marchands hollandois, par exemple, peuvent employer le capital à faire le commerce de Pologne & de Portugal, en transportant une partie du surabondant de l'une dans l'autre avec des vaisseaux non hollandois, mais anglois. On peut présumer qu'ils en usent ainsi

dans certaines occaſions particulieres. C'eſt cependant ce qui a fait ſuppoſer que le commerce de tranſport étoit ſpécialement avantageux à un pays tel que la Grande-Bretagne, dont la défenſe & la ſûreté dépendent du nombre de ſes gens de mer & de ſes vaiſſeaux. Mais avec le même capital on peut employer autant de matelots & de vaiſſeaux dans le commerce étranger de conſommation, ou dans le commerce intérieur de cabotage, que dans le commerce de tranſport. Le nombre des matelots & des vaiſſeaux qu'un capital particulier peut employer ne dépend pas de la nature du commerce, mais en partie du volume des marchandiſes en proportion de leur valeur, & en partie de la diſtance des ports qu'elles ont à franchir; il dépend ſur-tout de la premiere de ces deux circonſtances. Par exemple, le commerce de charbon, qui ſe fait de Newcaſtle à Londres, employe plus de vaiſſeaux que tout le commerce de tranſport ne fait par l'Angleterre, quoique Newcaſtle & Londres ne ſoient pas bien éloignées. Ainſi la marine d'un pays n'augmentera pas toujours néceſſairement par les

encouragemens extraordinaires qu'on donnera pour faire paſſer dans le commerce de tranſport une plus grande portion du capital de ce même pays.

Il ſuit de ce que nous venons de dire, que le capital employé dans le commerce intérieur d'un pays donnera généralement de l'encouragement & du ſupport à une plus grande quantité de ſon travail productif, & augmentera davantage la valeur de ſon produit annuel qu'un capital égal employé dans le commerce étranger de conſommation; & que le capital employé dans ce dernier commerce a, ſous ce double rapport, encore plus d'avantage ſur un capital égal employé dans le commerce de tranſport. La richeſſe & la puiſſance d'un pays (en tant que la puiſſance dépend de la richeſſe), doivent toujours être en proportion à la valeur de ſon produit annuel, qui eſt en derniere analyſe le fonds où ſe prennent toutes les taxes. Or le grand objet de l'économie politique de chaque pays eſt d'augmenter ſes richeſſes & ſa puiſſance. Donc elle ne doit pas donner de préférence ni d'encouragement ſupérieur au commerce étran-

ter de confommation fur le commerce intérieur, ni au commerce de tranfport fur les deux autres. Elle ne doit ni pouffer violemment, ni attirer dans aucun de ces deux canaux plus du capital du pays qu'il n'y en entreroit naturellement & fans que le gouvernement s'en mêlât.

Cependant chacune de ces différentes branches eft non-feulement avantageufe, mais néceffaire & inévitable, quand le cours des chofes les amene naturellement fans contrainte & fans violence.

Lorfque le produit d'une branche particuliere d'induftrie excéde les befoins & la demande du pays, il faut envoyer le furplus au dehors & l'échanger contre quelque chofe qu'on veuille avoir dans le pays. Sans cette exportation, une partie du travail productif du pays cefferoit néceffairement, & la valeur de fon produit annuel diminueroit. Les terres & le travail de la Grande-Bretagne produifent généralement plus de bled, de laines & de quincailleries qu'il n'en faut pour fon ufage. Il faut donc qu'elle en envoie le furplus au dehors, & qu'elle l'é-

change pour quelque chose qu'elle est bien aise d'avoir. C'est par le seul moyen de cette exportation que son surabondant peut acquérir une valeur capable de compenser le travail & la dépense qu'il en a coûté pour le produire. Le voisinage des côtes de la mer & les bords de toutes les rivieres navigables ne sont des situations avantageuses pour l'industrie que parce qu'ils facilitent l'exportation & l'échange du surabondant pour quelqu'autre chose dont on a besoin.

Lorsque les marchandises étrangeres qu'on achete avec le surplus du produit de l'industrie domestique excédent la demande qu'on en fait dans le pays, l'excédent doit encore être renvoyé dehors & échangé pour quelque chose qu'on veuille avoir au dedans. Avec une partie du surabondant de son produit la Grande-Bretagne achete tous les ans dans la Virginie & le Maryland environ quatre-vingt-seize mille muids de tabac. Mais il ne lui en faut peut-être pas plus de quatorze mille muids pour son usage. Si donc les quatre-vingt-deux mille restans ne trouvoient point de débouché dans le

ehors, & qu'ils ne puſſent être échan-
és contre quelque choſe qu'elle ſoit
lus aiſe d'avoir, l'importation en ſe-
oit arrêtée, & avec elle ceſſeroit le
ravail productif de tous les habitans
e la Grande-Bretagne qui ſont em-
loyés à préparer les marchandiſes
vec leſquelles on achete annuellement
es quatre-vingt-deux mille muids.
omme ces marchandiſes, qui ſont
ne partie du produit des terres & du
avail de la Grande-Bretagne, ne trou-
eroient pas de débit chez elle, & qu'el-
s ſeroient privées de celui qu'elles
rouvoient dans le dehors, on n'en pro-
uiroit plus. Ainſi le commerce étran-
er de conſommation qui ſe fait par
plus grand détour, peut quelquefois
tre auſſi néceſſaire que le plus direct
our maintenir le travail productif
l'un pays & la valeur de ſon produit
nnuel.

S'il y a plus de capital dans un pays
u'il n'en faut pour fournir à ſa con-
ommation & maintenir ſon travail
roductif, le ſurplus ſe dégorge natu-
ellement dans le commerce de tranſ-
ort, & va faire ces mêmes fonctions
ans les pays étrangers. Ce commerce

eſt l'effet & le ſymptôme naturel d'une grande richeſſe nationale, mais il ne paroît pas en être la cauſe naturelle. Les hommes d'Etat qui ont eu du penchant à le favoriſer par des encouragemens particuliers, ſemblent avoir pris l'effet & le ſymptôme pour la cauſe. La Hollande, qui eſt ſans comparaiſon le plus riche pays de l'Europe en proportion de ſes terres & du nombre de ſes habitans, a en conſéquence la plus grande part au commerce de tranſport que fait l'Europe. On ſuppoſe que l'Angleterre, qui, après la Hollande, eſt peut-être le plus riche pays de l'Europe, y a pareillement une grande part, quoiqu'à bien examiner on trouvera que ce qu'on regarde communément comme ſon commerce de tranſport, n'eſt que celui de détour qu'elle fait chez l'étranger pour ſa conſommation. Tel eſt en grande partie le commerce par lequel elle tranſporte les marchandiſes des Indes orientales & occidentales dans les différens marchés de l'Europe. Ces marchandiſes ſont généralement achetées ou immédiatement avec le produit de l'induſtrie angloiſe, ou avec quelqu'autre choſe achetée par

par ce produit, & les retours finals de ce commerce ſervent généralement à l'uſage ou à la conſommation de la Grande-Bretagne. Les principales branches de ce qu'on appelle ſon commerce de tranſport ſont peut être le commerce qui ſe fait par les vaiſſeaux britanniques entre les différens ports de la méditerranée, & celui de la même eſpece qui ſe fait par les marchands anglois entre les différens ports de l'Inde.

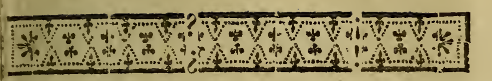
L'étendue du commerce intérieur & du capital qui peut y être employé eſt néceſſairement bornée par la valeur du ſurabondant de tous les lieux éloignés, dans le pays même, qui ont beſoin d'échanger leurs productions reſpectives l'un avec l'autre. Celle du commerce étranger de conſommation l'eſt par la valeur du ſurabondant de tout le pays pris enſemble & de ce qu'on peut en acheter. Celle du commerce de tranſport l'eſt par la valeur du ſurabondant de tous les pays du monde. Elle peut donc être en quelque maniere infinie en comparaiſon des deux autres, & elle eſt capable d'abſorber les plus grands capitaux.

C'eſt uniquement par la conſidération de ſon profit particulier que le propriétaire d'un capital ſe détermine à l'employer dans l'agriculture, dans les manufactures ou dans quelque branche du commerce en gros ou en détail. Jamais il ne ſonge aux différentes quantités de travail productif qu'il peut mettre en mouvement, ni aux différentes valeurs qu'il peut ajouter au produit annuel des terres & du travail de la ſociété, ſelon qu'il employe ce capital d'une de ces manieres plutôt que des autres. Ainſi dans les pays où l'agriculture eſt le plus profitable de tous les emplois, les capitaux des individus ſe tourneront naturellement du côté qui eſt le plus avantageux à toute la ſociété. Cependant il n'y a aucune partie de l'Europe où les profits de l'agriculture paroiſſent être ſupérieurs à ceux des autres emplois du capital. Depuis quelques années il s'y eſt trouvé de tout côté des gens à ſpéculation qui ont amuſé le public par les plus magnifiques récits des profits à faire dans la culture & l'amélioration des terres. Sans entrer dans aucune diſcuſſion particuliere de leurs calculs

ne obſervation fort ſimple peut nous
onvaincre que le réſultat en eſt faux.
Nous voyons tous les jours les fortu-
es les plus brillantes acquiſes dans le
ours d'une ſeule vie par le commerce
; les manufactures, & qui ſouvent
'ont commencé qu'avec un fort petit
u même ſans le plus petit capital. Or
n'y a peut-être pas eu dans tout le
ours de ce ſiecle un ſeul exemple d'u-
e pareille fortune acquiſe en Europe
ar l'agriculture en auſſi peu de tems
avec auſſi peu de fonds. Il reſte ce-
endant encore dans tous les grands
ays de l'Europe beaucoup de terres
cultes, & la plupart de celles qui
nt cultivées ne le ſont pas à beau-
oup près auſſi bien qu'elles pourroient
être. L'agriculture y eſt donc preſ-
ue par-tout capable d'abſorber un ca-
tal beaucoup plus grand qu'on ne
y a jamais employé. Je tâcherai d'ex-
iquer pleinement dans les deux li-
es ſuivans quelles ſont les circonſ-
nces dans la politique de l'Europe
i ont donné aux commerces qui ſe
nt dans les villes un ſi grand avan-
ge ſur celui de la campagne, que les
rticuliers trouvent ſouvent qu'il y

a plus de profit pour eux à employe
leurs capitaux fort au long dans le
commerces de tranſport de l'Aſie & d
l'Amérique, que dans l'amélioratio
& la culture des champs les plus fe
tiles de leur voiſinage.





LIVRE TROISIEME.

Des divers progrès de l'opulence chez différentes nations.



CHAPITRE PREMIER.

Du progrès naturel de l'opulence.

LE grand commerce de toute so-iété civilisée, se fait entre les habi-ans de la ville & ceux de la campagne. l consiste dans l'échange du produit rut pour le produit manufacturé, soit u'ils s'échangent immédiatement, oit qu'ils s'échangent avec de l'argent, u du papier qui le représente. La cam-agne fournit à la ville les moyens de ubsistance & les matieres à manu-acturer. La ville envoye en retour, ux habitans de la campagne, une artie de ces mêmes matieres, manu-acturées. On peut dire très-propre-nent, que la ville où il n'y a, & où ne peut y avoir aucune reproduc-

tion de ſubſtances, tire toute ſa richeſſe & ſa ſubſiſtance, de la campagne. Il ne faut pourtant pas imaginer là-deſſus, que le gain de la ville ſoit une perte pour la campagne. Leurs gains ſont mutuels & reciproques, & ici, comme en tout autre cas, la diviſion du travail eſt avantageuſe à toutes les différentes perſonnes employées dans les diverſes occupations dans leſquelles il ſe ſubdiviſe. Pour acheter une plus grande quantité de marchandiſes manufacturées, il ne faut aux habitans de la campagne qu'une bien moindre quantité du produit de leur travail, qu'il n'en faudroit s'ils étoient obligés de préparer ces marchandiſes eux-mêmes. La ville fournit un marché pour le ſurabondant du produit de la campagne, ou pour le ſurplus de ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance des cultivateurs, & c'eſt là qu'ils l'échangent contre quelqu'autre choſe dont ils ont beſoin. Plus le nombre & le revenu des habitans de la ville eſt grand, plus le marché qu'elle ouvre à ceux de la campagne eſt étendu; & plus il eſt étendu, plus il eſt avantageux à la multitude. Le bled qui croît à un mille de la ville, s'y vend le mê-

me prix que celui qu'on y amene de la diſtance de vingt milles. Mais il faut que le prix du dernier paye généralement, non-ſeulement la dépenſe de la culture & du tranſport au marché, mais qu'il rapporte encore au fermier les profits ordinaires de l'agriculture. Par conſéquent, outre les profits ordinaires de l'agriculture, les propriétaires & les cultivateurs du pays, qui ſont aux environs de la ville, gagnent dans le prix de ce qu'ils vendent, toute la valeur du tranſport d'un pareil produit qui vient de plus loin, & ils épargnent encore toute la valeur de ce tranſport, dans le prix de ce qu'ils achetent. Que l'on compare la culture des terres dans le voiſinage d'une ville conſidérable, avec celle des terres qui en ſont à quelque diſtance, & on ſe convaincra aiſément du bien que fait à la campagne le commerce des villes. Parmi toutes les abſurdes ſpéculations qui ſe ſont répandues ſur la balance du commerce, on ne trouve pas que la campagne perde au commerce qu'elle fait avec la ville, ni la ville à celui qu'elle fait avec la campagne, & d'où elle tire ſa ſubſiſtance.

Comme dans la nature des choſes la

ſubſiſtance va devant les commodit
& le luxe, de même l'induſtrie q
la procure eſt néceſſairement ant
rieure à celle qui procure les autre
La culture & l'amendement des te
res doivent donc être néceſſaireme
antérieurs à l'agrandiſſement des v
les, qui fourniſſent ſimplement d
objets de commodité & de luxe. C'e
le ſeul ſurabondant du produit de
campagne, ou ce qui reſte après qu'e
en a prélevé la ſubſiſtance de ſes h
bitans, qui conſtitue la ſubſiſtan
des villes, qui, par conſéquent,
peuvent s'accroître qu'autant que
ſurabondant prend lui-même d'a
croiſſement. Il eſt poſſible, à la v
rité, que les villes ne tirent pas to
jours toute leur ſubſiſtance des ca
pagnes voiſines, ni même de cel
qui compoſent tout le territoire
pays. Elles peuvent la tirer de pa
éloignés, & quoique cette circonſtan
ne forme pas une exception à la reg
générale, elle a occaſionné des var
tions conſidérables dans les progr
de l'opulence, en différens ſiecles
en différentes nations.

Par-tout les inclinations de l'hom
me ſe portent naturellement à c

ordre de chofes, que la néceffité impofe généralement, quoiqu'elle ne l'impofe pas dans chaque pays particulier. Si ces inclinations naturelles n'avoient jamais été traverfées par les inftitutions humaines, les villes ne fe feroient jamais aggrandies au delà de ce que comportoient l'amélioration & la culture du territoire où elles étoient fituées, du moins jufqu'à ce que le territoire en total eût reçu toute la culture & l'amélioration dont il étoit fufceptible. En fuppofant l'égalité de profits, ou à peu près, la plupart des hommes aimeront mieux placer leurs capitaux dans l'agriculture, que dans les manufactures, ou dans le commerce étranger. Celui qui employe fon capital dans la culture de la terre, l'a davantage fous fes yeux & à fon commandement, & fa fortune eft beaucoup moins fujette aux accidens, que celle du négociant, qui eft fouvent obligé de la confier, non-feulement aux vents & aux flots, mais encore aux élémens plus perfides de la folie & de l'injuftice humaine, en accordant de grands crédits à des hommes qu'une grande diftance fépare de lui, & dont il peut rarement connoître la

caractere & la ſituation. Le capital fix dans une terre, par celui qui en eſ le propriétaire, ſemble être, au con traire, auſſi bien aſſuré que le per met la nature des affaires humaines ajoutez que la beauté de la campagne les plaiſirs de la vie champêtre, la tran quillité d'ame qu'elle promet, & l'in dépendance qu'elle donne par-tout o l'injuſtice des loix humaines ne l trouble point, ont des charmes qu attirent plus ou moins tout le mon de; & comme la deſtination de l'hom me a été originairement de cultive la terre, il ſemble qu'à chaque périod de ſon exiſtence il conſerve une pré dilection pour cette occupation pri mitive.

Il eſt cependant vrai qu'on ne peu y vaquer ſans le ſecours de quelque artiſans. Les forgerons, les charpen tiers, les faiſeurs de roues & d charrues, les maçons, les tanneurs les cordonniers & les tailleurs, ſon gens dont le fermier a ſouvent beſoin & du ſervice deſquels il ne ſe paſſeroi pas ſans de grands inconvéniens, & ſans être obligé d'interrompre conti nuellement ſa beſogne. Ces artiſan ont auſſi de tems en tems beſoin l

uns des autres; & comme leur résidence, à la différence de celle du fermier, n'est pas nécessairement attachée à tel morceau de terre, plutôt qu'à un autre, ils s'établissent naturellement dans le voisinage les uns des autres, & forment ainsi une petite ville, ou un village. Le boucher, le brasseur & le boulanger, se joignent bientôt à eux, avec plusieurs autres artisans & détailleurs nécessaires ou utiles à leurs besoins, & qui contribuent à augmenter la ville. Les habitans de la ville & ceux de la campagne, sont mutuellement les serviteurs les uns des autres. La ville est une foire ou un marché continuel, où se rendent les habitans de la campagne, pour échanger leur produit brut pour du manufacturé. C'est ce commerce qui fournit aux habitans de la ville les matieres de leur ouvrage & les moyens de leur subsistance. La quantité d'ouvrages qu'ils vendent aux habitans de la campagne, régle nécessairement la quantité des matieres & des vivres qu'ils achetent. Leur occupation & leur subsistance ne peuvent donc augmenter qu'en proportion que la campagne demande plus de leur ouvrage, & cette demande ne

peut augmenter qu'en proportion que l'amélioration & la culture s'étendent. Par conſéquent, ſi le cours naturel des choſes n'eût jamais été troublé par les inſtitutions humaines, le progrès de la richeſſe & de l'accroiſſement des villes, ſe feroit fait, dans toute ſociété politique, en conſéquence & en proportion de l'amélioration & de la culture du territoire du pays.

Il ne s'eſt point encore établi de manufactures pour des ventes au loin, dans aucune des villes de nos colonies de l'Amérique Septentrionale, où il eſt facile juſqu'à préſent de ſe procurer des terreins incultes. Lorſqu'un artiſan y a acquis un peu plus de fonds qu'il ne lui en faut pour continuer de fournir le pays voiſin, il ne cherche point à y établir une manufacture dont la vente ſe faſſe plus au loin, mais il s'en ſert pour acheter & mettre en valeur un terrein inculte. D'artiſan il devient planteur, & ni la grandeur du ſalaire, ni la facilité de ſubſiſter, que les artiſans trouvent dans ce pays-là, ne le tentent point de travailler plutôt pour d'autres que pour lui-même. Il ſent qu'un artiſan eſt le valet des pratiques dont il tire ſa ſubſiſtance,

mais qu'un planteur, qui cultive ſa terre & qui gagne de quoi vivre par le travail de ſa famille, eſt ſon maître, & qu'il ne dépend de perſonne.

Si, au contraire, il n'y a plus de terres incultes dans un pays, ou qu'on ne puiſſe en acquérir que difficilement, chaque artiſan qui a plus de fonds qu'il ne lui en faut pour fournir le voiſinage, tâche de préparer de l'ouvrage pour en vendre plus au loin. Le forgeron érige quelque eſpece de manufacture en fer, le tiſſerand en toile ou en laine. Avec le tems, ces différentes manufactures viennent à ſe ſubdiviſer par degrés, & par-là elles ſe perfectionnent & ſe rafinent de mille manieres, qu'on peut aiſément concevoir, & qu'il eſt par conſéquent inutile d'expliquer ici.

Lorſqu'on veut employer un capital, ſi les profits ſont égaux, ou à peu près, on préfére naturellement les manufactures au commerce étranger, par la même raiſon qu'on préfére l'agriculture aux manufactures. Comme le capital du propriétaire ou du fermier eſt mieux aſſuré que celui du manufacturier, de même celui du manufacturier l'eſt mieux que celui du marchand qui

trafique avec l'étranger, parce qu'il e
le plus ſous ſes yeux & ſous-ſa main. I
faut véritablement, à chaque périod
où arrive une ſociété, que le ſurabon
dant de ſon produit brut & manufac
turé, ou ce dont elle n'a que faire, paſſ
chez l'étranger, pour y ètre échang
contre quelqu'autre choſe dont elle ai
beſoin. Mais il importe peu que le ca
pital qui exporte ce ſuperflu, ſoit u
capital étranger ou domeſtique. Si l
ſociété n'a point acquis aſſez de capita
pour cultiver à la fois toutes ſes terres
& pour manufacturer tout ſon produi
brut de la maniere la plus complette
ce ſera encore un grand avantage pou
elle, que ſon ſuperflu ſoit exporté pa
un capital étranger, puiſque la ſociét
peut faire un meilleur uſage de tous ſe
fonds. La richeſſe de l'ancienne Egyp
te, celle de la Chine & de l'Indoſtan, dé
montrent ſuffiſamment qu'une natio
peut arriver à un fort haut degré d'o
pulence, quoique la plus grande parti
de ſon commerce d'exportation ſe faſſ
par des étrangers. Les progrès de no
colonies de l'Amérique Septentrional
& des Indes Occidentales, euſſent ét
bien moins rapides, ſi l'exportation d
leur ſurabondant ne s'étoit faite pa

l'autres capitaux que les leurs.

Ainsi, selon le cours naturel des choses, la plus grande partie du capital l'une société qui se forme, va d'abord l'agriculture, ensuite aux manufactures, & en dernier lieu, au commerce tranger. Cet ordre est si naturel, qu'il toujours été, je pense, plus ou moins observé dans toute société possédant un territoire. Avant qu'il s'établît des villes considérables, il a fallu cultiver es terres, & avant de songer au commerce étranger, il a fallu qu'on établît ans ces villes, au moins quelques especes de manufactures grossieres.

Mais, quoique cet ordre naturel des choses ait dû être gardé jusqu'à un certain point dans toute société, il a été totalement interverti à plusieurs égards, dans tous les Etats modernes de l'Europe. Le commerce étranger de quelques-unes de leurs villes, a introduit les plus belles de leurs manufactures, ou celles qui sont propres à être vendues au loin, & les manufactures jointes au commerce étranger, ont fait naître les principales améliorations de l'agriculture. Ils ont été poussés dans cet ordre rétrograde & contre nature, par les mœurs & les coutumes, que leur

gouvernement primitif a introduite&
& qui sont restées après les gran
changemens qui lui sont arrivés.

CHAPITRE II.

Du découragement de l'agriculture da l'ancien état de l'Europe, après la chû te de l'Empire Romain.

L'INONDATION des Germains des Scythes dans les provinces occ dentales de l'Empire Romain, y m tout dans une confusion qui dura pe dant plusieurs siecles. Les rapines les violences que les Barbares exerc rent contre les anciens habitans, inte rompirent le commerce entre les vi les & les campagnes. Les unes furen désertées, les autres demeurerent san culture, & les provinces occidental de l'Europe, qui avoient joui d'un d gré considérable d'opulence sous l'Em pire Romain, tomberent dans le der nier état de pauvreté & de barbari Durant cette désolation, les chefs & les principaux des nations conquéran

tes, acquirent, ou uſurperent pour eux-mêmes, la plus grande partie des terres. Il s'en trouvoit alors beaucoup ſans culture; mais cultivée ou non cultivée, il n'y en eut point qui reſtât ſans maître. Elles furent toutes ſaiſies, & la plupart tomberent au pouvoir d'un petit nombre de grands propriétaires.

Ce fut un grand mal dans l'origine, que les terres incultes paſſaſſent en ſi peu de mains. Cependant il pouvoit n'être que paſſager: les ſucceſſions, & les aliénations pouvoient les partager & les morceler de nouveau. Mais la loi de primogéniture & l'introduction des ſubſtitutions empêcherent, l'une qu'elles ne fuſſent partagées par ſucceſſion, l'autre qu'elles ne fuſſent morcelées par aliénation.

Quand on a des terres la même idée qu'on a des biens meubles, c'eſt-à-dire, quand on les regarde uniquement comme des moyens de ſubſiſtance & de jouiſſance, la loi naturelle des ſucceſſions partage les unes comme les autres, entre tous les enfans de la famille, ou entre tous ceux dont le pere a également à cœur la ſubſiſtance & le bonheur. Auſſi cette loi naturelle des ſucceſſions fut-elle ſuivie chez

les Romains, qui ne faisoient pas pl
de distinction entre les aînés & les c
dets, entre les mâles & les femelle
dans l'héritage de leurs terres, q
nous n'en faisons dans la distributio
du mobilier. Mais quand on regard
les terres comme des moyens non-se
lement de subsistance, mais encore d
pouvoir & de protection, l'on cro
qu'il vaut mieux qu'elles ne soyent pa
démembrées, & qu'elles passent to
tes entieres à un seul de la famill
Dans ces tems de désordre, chaqu
grand propriétaire étoit une espece d
petit prince. Ses tenanciers étoient se
sujets. Il étoit leur juge, & à quelque
égards, leur législateur en tems de paix
& leur chef à la guerre. En conséquen
ce, il faisoit la guerre selon son bo
plaisir, souvent à ses voisins, quel
quefois à son souverain. La sûreté d
territoire, & la protection que le pro
priétaire pouvoit donner à ceux qu
l'habitoient, dépendoient donc de l
grandeur des possessions. Les diviser
c'eût été les ruiner & en exposer cha
que partie à être pillée & engloutie pa
les voisins. C'est pourquoi la loi d
primogéniture vint à s'établir, non
tout de suite, à la vérité, mais avec l

tems, dans la succession aux biens fonds, par la même raison qu'elle s'est généralement établie dans celle des monarchies, quoiqu'elle n'ait pas toujours eu lieu dès leur premiere institution. Afin que la puissance, & conséquemment la sûreté de la monarchie, ne s'affoiblisse point par la division, il faut qu'elle aille toute entiere à un des enfans. Savoir auquel on donnera cette préférence si importante, c'est ce qui doit ètre déterminé par quelque regle générale, fondée non sur les distinctions douteuses du mérite personnel, mais sur quelque différence claire & évidente qui ne soit pas sujette à dispute. La seule différence incontestable, entre les enfans d'une même famille, est celle du sexe & de l'âge. Le sexe masculin est universellement préféré au féminin, & toutes choses d'ailleurs égales, l'aîné l'emporte partout sur le cadet. De là l'origine du droit de primogéniture, & de ce qu'on appelle la succession en ligne directe.

Souvent les loix conservent leur force long-tems après que les circonstances qui les ont occasionnées, & qui seules pouvoient les rendre raisonnables, n'existent plus. Dans l'é-

tat préſent de l'Europe, le propriéta re d'une ſeule acre de terre eſt auſ parfaitement aſſuré de ſa poſſeſſion que celui qui en a cent mille. Cependant le droit de primogéniture continue d'être reſpecté, & comme il eſt d toutes les inſtitutions la plus propre ſoutenir l'orgueil des diſtinctions d famille, on le gardera vraiſemblablement encore pluſieurs ſiecles. Cependant, à tout autre égard, il n'y a riei de ſi contraire à l'intérêt d'une famill nombreuſe, qu'un droit qui, pour enrichir un enfant, appauvrit tous le autres.

Les ſubſtitutions ſont une ſuite naturelle du droit de primogéniture. Elles ont été introduites pour conſerve une certaine ſucceſſion en ligne droite, dont le droit de primogénitur donna d'abord l'idée, & pour empêcher qu'une partie des biens fonds n ſortît de cette ligne, ſoit par des dons par des legs ou par aliénation, ſoit pa la folie ou le malheur d'aucun de ceux qui en deviendroient les propriétaires en ſuivant cette ligne de ſucceſſion. Elles étoient abſolument inconnues aux Romains. Leurs ſubſtitutions & leurs fidéicommis, n'ont pas la moins

lre reſſemblance avec nos ſubſtitutions, quoiqu'il ait plu à certains juriſconſultes françois d'habiller l'inſtitution moderne à l'antique, en lui appliquant le langage & la forme dont les anciens ſe ſervoient pour les leurs.

Lorſque de grandes poſſeſſions en terres étoient des eſpeces de principautés, les ſubſtitutions pouvoient n'être pas déraiſonnables. Semblables à ce qu'on appelle loix fondamentales dans certaines monarchies, elles pouvoient empêcher que la sûreté de pluſieurs milliers d hommes ne fût miſe en danger par le caprice ou l'extravagance d'un ſeul. Mais rien ne peut être plus abſurde dans l'état actuel de l'Europe, où les moindres biens en terres tirent, comme les plus grands, leur ſûreté des loix du pays. Elles ſont fondées ſur la plus ridicule de toutes les ſuppoſitions, qui eſt, que chaque génération ſucceſſive des hommes n'a pas un égal droit à la terre & à tout ce qu'elle y poſſéde, mais que la propriété de la génération préſente, doit être reſtrainte & réglée par la fantaiſie de ceux qui vivoient peut-être il y a cinq cents ans. Cependant on reſpecte encore les ſubſtitutions dans la plus gran-

de partie de l'Europe, ſur-tout dans les endroits où la nobleſſe de la naiſſance eſt une qualification requiſe pour jouir des honneurs civils ou militaires. On les croit néceſſaires pour le maintien de ce privilege excluſif de la nobleſſe aux grandes charges & aux grandes dignités du pays ; & cet ordre ayant uſurpé ſur ſes concitoyens l'avantage le plus injuſte, on a penſé qu'il étoit raiſonnable de lui accorder l'autre, de peur que la pauvreté ne le rendît ridicule. On dit que le droit coutumier d'Angleterre abhorre les ſucceſſions à perpétuité, & en conſéquence, elles y ſont plus limitées que dans aucune autre monarchie de l'Europe. Cependant l'Angleterre n'en eſt pas encore entierement délivrée. En Ecoſſe il y a plus d'un cinquieme, peut-être plus d'un tiers, des terres, qui eſt actuellement ſous la ſubſtitution la plus ſtricte.

De vaſtes étendues de terreins incultes furent donc ainſi non-ſeulement englobées par des familles particulieres, mais elles le furent pour jamais autant qu'il étoit poſſible, puiſqu'on prit toutes les précautions imaginables pour qu'elles ne puſſent être

membrées dans la ſuite. Il eſt ce-
ndant rare qu'un grand propriétaire
it homme à faire de grandes amélio-
tions dans ſes biens. Il avoit aſſez à
re dans ces tems de barbarie, à dé-
ndre ſon propre territoire, & à éten-
e ſa juriſdiction & ſon autorité ſur
lui de ſes voiſins. Il n'avoit pas le
ſir de ſonger à la culture & à l'amé-
ration des terres. Lorſque l'établiſ-
ment de la loi & de l'ordre lui en
nnerent le tems, ſouvent il n'en
oit pas la volonté, & preſque jamais
capacité. Si, comme il arrivoit ſou-
nt, la dépenſe de ſa maiſon & de ſa
rſonne égaloit ou excédoit ſon re-
nu, il n'avoit pas de fonds à mettre
ns la culture; s'il étoit économe, il
ouvoit généralement plus avantageux
employer ſes épargnes annuelles à
ire de nouvelles acquiſitions, qu'à
ieux faire valoir ſon ancien patrimoi-
. Le projet d'améliorer la terre avec
ofit, eſt comme tous les autres pro-
ts de commerce; il demande une at-
ntion exacte à de petites épargnes
à de petits gains, dont ſe trouve ra-
ment capable un homme né avec
e grande fortune, quand il ſeroit
un caractere ménager. Sa ſituation

le dispose naturellement à faire plu
d'attention à une décoration qui pla
à son imagination, qu'au profit dont
a si peu besoin. Accoutumé, dès so
enfance, à s'occuper de son habill
ment, de son équipage, de sa maiso
& de son ameublement, le tour d'e
prit que lui donne cette habitude,
suit encore lorsqu'il se propose d'am
liorer ses terres. Il embellit peut-êt
quatre ou cinq cents acres, dans
voisinage de sa maison, avec dix fo
plus de dépense que ne vaudra la terr
après tout ce qu'il y aura fait; &
trouve que s'il vouloit arranger tout
ses possessions de la même maniere, qu
est la seule de son goût, il n'en auro
pas achevé la dixieme partie, qu'il d
viendroit banqueroutier. Il y a encor
en Angleterre & en Ecosse quelqu
grandes terres qui ne sont jamais so
ties de la même famille, depuis l
tems de l'anarchie féodale. Compare
leur condition présente avec celle d
terres qui appartiennent aux petits pr
priétaires du voisinage, & vous n'au
rez pas besoin d'autre raisonnement
pour vous convaincre combien d
propriétés aussi étendues sont défa
vorables à la culture.

Si on ne devoit pas s'attendre que les erres poſſédées par de grands proprié- aires puſſent recevoir d'eux une amé- oration ſenſible, on devoit encore noins eſpérer qu'elles en recevroient e ceux qui les cultivoient ſous eux. Dans l'ancien état de l'Europe, ces ultivateurs étoient tous des tenanciers volonté. Ils étoient tous, ou preſ- ue tous eſclaves; mais leur eſclavage oit plus doux par ſa nature, que celui ue nous voyons chez les anciens Grecs Romains, & même dans nos colo- es des Indes Occidentales. On ſup- oſoit qu'ils appartenoient plus directe- ent à la terre, qu'à leurs maîtres. Ils ouvoient donc être vendus avec elle, non ſans elle. Ils pouvoient ſe ma- er, moyennant le conſentement de urs maîtres; mais ceux-ci ne pou- oient pas diſſoudre le mariage, en ndant l'homme & la femme à diffé- ntes perſonnes. Si le maître eſtro- oit ou tuoit un de ſes eſclaves, il étoit jet à une amende qui cependant oit en général fort légere. Ils ne pou- oient acquérir aucune propriété. Tout qu'ils acquéroient, ils l'acquéroient ur leur maître, qui s'en emparoit and il le vouloit. Toute la culture

& l'amélioration qui pouvoient se fair
par le moyen de cette sorte d'esclaves
étoient proprement le fait de leur maî
tre. C'étoit à ses frais. La semence, l
bétail, & les instrumens d'agriculture
tout étoit à lui & pour son profit. I
ne restoit aux esclaves que leur subsis
tance journaliere. C'étoit donc propre
ment le propriétaire qui, dans ce cas
faisoit valoir ses terres, & qui em
ployoit ses esclaves à les cultiver. Cett
espece d'esclavage subsiste encore e
Russie, en Pologne, en Hongrie, e
Boheme, en Moravie & en d'autre
parties de l'Allemagne. Ce n'est qu
dans les provinces de l'ouest, & d
sud-ouest de l'Europe, qu'il est venu
par degrés, à s'abolir entierement.

Quelle amélioration de culture a
tendre des grands propriétaires, qu
n'ont d'autres cultivateurs que leurs e
claves? L'expérience de tous les si
cles, & de toutes les nations, démon
tre, je pense, que, quoique l'ouvra
ge des esclaves ne semble coûter qu
leur entretien, il est néanmoins plu
cher que tous les autres. Une personn
qui ne peut acquérir de propriété, n
peut avoir d'autre intérêt que de man
ger le plus, & de travailler le moin

u'il lui eſt poſſible. Tout ce qu'il fait
u-delà de ce qui ſuffit pour acheter ſa
ubſiſtance, peut lui être arraché de
orce, mais ne viendra jamais de la
onſidération d'aucun intérêt qui lui
oit perſonnel. Pline & Columelle ont
emarqué combien la culture du bled
égénéra dans l'ancienne Italie, &
ombien elle porta de préjudice aux
aîtres, quand elle tomba entre les
ains des eſclaves. Elle ne fut pas beau-
oup plus heureuſe dans l'ancienne
rece, du tems d'Ariſtote. En parlant
e la république idéale, tracée dans les
ix de Platon, il dit que, pour nour-
r cinq mille hommes oiſifs (nombre
e guerriers ſuppoſé néceſſaire à ſa dé-
nſe), avec leurs femmes & leurs ſer-
iteurs, il faudroit un territoire ſans
ornes, & d'une fertilité ſemblable à
elle des plaines de Babylone.

L'orgueil de l'homme le porte à do-
iner, & rien ne le mortifie tant que
être obligé de s'abaiſſer à perſuader
s inférieurs. Par cette raiſon, toutes
s fois que la loi le lui permettra, &
ue la nature de l'ouvrage le compor-
ra, il aimera mieux le ſervice des eſ-
aves, que des gens libres. Les plan-
tions de ſucre & de tabac peuvent

fournir à la dépenſe de la culture par de
eſclaves. Le bled, ce ſemble, ne peu
y fournir à préſent. Dans les colonie
angloiſes, dont le principal produi
eſt en bled, la plus grande partie d
l'ouvrage ſe fait par des hommes libre:
La derniere réſolution des Quakers d
la Penſylvanie, de mettre en libert
tous leurs eſclaves negres, prouv
qu'ils n'en avoient pas un grand nom
bre. Jamais ce projet n'y eût été co
ſenti, ſi les negres avoient fait ur
partie conſidérable de leurs propriété
Ce ſont, au contraire, les eſclaves q
font tout l'ouvrage dans nos coloni
à ſucre, & qui le font preſque to
dans nos colonies à tabac. Nous avo
dans les Indes occidentales quelqu
colonies où les profits des plantatio
de cannes à ſucre, ſont généraleme
beaucoup plus grands que ceux d'a
cune autre culture connue, ſoit en E
rope, ſoit en Amérique; &, comr
je l'ai obſervé, ceux que rapporte
tabac, quoiqu'inférieurs à ceux du
cre, l'emportent ſur ceux du bled.
ſucre & le tabac peuvent donc fourr
à la dépenſe de la culture par des eſc
ves, & le ſucre le peut encore mie
que le tabac. Voilà pourquoi le no

bre des negres eſt beaucoup plus grand, en proportion du nombre des blancs, dans nos colonies à ſucre, que dans celles à tabac.

Aux eſclaves qui cultivoient anciennement, ſuccéda, par degrés, une eſpece de fermiers, connue aujourd'hui en France ſous le nom de *métayers*. On les appelle en latin *Coloni partiarii.* Il y a ſi long-tems qu'ils ne ſont plus d'uſage en Angleterre, que je ne leur connois point de nom dans notre langue. Le propriétaire leur fourniſſoit les ſemences, le bétail, les inſtrumens d'agriculture, en un mot, tout ce qui eſt néceſſaire pour une ferme. Le produit ſe partageoit également entre le propriétaire & le fermier, après en avoir prélevé ce qu'on jugeoit néceſſaire pour l'entretien du fonds qui revenoit au propriétaire, lorſque le fermier quittoit ou étoit renvoyé.

A proprement parler, la terre occupée par de pareils tenanciers, eſt cultivée aux dépens du propriétaire, ni plus ni moins que celle qui eſt occupée par des eſclaves : il y a cependant une différence eſſentielle entre les uns & les autres. Ces tenanciers étant des hommes libres, ils ſont capables d'acqué-

rir en propriété, & comme ils ont un
certaine portion dans le produit d
la terre, ils ont un intérêt ſenſibl
à augmenter ce produit, pour qu
leur part en ſoit meilleure. Tout a
contraire, un eſclave qui ne peut rie
acquérir que ſa ſubſiſtance, trouve ſo
bien-être à ne faire produire à la terr
que le moins poſſible au delà de cett
ſubſiſtance. Il eſt probable que l'aboli
tion graduelle du ſervage, dans la plu
grande partie de l'Europe, vient e
partie de ce qu'on ſentit l'avantage d
cette différence, & en partie des uſu
pations que les vilains firent ſur l'au
torité de leurs ſeigneurs, d'après l'en
couragement qu'ils recevoient du ſou
verain, toujours jaloux des granc
lords. Cependant le tems & la ma
niere dont ſe fit cette importante ré
volution, ſont un des points les plu
obſcurs de l'hiſtoire moderne. L'Egliſ
de Rome s'en fait un grand mérite,
il eſt certain que, dès le douzieme ſie
cle, Alexandre III publia une bull
pour l'émancipation générale des eſ
claves. Cette bulle paroît pourtan
avoir été plutôt une pieuſe exhorta
tion, qu'une loi qui prétendît oblige
ſtrictement les fideles. Ce qu'il y a d

ſûr, c'eſt que l'eſclavage ſubſiſta encore preſque généralement pluſieurs ſiecles après, juſqu'à ce qu'il fût détruit graduellement par l'action réunie des deux intérêts dont je viens de parler, celui du propriétaire d'un côté, & celui du ſouverain de l'autre. Un vilain qui venoit d'être affranchi, n'avoit pas de fonds à lui. Pour continuer de cultiver la terre, il avoit beſoin que le propriétaire lui avançât des fonds, & il devenoit par-là ce que les François appellent un métayer.

Cependant, l'intérêt de cette derniere eſpece de cultivateurs ne pouvoit jamais être d'employer aucune partie du petit fonds qu'ils pouvoient amaſſer ſur le partage du produit, à une plus grande amélioration de la terre, parce que le ſeigneur, qui n'y mettoit rien, auroit eu la moitié du ſurcroît qu'elle auroit donné. On trouve que la dixme, qui n'eſt que la dixieme partie du produit, eſt un grand obſtacle à l'amélioration des terres. C'en étoit donc un invincible, qu'une taxe qui ſe montoit à la moitié du produit. L'intérêt du métayer pouvoit bien être de tirer de la terre tout ce qu'il pouvoit, avec les fonds que lui fourniſſoit le pro-

priétaire ; mais il n'étoit pas égalemen intéreſſé à lui ajouter la moindre par tie de ſes propres fonds. En France où l'on dit que cette eſpece de culti vateurs tient encore les cinq ſixieme de tout le royaume, les propriétaire ſe plaignent que leurs métayers ne man quent jamais l'occaſion de faire ſervi le bétail du maître à des charrois, plu tôt qu'à la culture, parce que dans l premier cas, tout le profit eſt pour l fermier, au lieu que dans le ſecond il le partage avec ſon maître. Cett ſorte de tenanciers ſubſiſte encore e quelques endroits d'Ecoſſe. Il faut pro bablement ranger dans leur claſſe le anciens tenanciers anglois, que le chef baron Gilbert & le docteur Blackſto ne prennent plutôt pour des baillifs d ſeigneurs, que pour leurs fermiers.

A cette eſpece de tenanciers ſuccéderent par degrés, mais très-lentement, les fermiers proprement dits, qui cultiverent les terres avec leur propre fonds, en payant une rente fixe au propriétaire. Lorſque ces fermiers ont un bail pour pluſieurs années, ils peuvent trouver leur intérêt à employer une partie de leur capital à rendre la ferme encore meilleure, parce

u'ils peuvent quelquefois s'attendre
u'il leur rentrera, avec de grands pro-
its, avant l'expiration du bail. Ce-
endant la possession de ces fermiers a
té long-tems extrêmement précaire, &
est encore dans plusieurs parties de
Europe. Ils pouvoient être évincés de
:ur bail, par un nouvel acheteur; ils
ouvoient même l'être en Angleterre,
ar l'action fictive du *common recovery*,
du retrait ordinaire); s'ils étoient il-
:galement dépossédés par la violence
e leur maître, la réparation qu'ils
btenoient, étoit très-foible. L'action
ar laquelle ils poursuivoient cette ré-
aration, n'aboutissoit pas toujours à
:s remettre en possession de la terre;
n se contentoit de leur adjuger des
ommages, qui ne compensoient ja-
nais leur perte réelle. En Angleterre
nême, le pays de l'Europe où la
lasse des laboureurs a toujours été
a plus respectée, ce ne fut que vers
a quatorzieme année d'Henri VII,
u'on imagina l'action de dépossession,
ar laquelle un tenancier obtient non
les dommages, mais sa réhabilitation,
x par laquelle sa prétention ne dé-
end pas nécessairement de la décision
ncertaine d'une seule assise. On a trou-

vé dans cette action un remede si ef
ficace, que, dans la pratique moderne
lorsqu'un propriétaire est dans le ca
de plaider pour la possession de la terre
il fait rarement usage des actions qu'i
a proprement comme seigneur, savoir
le décret de droit ou le décret de pris
de possession, mais qu'il poursuit a
nom de son tenancier, par la loi con
cernant la dépossession. Ainsi, en An
gleterre la sûreté du tenancier est égal
à celle du propriétaire. D'ailleurs u
bail à vie, de quarante schelings de re
devance annuelle, y est regardé com
me un franc-fief, & donne au preneu
le droit de voter dans l'élection d'u
membre du parlement; &, comme un
grande partie de la classe des bons la
boureurs a des franc-fiefs de cette e
pece, tout l'ordre tire de-là une consi
dération politique, par laquelle ils de
viennent respectables à leurs seigneurs
On ne voit, je pense, nulle part e
Europe, excepté en Angleterre, des te
nanciers bâtir sur la terre dont ils on
le bail, & compter que l'honneur d
propriétaire ne lui permettra pas de s
prévaloir d'une amélioration si impor
tante. Ces loix & ces coutumes, si fa
vorables à la classe des laboureurs, on

peut-être plus contribué à la grandeur actuelle de l'Angleterre, que tous ses réglemens de commerce si vantés, à les prendre non séparément, mais tous ensemble.

La loi qui garantit les plus longs baux contre toutes les especes de successions, est, autant que je puis le savoir, particuliere à la Grande-Bretagne. Cette sûreté fut introduite en Ecosse dès l'an 1449, par une loi de Jacques II; son influence salutaire a cependant été fort traversée par les substitutions, les héritiers d'un bien substitué se trouvant généralement privés de la liberté de faire des baux pour un long terme, & souvent d'en faire pour plus d'un an. Un dernier acte du parlement vient de donner un peu plus de carriere à cet égard, mais il laisse encore trop de gêne. Ajoutez qu'en Ecosse les fiefs qu'on tient à bail, ne donnent point au fermier le droit d'élire un membre du parlement, & que par cette raison, la classe des bons laboureurs n'est pas si respectable pour les propriétaires, qu'elle l'est en Angleterre.

Dans d'autres parties de l'Europe, après avoir garanti les tenanciers con-

tre les héritiers & les nouveaux acqué
reurs, on a borné cette garantie à ur
terme fort court; en France, par exem
ple, elle l'eſt à neuf ans, à dater du
commencement du bail. Il eſt vrai
que depuis peu de tems, on l'a pro-
longée juſqu'à vingt-ſept ans, terme
encore trop court, pour encourager le
fermier à faire les améliorations les plus
importantes. Les propriétaires des ter-
res étoient anciennement les légiſla-
teurs dans toute l'Europe; c'eſt pour-
quoi les loix ſur les terres ont été tou-
tes calculées, pour ce qu'on ſuppoſoi
être l'intérêt du propriétaire. C'eſt pour
ſon intérêt qu'ils ont imaginé qu'au
cun bail accordé par ſes prédéceſſeurs
ne devoit l'empêcher de jouir pen
dant longues années de la pleine valeur
de ſa terre. L'avarice & l'injuſtice ont
toujours la vue courte. Elles ne pré
voyoient pas quel préjudice un pareil
réglement apporteroit aux terres, dont
il empêcheroit l'amélioration, ni par
conſéquent, celui qu'en recevroit, à
la longue, l'intérêt réel du propriétai-
re même.

On ſuppoſoit auſſi anciennement
qu'outre la rente à payer, les fermiers
étoient encore tenus, à l'égard du pro

priétaire, d'un grand nombre de ſervitudes, qui rarement étoient ſpécifiées dans le bail, ou déterminées par aucune loi préciſe, mais ſur leſquelles on s'en rapportoit à l'uſage ou à la coutume du manoir ou de la baronie. Ces ſervitudes étant par conſéquent preſque tout-à-fait arbitraires, elles expoſoient le tenancier à bien des vexations. En Ecoſſe, l'abolition de toutes les ſervitudes qui n'étoient pas expreſſément ſtipulées dans le bail, a fait en peu d'années un changement très-favorable dans la condition des laboureurs du pays.

Les ſervitudes auxquelles les laboureurs étoient ſoumis par rapport au public, n'étoient pas moins arbitraires que celles qui regardoient les particuliers. Celle des corvées, pour faire & entretenir les grands chemins, ſubſiſte encore, à ce que je crois, par-tout, quoiqu'avec différens degrés d'oppreſſion dans différens pays, & n'étoit pas la ſeule. Quand les troupes du roi, ſa maiſon ou ſes officiers, de quelqu'eſpece qu'ils fuſſent, paſſoient dans quelque partie d'une province, les laboureurs étoient obligés de leur fournir des chevaux, des voitures & des vi-

vres, à un prix réglé par le pourvoyeur. La Grande-Bretagne eſt, je penſe, la ſeule monarchie de l'Europe, où l'oppreſſion de la pourvoirie ſoit entierement abolie. Elle ſubſiſte encore en France & en Allemagne.

Les taxes auxquelles ils étoient ſujets, n'étoient, ni moins régulieres, ni moins oppreſſives que les ſervitudes. Les anciens lords, avec la plus grande répugnance à donner eux-mêmes des ſecours pécuniaires à leur ſouverain, lui accordoient aiſément de mettre la taille, comme ils l'appelloient, ſur leurs tenanciers, & ils avoient ſi peu de connoiſſance, qu'ils ne prévoyoient pas combien leur revenu devoit à la fin en ſouffrir. On peut citer comme un exemple de ces anciennes tailles, celle qui ſubſiſte encore en France. C'eſt une taxe ſur les profits ſuppoſés du fermier, profits qu'ils eſtiment par le fonds qu'il a ſur la ferme. Il eſt donc de ſon intérêt de paroître en avoir le moins poſſible, & par conſéquent, d'en employer le moins poſſible à ſa culture, & point du tout à ſon amélioration: s'il arrivoit qu'un fonds s'accumulât entre les mains d'un fermier françois, la taille ſeroit preſqu'équivalente à une

prohibition d'en faire l'emploi ſur la terre. De plus, on y ſuppoſe que cette taxe eſt déshonorante, & qu'elle dégrade le taillable, non-ſeulement au deſſous du rang de gentilhomme, mais au deſſous du bourgeois, & quiconque prend à louage les terres d'un autre, y devient ſujet. Il n'y a ni gentilhomme, ni bourgeois qui ait un fonds, qui ſe ſoumette à cette humiliation. Ainſi, cette taxe n'empêche pas ſeulement qu'on employe les fonds accumulés ſur la terre à ſon amélioration, elle en détourne auſſi tout autre fonds. Les anciennes dixmes & les quinziemes, ſi uſités anciennement en Angleterre, ſi on les conſidére en tant qu'elles affectoient la terre, paroiſſent avoir été des taxes de la même nature que la taille.

On ne pouvoit s'attendre que ceux qui tenoient les terres, découragés par tant d'obſtacles, fiſſent de grands progrès dans l'agriculture. Avec toute la liberté & la ſécurité que la loi peut donner à cet ordre d'hommes, il ne peut proſpérer ſans avoir toujours de grands déſavantages à combattre. Le fermier, comparé avec le propriétaire, eſt comme un marchand qui commerce avec

de l'argent d'emprunt, comparé au marchand qui fait le commerce avec ses propres deniers. Le fonds de l'un & de l'autre peut augmenter ; mais, en supposant qu'ils ayent tous deux une conduite également bonne, celui du premier doit s'accroître plus lentement que celui du second, à cause de la partie considérable des profits, qui est absorbée par l'intérêt du prêt. Que le fermier & le propriétaire soient également sages & entendus, il faut de même que les terres cultivées par le premier, se bonifient plus lentement que celles qui sont cultivées par le second, & la raison en est que la rente absorbe une grande partie du produit, que le fermier pourroit sans cela employer à rendre la terre encore meilleure. Ajoutez que l'état du fermier est, par la nature des choses, inférieur à celui d'un propriétaire. Dans la plus grande partie de l'Europe, les laboureurs sont regardés comme étant d'un rang inférieur à la premiere classe des marchands & des artisans ; &, dans toute l'Europe, on les met au dessous des négocians & des manufacturiers. Or il n'est pas naturel qu'un homme qui a par-devers lui un fonds considérable, quitte un état su-

périeur pour passer à un inférieur. Ainsi, dans notre Europe même, telle qu'elle est à présent, il ne sortira guere de fonds des autres professions pour aller à la terre, par le moyen du fermage. Il en sortira peut-être plus dans la Grande-Bretagne que par-tout ailleurs, quoique les grands fonds qu'on y employe ainsi dans certains endroits, ayent généralement été acquis par la voie même du fermage, qui, pour l'ordinaire, est peut-être la plus lente de toutes les voies pour en acquérir. Cependant, après les petits propriétaires, ce sont par-tout les riches & gros fermiers qui améliorent le plus. C'est ce qu'ils font en Angleterre, plutôt que dans toute autre monarchie de l'Europe. On dit que les fermiers de la Hollande & de Berne en Suisse, ne le cédent point aux nôtres.

Outre tout ce que je viens de dire, l'ancienne politique de l'Europe s'opposoit à l'amélioration & à la culture, tant de la part du propriétaire que de celle du fermier; premierement, par la prohibition générale de l'exportation du bled sans une permission expresse, ce qui paroît avoir été un réglement universel; & secondement, par les en-

traves qu'on mettoit au commerce i
térieur, non-seulement du bled, ma
de presque toute autre partie du pr
duit de la ferme, par les loix absurd
contre les monopoleurs, les regratie
& les accapareurs, & par les privil
ges des foires & des marchés. No
avons déja observé comment la défen
d'exporter le bled, jointe à certair
encouragemens donnés pour l'impo
tation du bled étranger, nuisit à l
culture de l'ancienne Italie, le pay
de l'Europe naturellement le plus fe
tile, & qui étoit alors le siege du pl
grand empire du monde. Il n'est peu
être pas aisé d'imaginer à quel point d
découragement ces mêmes causes on
dû porter la culture dans des pay
moins fertiles.

CHAPITRE III.

De la naissance & du progrès des cite & des villes, après la chûte de l'em pire romain.

APRÈS la chûte de l'empire romain, les habitans des cités & des villes n furent pas plus favorisés que ceux de

a campagne. Véritablement ils formoient un ordre d'hommes fort différens des premiers habitans des anciennes républiques de la Grece & de l'Italie. Ceux-ci étoient composés principalement des propriétaires des terres, entre lesquels on avoit partagé le territoire dans l'origine, & qui trouverent leur avantage à bâtir leurs maisons près les unes des autres, & à les entourer d'une enceinte de murs pour la défense commune. Il paroît, au contraire, qu'après la chûte de l'empire romain, les propriétaires des terres vécurent généralement dans des châteaux fortifiés, sur leur territoire particulier & au milieu de leurs tenanciers & de leurs vassaux. Les villes furent sur-tout habitées par les marchands & les artisans, qui alors semblent avoir été d'une condition servile, ou très-peu s'en faut. Les privileges que nous voyons avoir été accordés par d'anciennes chartes aux habitans de quelques-unes des principales villes de l'Europe, font assez connoître ce qu'ils étoient avant ces concessions. Quand on voit des gens auxquels il est accordé comme un privilege, qu'ils puissent marier leurs filles sans le consentement de leurs sei-

gneurs; qu'après leur mort ce soie
leurs enfans & non leurs seigneurs
qui héritent de leurs biens; qu'ils pui
sent disposer de leurs effets par test
ment, on peut conclure qu'ils étoien
auparavant dans le même rang, ou à
peu-près dans le même rang, que le
vilains de la campagne.

Il semble, en effet, qu'ils ayent ét
une pauvre & chétive espece de gen
qui alloient avec leurs marchandise
de place en place & de foire en foire
comme font aujourd'hui les petits mer
ciers ou porte-balles. On levoit alor
dans toute l'Europe, comme on lev
à présent dans plusieurs gouvernemen
tartares de l'Asie, des taxes sur les per
sonnes & les marchandises des voya
geurs, quand ils passoient dans certain
manoirs & sur certains ponts, quan
ils transportoient leurs marchandise
d'un endroit à l'autre dans une foire,
& quand ils y montoient une loge ou
une échoppe pour les vendre. Ces dif-
férentes taxes étoient connues sous le
nom de droits de péage, de pont, de
peson, d'établage. Quelquefois le roi,
quelquefois un grand seigneur qui, dans
certains cas, en avoit le pouvoir, ac-
cordoit à des marchands particuliers,

pécialement à ceux qui vivoient dans
eur domaine, l'exemption de ces droits.
Cette exemption les faisoit appeller
rancs-marchands, quoiqu'à d'autres
gards ils fussent d'une condition ser-
vile ou approchant. En retour, ils
voient coutume de payer à leur pro-
ecteur une sorte de capitation annuelle.
ls n'obtinrent guere cette protection
ans quelque considération grave, & la
apitation qu'ils payoient étoit, peut-
tre, une compensation pour ce que
eurs patrons pouvoient perdre en les
ffranchissant des autres taxes. Il pa-
oît que ces capitations & exemptions
toient d'abord personnelles, & qu'el-
es ne tomboient que sur des individus
particuliers, soit leur vie durant, soit
à la volonté de leurs protecteurs. Dans
es états très-imparfaits qui ont été pu-
bliés sur les cadastres de différentes vil-
les d'Angleterre, il est souvent fait men-
tion, tantôt d'une taxe que les bour-
geois particuliers payoient au roi, ou
à d'autres grands seigneurs, pour cette
espece de protection, & tantôt du sim-
ple montant général de toutes ces
taxes.

Mais quelque servile que puisse avoir
été originairement la condition des ha-

bitans des villes, il'eſt conſtant qu'il parvinrent à la liberté & à l'indépendan ce, beaucoup plutôt que ceux qui te noient les terres dans la campagne. L partie de revenu que le roi tiroit d ces capitations dans une ville, étoi communément donnée à bail duran un certain nombre d'années, pour un rente fixe, quelquefois au Sherif di pays & quelquefois à d'autres. Le bourgeois de la ville même avoien ſouvent aſſez de crédit pour qu'on l leur donnât, à condition qu'ils ſeroien tous ſolidaires pour le total de la rente Cette maniere d'affermer étoit tout à-fait conforme à l'économie que pra tiquoient, je crois, tous les ſouve rains de l'Europe, & qui conſiſtoit ſou vent à affermer des manoirs entiers à tous les tenanciers de ces manoirs. Chacun de ceux-ci, & tous enſemble, devenoient reſponſables de toute la rente; mais en revanche, il leur étoit permis de la percevoir comme ils ju geoient à propos, & de la payer à l'échiquier par les mains de leur baillif. Cette permiſſion les mettoit à l'abri de l'inſolence des officiers royaux, avantage qui paſſoit alors pour être de la derniere importance.

Dans les commencemens, la ferme e la ville fut probablement donnée ux bourgeois, ſur le même pied qu'elle avoit été à d'autres fermiers, c'eſt-à-ire, pour un certain nombre d'années eulement. Mais il paroît que dans la uite, la pratique générale fut de la onner en fief, c'eſt-à-dire, à perpé-uité, moyennant une rente qui ne ouvoit plus augmenter. Comme cette ente devenoit ainſi perpétuelle, les xemptions pour leſquelles on la payoit, evenoient auſſi en revanche égale-ıent perpétuelles. Elles ceſſerent donc 'être perſonnelles & on ne pouvoit plus s conſidérer comme attachées à tel ou el individu, mais comme appartenant ux bourgeois d'un bourg particulier, ui, par cette raiſon, étoit appellé un ourg franc, comme on avoit appellé es bourgeois du lieu francs-bourgeois ou francs-marchands.

Dans les villes auxquelles cette conceſſion fut faite, les bourgeois reçurent généralement en même tems, les mportans privileges de pouvoir marier eurs filles, de laiſſer leurs biens à leurs nfans & de teſter. J'ignore ſi l'uſage voit été auparavant de les accorder ux bourgeois particuliers, ou aux in-

dividus, avec la liberté du commerce
Je ne regarde pas comme hors de vrai
ſemblance qu'ils l'ayent été, quoiqu
je n'en puiſſe donner aucune preuv
directe. Mais, quoiqu'il en ſoit, déli
vrés des principaux attributs de la con
dition de vilain & de ſerf, ils devin
rent au moins libres, dans le ſens qu
nous donnons préſentement au mo
liberté.

Ce n'eſt pas tout: ils furent géné
ralement érigés en même tems en com
munautés, ou corporations, avec le pri
vilege d'avoir des magiſtrats & un con
ſeil de ville à eux, de faire des ſtatut
pour leur propre gouvernement, d
bâtir des murailles pour leur défenſe
de mettre tous les habitans ſous un
ſorte de diſcipline militaire, en les obli
geant de veiller & de faire le guet, c'eſt
à-dire, ſelon ce qu'on entendoit an
ciennement par-là, de garder & de dé
fendre ces murailles, contre toutes le
attaques & les ſurpriſes de jour & d
nuit. En Angleterre, ils étoient géné
ralement exempts d'être traduits de
vant les cours du canton ou du com
té, & tous les procès qui s'élevoien
entr'eux, excepté ceux de la couron
ne, étoient laiſſés à la déciſion de leur
propre

ropres magiſtrats. Ils obtinrent ſou-
ent dans d'autres pays des juriſdic-
ons bien plus conſidérables & plus
endues.

Il fut probablement néceſſaire d'ac-
order à ces villes, qui prenoient à fer-
e le revenu que le roi tiroit d'elles,
ne eſpece de juriſdiction coactive,
our obliger leurs propres citoyens à
yer chacun ſa taxe. Dans ces tems
déſordre, il eût été très-embarraſ-
nt pour eux, d'être obligés de ſe pour-
oir par-devant tout autre tribunal,
ur avoir juſtice ſur cet article. Mais
doit paroître extraordinaire, que les
uverains de tous les différens pays
l'Europe ayent échangé de cette
aniere pour une rente fixe & déſor-
ais non ſuſceptible d'augmentation,
elle de toutes les branches de leur re-
nu, qui pouvoit s'accroître davan-
tage, avec le tems, par le cours natu-
r des choſes, ſans qu'il leur en coû-
t ni frais, ni ſoins; & qu'ils ayent
plus érigé, comme ils le firent, une
ſorte de république indépendante, dans
le cœur de leurs propres domaines.

Pour entendre cela, il faut ſe ſou-
venir que de tous les ſouverains de
l'Europe, il n'y en avoit peut-être pas

un dans ce tems-là qui fût en état
protéger, dans toute l'étendue de
domaines, la partie foible de ses suje
contre l'oppression des grands seigneu
Ceux que la loi ne pouvoit proté
& qui n'étoient point par eux-mên
assez forts pour se défendre, étoi
obligés ou d'avoir recours à la prot
tion de quelque grand, & de l'ach
ter, en devenant ses esclaves ou
vassaux, ou bien de former entr'e
une ligue défensive. Les habitans
villes & des bourgs, considérés com
de simples individus, ne pouvoient
défendre; mais en se liguant avec le
voisins, ils étoient capables de fa
une assez bonne résistance. Les gran
méprisoient les bourgeois, qu'ils
gardoient non-seulement comme d'
ordre différent, mais comme un
d'esclaves émancipés, & presque d'u
autre espece qu'eux. La richesse
bourgeois ne manquoit jamais d'e
citer leur envie & leur indignation,
dans toute occasion, ils les pilloie
sans miséricorde & sans remords. I
bourgeois de leur côté, haïssoient n
turellement & craignoient les seigneu
le roi avoit pour eux les mêmes se
timens; mais quoiqu'il pût mépri

.ussi la bourgeoisie, il n'avoit aucun
ùjet de la haïr ni de la craindre. Un
ntérêt mutuel portoit donc les bour-
eois à soutenir le roi, & le roi à les
outenir contre les seigneurs. Ils étoient
es ennemis de ses ennemis, & il étoit
ntéressé à leur procurer la sûreté &
indépendance, à l'égard de ces enne-
nis. C'est ce qu'il faisoit, autant qu'il
ouvoit, en leur accordant des magis-
rats à eux, le privilege de se gouver-
er par leurs statuts, celui d'élever
es murailles pour leur défense, & le
roit de soumettre les habitans à une
orte de discipline militaire. Sans l'éta-
lissement d'un gouvernement régulier
e cette espece, sans quelqu'autorité,
our faire agir les habitans selon un
ertain plan ou systême, l'association
olontaire, pour leur défense, n'eût
mais pu être solide & durable. Ils
'y auroient pas trouvé la sûreté qu'ils
herchoient, & le roi n'auroit jamais
ré d'eux un grand secours. En leur
onnant en fief la ferme de la taxe
u'il levoit sur eux, il ôtoit à ceux
u'il vouloit avoir pour amis, ou, si
n peut parler ainsi, pour ses alliés,
out sujet de méfiance & de soupçon
u'il dût un jour les opprimer, soit

en augmentant le prix de la ferm
ſoit en la donnant à d'autres fermie
C'étoit ſi bien là le motif des ſo
verains, que les princes qui vivoie
le plus mal avec leurs barons, ont é
juſtement ceux qui ont fait le plus
ces ſortes de conceſſions. Le roi Je
d'Angleterre, par exemple, ſeml
avoir été celui qui a pouſſé le plus lo
la libéralité à l'égard de ſes villes. Pl
lippe I, roi de France, perdit tou
autorité ſur ſes barons, vers la fin
ſon regne. Selon le P. Daniel, ſon fi
Louis, connu depuis ſous le nom
Louis le Gros, conſulta les évêq
des domaines royaux, ſur les moye
les plus propres à contenir la violen
des grands ſeigneurs. Ils propoſere
deux choſes; l'une, de créer un no
vel ordre de juriſdiction, en établ
ſant des magiſtrats & un conſeil
ville, dans chaque ville conſidéral
de ſes domaines; l'autre, de form
une nouvelle milice, & de faire m
cher à ſon ſecours, dans l'occaſio
les habitans des villes, ſous le co
mandement de leurs magiſtrats. L
antiquaires françois, datent de ce
époque l'inſtitution des magiſtrats
des conſeils des villes de France.

ſut pendant les regnes malheureux des princes de la maiſon de Suabe, que la plupart des villes d'Allemagne reçurent les premieres conceſſions de leurs privileges, & que la fameuſe ligue anſéatique commença à devenir formidable.

Il paroît qu'alors la milice des villes n'étoit pas inférieure à celle de la campagne, & comme elle pouvoit s'aſſembler plus aiſément dans les cas preſſans, les bourgeois eurent ſouvent l'avantage de leurs querelles avec les ſeigneurs voiſins. Dans les pays, tels que l'Italie & la Suiſſe, où le ſouverain perdit ſon autorité, ſoit parce qu'ils étoient à une trop grande diſtance du ſiege du gouvernement, ſoit parce qu'ils étoient forts d'aſſiette, ſoit par quelqu'autre raiſon, les villes devinrent généralement indépendantes & vainquirent toute la nobleſſe de leur voiſinage, & l'obligerent de raſer ſes châteaux dans la campagne, & de vivre paiſiblement dans la ville comme les autres habitans. C'eſt en abrégé l'hiſtoire de la république de Berne & de pluſieurs autres villes de la Suiſſe. Si on excepte Veniſe, dont l'hiſtoire eſt un peu différente, c'eſt encore celle de toutes les

républiques confidérables d'Italie qu'on vit s'élever & périr en fi grand nombre, entre la fin du dixieme & le commencement du feizieme fiecle.

En France, en Angleterre & ailleurs, où l'autorité du fouverain, quoique fouvent très-foible, ne fut jamais détruite entierement, les villes n'eurent pas la même facilité à fe rendre abfolument indépendantes. Elles acquirent cependant affez de confidération pour que le fouverain ne pût leur impofer, fans leur confentement, aucune taxe, outre celle de la rente qu'elles tenoient de lui à ferme, & qui étoit arrêtée une fois pour toutes. En conféquence, elles étoient invitées à envoyer des députés à l'affemblée des Etats du royaume, & à s'y joindre au clergé & aux barons, dans les néceffités urgentes, pour accorder au roi un fubfide extraordinaire. Comme elles étoient généralement plus favorables au pouvoir de la couronne, elles ont été quelquefois employées, ce femble, à contre-balancer l'autorité de la haute nobleffe dans ces affemblées. De là l'origine des repréfentans des bourgs dans les états généraux de toutes les grandes monarchies de l'Europe.

C'eſt ainſi que l'ordre & le bon gouvernement, & avec eux la liberté & la ſûreté des individus s'établirent dans les villes, dans le tems où ceux qui tenoient les terres de la campagne, étoient expoſés à toute ſorte de violences. Les hommes ainſi opprimés ſe contentent naturellement de ce qu'il faut pour leur ſubſiſtance, parce que s'ils acquéroient au delà, ils ne feroient que tenter l'injuſtice de leurs oppreſſeurs. Quand, au contraire, ils ſont ſûrs de jouir des fruits de leur induſtrie, elle ſe déploye naturellement davantage; ils cherchent à rendre leur condition meilleure & tâchent d'acquérir non-ſeulement ce qui eſt néceſſaire pour vivre, mais ce qu'il faut pour vivre commodément & agréablement. De là vient que cette induſtrie qui aſpire à quelque choſe de plus que le ſimple néceſſaire, s'eſt établie dans les villes bien du tems auparavant qu'elle devînt commune parmi les gens de la campagne. Si un pauvre cultivateur, dans le ſervage, amaſſoit quelque petit fonds, il devoit naturellement le dérober avec un grand ſoin à la connoiſſance de ſon maître, qui autrement s'en ſeroit emparé, & ſaiſir la premiere

occaſion de déſerter dans une vill
La loi avoit alors tant d'indulgenc
pour les habitans des villes, & ſou
haitoit ſi fort de diminuer l'autorit
des ſeigneurs ſur ceux de la campagne
que ſi le déſerteur pouvoit ſe ſouſtra
re aux pourſuites de ſon ſeigneur pen
dant un an, il étoit libre pour tou
jours. Ainſi tout ce qui s'accumula d
fonds dans les mains de la partie in
duſtrieuſe des habitans de la campagne
prit naturellement ſon refuge dans le
villes, comme dans les ſeuls ſanctuai
res où il pouvoit ètre aſſuré aux per
ſonnes qui l'avoient acquis.

Il eſt vrai que les habitans des vil
les doivent toujours tenir en dernie
reſſort de la campagne leur ſubſiſtan
ce, les matieres & les inſtrumens qu
ſervent à leur induſtrie; mais ceu
d'une ville ſituée près des côtes de l
mer ou près d'une riviere navigable
ne ſont pas néceſſairement réduits
les tirer de la campagne qui eſt dan
leur voiſinage; ils ont un champ beau-
coup plus vaſte, & peuvent les faire
venir des extrêmités du monde, ſoit
par l'échange du produit manufacturé
de leur propre induſtrie, ſoit en fai-
ſant le commerce de tranſport entre

es pays éloignés, & en échangeant
produit d'un pays pour celui de l'au-
re. De cette maniere, une ville pour-
oit s'élever à un haut degré de richeſ-
& de ſplendeur, tandis que non-ſeu-
ment le pays qui l'avoiſine, mais en-
ore tous ceux avec leſquels elle com-
erceroit, demeureroient pauvres &
iſérables. Peut-être que chacun de
s pays, pris ſéparément, ne lui four-
iroit qu'une petite partie de ſa ſubſiſ-
nce & de ſes affaires; mais tous en-
mble pourroient lui fournir une ſub-
ſtance conſidérable & de grandes af-
ires. Quoique le commerce de ces
ms-là ſe fît dans un cercle étroit, il
avoit cependant des pays opulens &
duſtrieux. Tel fut l'empire grec, tant
'il ſubſiſta, & celui des Sarraſins,
urant le regne des Abaſſides. Telle
it encore l'Egypte, jusqu'à ce qu'elle
it conquiſe par les Turcs, quelque
rtie de la Côte de Barbarie, & tou-
s ces provinces d'Eſpagne qui étoient
us le gouvernement des Mores.
Les villes d'Italie ſemblent avoir été
s premieres de l'Europe qui s'éleve-
nt par le commerce à un degré con-
dérable d'opulence. L'Italie ſe trouve
centre de la partie du monde qui

étoit alors avancée & civilisée. D'a
leurs, quoique les Croisades ayent n
cessairement retardé le progrès de
plus grande partie de l'Europe, par
grande perte de fonds & d'habita
qu'elles occasionnerent, elles fure
extrêmement favorables à celui de qu
ques villes d'Italie. Les grandes a
mées qui marchoient de toute part
la conquête de la Terre-Sainte, do
nerent un encouragement extraor
naire à la marine de Venise, de G
nes & de Pise, qui leur fournirent qu
quefois des vaisseaux pour les transp
ter, & toujours des vivres. Ell
étoient, pour ainsi dire, les comm
saires de ces armées, & la manie
plus destructive qui se soit jamais e
parée des nations européennes,
une source d'opulence pour ces rép
bliques.

Par l'importation des beaux ouvr
ges manufacturés & du luxe dispe
dieux de pays plus riches, les habita
des villes commerçantes fournirent
l'aliment à la vanité des grands pr
priétaires qui s'empresserent de donn
pour ces marchandises étrangeres,
grandes quantités de produit brut
leurs terres; c'est pourquoi nous voyo

que dans ce tems-là, le commerce de la plus grande partie de l'Europe consistoit principalement dans l'échange de leur produit brut avec le produit manufacturé de pays plus civilisés. C'est ainsi que la laine d'Angleterre s'échangeoit ordinairement pour les vins de France & pour les fines étoffes de Flandres, comme le bled de la Pologne s'échange aujourd'hui pour les vins & les eaux-de-vie de France, & pour les soieries & les velours de France & d'Italie.

Le goût pour les belles choses qui sortoient de manufactures portées à une plus grande perfection, s'introduisit de cette maniere dans les pays où l'on ne faisoit point ces sortes d'ouvrages. Mais quand ce goût devint si général, que beaucoup de monde voulut en avoir, les marchands, pour épargner les frais du transport, tâcherent naturellement d'établir chez eux des manufactures de la même espece. De-là l'origine des premieres manufactures dont le produit peut se vendre au loin, & qui semblent s'être établies dans les provinces occidentales de l'Europe, après la chûte de l'empire romain.

Il n'y a jamais eu ni pu avoir de grand pays qui n'ait eu dans ſon ſein quelque eſpece de manufactures, & quand on dit d'un pays étendu qu'il n'en a point, il faut toujours entendre cela de celles qui ſont plus belles & plus parfaites, ou qui ſont propres pour la vente au loin. Dans tout pays conſidérable, le vêtement & le meuble de la plus grande partie du peuple ſont toujours le produit de l'induſtrie nationale. C'eſt même plus univerſellement le cas de ces pays pauvres qu'on dit communément n'avoir pas de manufactures, que celui des pays riches où l'on dit qu'elles abondent. On trouvera généralement dans ceux-ci beaucoup plus de productions étrangeres, dans le vêtement & l'ameublement du bas peuple, qu'on n'en trouvera dans les autres.

Ces manufactures, propres pour la vente au loin, ſemblent s'être introduites dans différens pays en deux manieres.

Elles l'ont été quelquefois de la maniere dont je viens de parler, par l'opération violente, ſi on peut s'exprimer ainſi, des fonds des marchands & des entrepreneurs particuliers qui les

ont établies, à l'imitation de quelques-unes de même espece, qui existoient chez l'étranger. Ces sortes de manufactures sont donc les enfans du commerce étranger, & telles paroissent avoir été les anciennes manufactures de soieries, de velours & de brocards, qui s'introduisirent à Venise, au commencement du treizieme siecle. Il semble qu'on doit mettre au même rang celles de draps fins, qui florissoient anciennement en Flandres, & qui passerent en Angleterre, au commencement du regne d'Elisabeth. Telles sont encore aujourd'hui les manufactures de Lyon & de Spital-Fields. Comme elles s'établissent à l'imitation de celles qui sont chez l'étranger, elles travaillent généralement des matieres étrangeres. Lorsque la manufacture de Venise étoit florissante, il n'y avoit pas un seul mûrier, ni par conséquent un seul ver à soie dans toute la Lombardie. Les Vénitiens tiroient leurs matieres de la Sicile & du Levant, la manufacture même étant à l'imitation de celle de l'empire Grec. On n'a commencé à planter des mûriers en Lombardie, qu'au commencement du treizieme siecle, ce qui se fit par l'encourage-

ment que donna Louis Sforce, du de Milan. Les manufactures de Flandres employoient principalement le laines d'Espagne & d'Angleterre. L laine d'Espagne fut la matiere employée en Angleterre, non dans se premieres manufactures de laine, mai dans les premieres qui s'y établiren pour la vente au loin. Les soies étrangeres fournissent encore aujourd'hui Lyon plus de la moitié de ces matieres, & dans les premiers tems, elle lui fournissoient le tout ou presque l tout. Il est vraisemblable que l'Angleterre ne produira aucune de celle qu'employe la manufacture de Spital Fields. Comme ces sortes de manufactures ont généralement pour auteur quelques individus, leur siege est quelquefois dans une ville maritime, & quelquefois dans une ville située bien avant dans les terres. C'est l'intérêt, le jugement ou le caprice de leurs auteurs qui en décide.

D'autres fois, les manufactures propres pour la vente au loin, s'élevent naturellement, &, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, par la perfection qu'acquierent graduellement les fabriques absolument nécessaires dans les pays

les plus pauvres & les plus barbares. Ces ſortes de manufactures employent généralement les matieres que le pays produit, & il ſemble que ſouvent elles ſe ſoient d'abord perfectionnées & raffinées dans l'intérieur des terres, non pas à une très-grande, mais à une bonne diſtance des côtes de la mer, & quelquefois même de toute riviere navigable. L'intérieur d'un pays, quand il eſt fertile & facile à cultiver, produit beaucoup plus de vivres qu'il n'en faut pour la ſubſiſtance des cultivateurs, & ſouvent la ſortie de cet excédent peut être difficile, à cauſe des frais qu'il en coûteroit pour le tranſporter hors du pays par terre & par eau. L'abondance amene donc alors le bon marché des denrées, & invite à s'établir dans le voiſinage, un grand nombre d'ouvriers dont l'induſtrie peut trouver là mieux qu'ailleurs les néceſſités & les commodités de la vie. Ces ouvriers manufacturent les matieres que la terre produit, & quand leur ouvrage eſt fait, ils l'échangent, ou, ce qui revient au même, ils en échangent le prix contre une plus grande quantité de matieres & de denrées. Ils donnent une nouvelle valeur au ſur-

plus du produit brut, en épargnant l
dépense de le voiturer au bord de l'ea
ou à quelque marché éloigné, & e
échange ils fournissent aux cultivateur
quelque chose d'utile ou d'agréable
à meilleur compte qu'ils ne pouvoien
l'avoir auparavant. Les cultivateur
vendent le surplus de leur produit u
meilleur prix, & achetent à meilleu
marché les commodités dont ils on
besoin. Cet avantage leur donne er
même tems l'envie & le pouvoir d'augmenter
ce surplus du produit, en améliorant
& en cultivant mieux la terre:
& comme la fécondité de la terre a fait
naître les manufactures, les progrès
de celles-ci réagissent sur la terre, &
font cause qu'elle devient encore plus
fertile. Car quoique le produit de la
terre & celui des manufactures grossieres
ne puissent que très-difficilement
supporter la dépense d'un long transport,
ce qui vient d'une manufacture
perfectionnée le peut aisément. Il contient
souvent dans un petit volume le
prix d'une grande quantité de produit
brut. Un morceau de fin drap, par
exemple, qui ne pese que huit livres, contient
en soi le prix, non-seulement de
huit livres de laine, mais quelquefois de

lusieurs milliers pesant de bled, qui font
 subsistance des différens ouvriers &
e ceux qui les ont employés immédia-
ement. Le bled qu'on auroit eu peine
 transporter en nature hors du pays,
t ainsi virtuellement exporté sous la
orme d'ouvrage manufacturé, forme
ous laquelle il peut aisément se trans-
orter dans les endroits du monde les
us reculés. C'est ainsi que se sont
evées naturellement, &, pour ainsi
re, d'elles-mêmes, les manufactures
e Leeds, Halifax, Sheffield, Bir-
ingham & Wolverhampton. De tel-
s manufactures sont les enfans de l'a-
ricu ture. L'histoire moderne dépose
u'elles ne se sont étendues & perfec-
onnées qu'après celles qui doivent
ur naissance au commerce. L'Angle-
erre étoit renommée, pour la finesse de
s draps faits avec de la laine d'Espa-
ne, plus d'un siecle avant que les ma-
ufactures que je viens de citer, &
ui fleurissent actuellement, fussent
onnes pour la vente au loin, ou pour
asser chez l'étranger. Celles-ci ne pou-
oient s'étendre & se perfectionner
u'en conséquence des progrès de l'a-
riculture, qui sont à leur tour le der-
ier & le plus grand effet du commer-

ce étranger & des manufactures qu'
introduit, comme je vais l'expliquer.

CHAPITRE IV.

Comment le commerce des villes a con tribué à l'amélioration des campagnes.

L'ACCROISSEMENT & les richeſſe des villes commerçantes & manufactu rieres contribuerent en trois différente manieres à l'amélioration & à la cul ture des pays où elles ſe trouvoient

1°. Par la commodité d'un march conſidérable & à portée qu'elles four niſſoient à la campagne pour la vent de ſon produit brut. Cet avantage n ſe bornoit même pas aux campagne où ces villes étoient ſituées; il s'éten doit à toutes celles qui avoient quel que commerce avec elles. Comme el les ouvroient à toutes un marché pou quelque partie de leur produit brut ou manufacturé, elles donnoient à tou tes quelqu'encouragement favorable à leur induſtrie & à leur avancement. Cependant les campagnes voiſines ti roient, à raiſon de leur voiſinage, le plus grand profit de ce marché; leur pro-

uit brut n'étant pas chargé des mê-
nes frais de transport, les marchands
pouvoient en donner un meilleur prix
aux producteurs, & le vendre aux con-
sommateurs aussi bon marché que ce-
lui des campagnes plus éloignées.

2°. Les habitans des villes mettoient
souvent les richesses qu'ils avoient ac-
quises à l'achat des terres qui étoient
à vendre, & qui la plupart du tems
n'étoient pas cultivées. Les marchands
ont communément l'ambition de pos-
séder un bien de campagne, & quand
ils ont une terre, ils sont généralement
ment les plus propres à la faire valoir.
Un marchand est accoutumé à mettre
la plus grande partie de son argent à
des projets utiles, au lieu qu'un sim-
ple gentilhomme campagnard est ac-
coutumé à dépenser le sien. L'un voit
souvent son argent sortir de son cof-
fre & y revenir avec un profit; l'au-
tre, quand il le tire de sa poche, s'at-
tend rarement à l'y voir revenir. Ces
différentes habitudes affectent naturel-
lement leur caractere & leurs disposi-
tions qui s'en sentent dans toutes sor-
tes d'affaires. Le premier est commu-
nément hardi, & le second timide à
entreprendre. Celui-là ne craint pas

d'employer à la fois un gros capit
pour améliorer sa terre quand il a
perspective d'en augmenter la valeu
en proportion de la dépense qu'il
fait. Si celui-ci a quelque capital, c
qui n'est pas toujours, il risque rare
ment d'en faire cet emploi. S'il fai
quelque bien à sa terre, ce n'est pa
ordinairement avec un capital, mai
avec ce qu'il peut épargner sur so
revenu annuel. Quiconque a vécu dan
une ville marchande située dans u
pays médiocrement cultivé, doit avoi
souvent remarqué combien les opéra
tions des commerçans dans ce genr
sont plus animées que celles des proprié-
taires nés à la campagne & qui y vivent
de leur bien. D'ailleurs les habitudes
d'ordre, d'économie & d'attention, que
forme le commerce rendent un hom-
me plus propre à exécuter tout projet
d'améliorissement avec profit & avec
succès.

3°. Et en dernier lieu, le commerce
& les manufactures introduisirent par
degrés l'ordre & le bon gouvernement,
& avec eux la liberté & la sûreté des
individus parmi les habitans de la cam-
pagne, qui auparavant avoient vécu
dans un état de guerre presque

ontinuel avec leurs voiſins, & dans ne dépendance ſervile à l'égard de turs ſupérieurs. Quoique cet effet du ommerce & de l'induſtrie ait été obervé le dernier, il eſt beaucoup plus nportant que tous les autres. M. Hune eſt le premier que je ſache qui en it fait mention.

Dans un pays où il n'y a ni comnerce étranger ni belles manufactues, un grand propriétaire ne trouant rien avec quoi il puiſſe échanger a plus grande partie du produit de ſa erre qui lui reſte, l'entretien des cultivateurs prélevé, il en exerce néceſairement chez lui une hoſpitalité ruſique. Si cet excédent du produit ſuffit pour la ſubſiſtance de cent ou de nille hommes, il ne peut en faire un utre uſage que celui d'entretenir cent ou mille hommes. Il eſt par conſéquent toujours environné d'une multitude de gens à ſa ſuite & qui dépendent de lui, parce que n'ayant rien à ui donner en retour de la vie & de l'habit dont ils ſont entierement redevables à ſa bonté, il faut qu'ils lui obéiſſent par la même raiſon qu'il faut que les ſoldats obéiſſent au prince qui les paye. Avant l'extenſion du com-

merce & des manufactures en Europ
l'hospitalité des riches & des grand
depuis le souverain jusqu'au plus pet
baron, étoit telle qu'il n'est pas faci
aujourd'hui de s'en former une idé
La salle de Westminster étoit la sal
à manger de Guillaume le Roux,
peut-être que souvent elle n'étoit p
trop grande pour sa compagnie. O
regarda comme un trait de magnif
cence dans Thomas Becquet, d'avo
fait joncher le plancher de sa salle c
paille fraîche ou de joncs dans la sa
son, pour que les chevaliers & le
écuyers qui ne pouvoient avoir de si
ges ne gâtassent point leurs habits lor
qu'ils s'asseoient pour dîner. On d
que le grand comte de Warwick nour
rissoit tous les jours dans ses différen
manoirs trente mille ames, & quoi
que ce nombre puisse être exagéré
l'exagération même laisse à juger qu'i
étoit très-considérable. On exerçoi
encore il y a quelques années une hos
pitalité en différens endroits des mon
tagnes d'Ecosse. Elle paroît commun
à toutes les nations qui ne connois
sent guere le commerce ni les manu
factures. J'ai vu, dit le docteur Po
cock, un chef Arabe dîner dans les

rues d'une ville où il venoit vendre ſon bétail, & inviter tous les paſſans, même les mendians, à s'aſſeoir à ſa table & à partager ſon banquet avec lui.

Les grands propriétaires n'étoient pas moins les maîtres, à tous égards, de ceux qui tenoient leurs terres, que de ceux qu'ils avoient à leur ſuite. Si ce n'étoit pas des vilains, c'étoit des tenanciers à volonté qui payoient une rente légere & nullement équivalente à la ſubſiſtance qu'ils tiroient de la terre. Un écu ou demi-écu d'Angleterre, une brebis, un agneau, étoient, il y a quelques années, dans les montagnes d'Ecoſſe la rente ordinaire pour des terres qui nourriſſoient toute une famille. C'eſt encore de même en quelques endroits, & l'argent n'y achete pas une plus grande quantité de marchandiſes que dans d'autres lieux. Si le ſurplus du produit d'un vaſte patrimoine doit être conſommé ſur les lieux même, il eſt ſouvent plus commode pour le propriétaire qu'il en ſoit conſommé une partie loin de ſa maiſon, pourvu que les conſommateurs ne dépendent pas moins de lui que ſes penſionnaires & ſes domeſtiques.

Cela lui ſauve l'embarras d'une tro
grande compagnie, ou d'une maiſo
trop nombreuſe. Un tenancier à vo
lonté qui poſſéde aſſez de terre pou
nourrir ſa famille, moyennant une ren
te qui n'eſt guere plus forte qu'u
cens, eſt auſſi dépendant du proprié
taire qu'aucun de ſes penſionnaire
ou domeſtiques, & il ne peut pas met
tre plus de réſerve à l'obéiſſance qu'i
lui doit. Comme un pareil propriétai
re nourrit ſes penſionnaires & ſes gen
chez lui, de même il nourrit ſes te
nanciers chez eux. La ſubſiſtance de
uns & des autres vient de ſa bonté
& il peut la leur continuer ou la leu
retirer, ſelon ſon bon plaiſir.

C'étoit ſur l'autorité que les grand
propriétaires avoient néceſſairement
dans cet état des choſes, ſur leurs te-
nanciers & les gens de leur ſuite, qu'é-
toit fondé le pouvoir des anciens ba-
rons. Ils devinrent de toute néceſſité
les juges & les chefs de tout ce qui vi-
voit ſur leurs terres, les juges dans
la paix & les chefs dans la guerre. Ils
pouvoient maintenir l'ordre & l'exé-
cution des loix, parce que chacun
d'eux pouvoit tourner toute la force
de ſes habitans contre l'injuſtice d'un
particulier

particulier. Perſonne qu'eux n'avoit aſſez d'autorité pour le faire; le roi même n'en avoit pas. Dans ces anciens tems, il n'étoit guere que le plus grand des propriétaires de ſes Etats, & les autres grands propriétaires ne lui rendoient certains hommages que par rapport à la néceſſité d'une défenſe commune contre des ennemis communs. Si le roi avoit voulu contraindre quelqu'un, dans les domaines d'un grand propriétaire, au payement d'une petite dette, & qu'il eût pretendu le faire de ſa propre autorité, comme tous les habitans de ces domaines étoient armés & ſe ſoutenoient les uns les autres, cette entrepriſe lui auroit preſque coûté autant d'effort que s'il eût été queſtion d'éteindre une guerre civile. Il falloit donc qu'il abandonnât l'adminiſtration de la juſtice, dans la plus grande partie du pays, à ceux qui étoient capables de l'administrer, & que, par la même raiſon, il laiſſât le commandement de la milice de la campagne à ceux auxquels cette milice obéiſſoit.

On ſe trompe, quand on imagine que ces juriſdictions territoriales doivent leur origine aux loix féodales

Non-feulement les plus hautes juri
dictions tant civiles que criminelles
mais le pouvoir de lever des troupe
& de battre monnoie, celui-mêm
de faire des ftatuts pour le gouverne
ment de fes vaffaux, étoient des droit
poffédés allodialement par les grand
propriétaires plufieurs fiecles avar
que l'Europe connût le nom des loi
féodales. L'autorité des lords faxor
en Angleterre paroît avoir été auf
grande avant la conquête que celle de
lords normands le fut après. Or o
fuppofe que les loix féodales ne devir
rent la loi commune d'Angleterre qu'
près la conquête. Que l'autorité & le
jurifdictions les plus étendues ayer
été poffédées en France par les grand
feigneurs, long-tems avant que le
loix féodales y fuffent introduites
c'eft un fait qui ne fouffre pas de dou
te. Cette autorité & ces jurifdiction
découloient néceffairement de l'état d
propriété & des mœurs dont je vier
de parler. Sans remonter aux antiqu
tés reculées des monarchies de Franc
ou d'Angleterre, nous pouvons trou
ver dans des tems bien poftérieurs d
verfes preuves que de pareils effets or
toujours de pareilles caufes. Il n'y

is trente ans que M. Cameron de Lo-
hiel, gentilhomme de Lochabar en
cosse, exerçoit la plus haute jurif-
ction criminelle sur tous ses gens,
ns aucune mission légale. Bien loin
être ce que nous appellons *Lord de
régalité*, il n'étoit pas seulement un
nancier en chef, mais il n'étoit qu'un
ssal du duc d'Argyle, & n'avoit pas
ême la qualité de juge de paix. On
t qu'il jugeoit très-équitablement,
uoique sans aucune formalité de jus-
ce, & il n'est pas improbable que
tat où cette partie du pays se trou-
oit alors le mît dans la nécessité de
endre cette autorité pour le main-
en de la tranquillité publique. Ce
ntilhomme, dont le revenu ne passa
mais cinq cents livres sterlings par
n, entraîna, en 1745, huit cents de
s gens dans sa rebellion.

Bien loin d'étendre l'autorité des
ands Seigneurs allodiaux, l'introduc-
on de la loi féodale fut plutôt une
ntative pour la modérer. Elle établit
ne subordination réguliere accom-
gnée d'une longue chaîne de servi-
es & de devoirs depuis le roi jusqu'au
oindre propriétaire. Durant la mi-
orité du propriétaire, la rente, aussi

bien que l'adminiſtration de ſes terre
tomba entre les mains de ſon ſup
rieur immédiat, & par conſéquent ce
les des grands propriétaires entre l
mains du roi, qui fut chargé de l'e
tretien & de l'éducation du pupile,
qui, en vertu de ſon autorité de t
teur, fut cenſé avoir le droit de le m
rier, pourvu que ce fût d'une m
niere convenable à ſon rang. Ma
quoique cette inſtitution tendît néce
ſairement à fortifier l'autorité du r
& à affoiblir celle des grands propri
taires, elle ne put le faire juſqu'à ét
blir l'ordre & le bon gouverneme
parmi les habitans de la campagn
parce qu'elle ne fut pas capable
changer l'état de la propriété & l
mœurs d'où naiſſoit le déſordre. L'a
torité du gouvernement continua d'
tre, comme auparavant, trop foib
dans le chef & trop forte dans les mer
bres, & la trop grande force des mer
bres étoit la cauſe de la foibleſſe c
chef. Le roi ne fut pas plus en ét
de contenir la violence des grands ſe
gneurs. Ils continuerent de ſe faire,
leur diſcrétion, preſque toujours
guerre entr'eux, & ſouvent de la fai
au roi; & la campagne toute ouver

e cessa pas d'être une scene de vio-
ence, de rapine & de désordre.

Mais ce que la violence des institu-
ions féodales ne put jamais effectuer
ut amené graduellement par l'opéra-
ion lente & insensible du commerce
tranger & des manufactures, qui, par
egrés, vinrent à fournir aux grands
ropriétaires de quoi échanger tout le
urplus du produit de leurs terres, en
eur présentant des choses qu'ils pou-
oient consommer eux-mêmes, sans
s partager avec leurs tenanciers &
urs pensionnaires. Tout pour nous,
en pour les autres, semble avoir
té dans tous les âges la vile maxime
es maîtres du genre humain. Dès qu'ils
ouverent le moyen de consommer
ux-mêmes toute la valeur de leurs
entes, ils ne voulurent plus en faire
art à personne. Pour une paire de
oucles de diamans, par exemple, ou
our quelque chose d'aussi inutile &
'aussi frivole, ils échangeoient peut-
tre la subsistance, ou, ce qui revient
u même, le prix de la subsistance an-
uelle d'un millier d'hommes, & en
ême tems tout le poids & l'autorité
u'ils en tiroient. Cependant les bou-
es devoient être à eux seuls, & per-

sonne qu'eux ne devoit en avoir moindre part; au lieu que, dans l'a cienne maniere de dépenser, il fall partager leur jouissance avec mille pe sonnes au moins. Cette différence éto complettement décisive pour les jug qui avoient à prononcer sur la préf rence; & c'est ainsi qu'ils troquere tout leur pouvoir & leur autorité po la plus puérile, la plus basse & la pl sordide de toutes les vanités.

Dans un pays qui n'a ni commer étranger, ni belles manufactures, u homme de dix mille livres sterlings d rente ne peut guere employer son r venu autrement qu'à faire subsist peut-être mille familles, qui tout sont nécessairement à ses ordres. Dar l'état présent de l'Europe, il peut dé penser & généralement il dépense so revenu de maniere qu'il n'entretier & ne nourrit pas directement ving personnes, & qu'il ne peut pas com mander à plus de dix laquais qui n'e valent pas la peine. Peut-être qu'indi rectement il fait subsister autant o même plus de monde qu'il n'auroi pu le faire avec l'ancienne maniere d dépenser. Car quoique la quantité d productions précieuses pour lesquelle

il échange ſon revenu ſoit fort petite, le nombre des ouvriers employés à les recueillir & à les préparer doit néceſſairement avoir été fort grand. Ce qui les rend généralement ſi cheres, c'eſt le ſalaire des ouvriers & les profits de ceux qui les employent; en payant le prix qu'elles coûtent, il paye indirectement tous ces ſalaires & profits, & contribue ainſi à la ſubſiſtance annuelle de bien des gens. Mais en général il ne contribue que pour une très-petite partie à celle de chacun d'eux, à celle de quelques-uns peut-être pour un dixieme, pas pour un centieme à celle de la plupart, pas même pour un millieme ou pour un dix-millieme à celle de certains autres; de ſorte que tous ſont plus ou moins indépendans de lui, parce que généralement ils peuvent ſubſiſter ſans lui.

Lorſque les grands propriétaires conſument leurs rentes à faire ſubſiſter leurs tenanciers & les gens de leur ſuite, chacun d'eux procure l'entiere ſubſiſtance à ſes tenanciers & à ceux de ſa ſuite. Mais quand ils les employent à faire ſubſiſter les marchands & les artiſans, peut-être que pris collectivement ils nourriſſent un auſſi grand

nombre, &, attendu le dégât qui ac
compagne l'hofpitalité ruftique, pro
bablement un plus grand nombre d
gens qu'ils n'en nourriffoient aupara
vant. Chacun d'eux en particulier n
contribue que pour une petite portio
à la fubfiftance de chacun des indiv
dus qui compofent ce grand nombre
Chaque marchand, chaque artifan tir
la fienne non d'une feule, mais d
cent ou mille pratiques différentes
Quoique redevable en quelque fort
à toutes, il ne dépend abfolumen
d'aucune d'elles en particulier.

La dépenfe perfonnelle des grand
propriétaires s'étant accrue ainfi pa
degrés, il étoit impoffible que le nom
bre des gens de leur fuite ou de leur
penfionnaires ne diminuât pas de mê
me jufqu'à ce qu'enfin ils fuffent tous
renvoyés. La même caufe les amena
par degrés à fe défaire de la partie de
leurs tenanciers qui ne leur étoit pas
néceffaire. Les fermes furent aggran-
dies, & malgré les plaintes fur la dé-
population, il y eut une réduction dans
le nombre de ceux qu'il falloit pour cul-
tiver les terres, felon la méthode im-
parfaite de culture & d'amendement
ufitée dans ces tems-là. En fupprimant

es bouches inutiles, & en exigeant du ermier la pleine valeur de la ferme, e propriétaire obtint un excédent, ou, ce qui est la même chose, le prix d'un excédent plus considérable, que les marchands & les artisans lui donnerent occasion de dépenser sur sa personne, comme il avoit déja dépensé le reste. La même cause ne cessant d'opérer, l souhaita de grossir ses rentes au delà le ce que lui rapportoient ses terres lans l'état actuel de l'agriculture. Ses enanciers ne purent s'y accorder qu'à ine condition, savoir, que la possession des terres leur seroit assurée pour in nombre d'années qui leur donneroit le tems de recouvrer avec profit ce qu'ils avanceroient pour que les erres rendissent encore davantage. La vanité ruineuse du propriétaire lui fit accepter cette condition, & de-là l'origine des longs baux.

Le tenancier amovible, ou à volonté, qui paye la pleine valeur de la terre, ne dépend pas même entierement du propriétaire. Les avantages pécuniaires qu'ils reçoivent l'un de l'autre sont mutuels & égaux, & un tenancier de cette espece n'exposera jamais sa vie ni sa fortune pour servir son proprié-

taire. Mais s'il a un bail pour longues années, il eſt abſolument indépendant, & ſon propriétaire ne doit pas attendre de lui le plus petit ſervice au delà de ce qui eſt ſtipulé par le bail ou de ce qui lui eſt impoſé par la loi ordinaire & connue du pays.

Les tenanciers ayant eu ainſi leur indépendance, & les gens de leur ſuite leur congé, les grands propriétaires ne furent plus capables d'interrompre le cours régulier de la juſtice, ou de troubler la paix du pays. Ayant vendu leur droit d'aîneſſe, non, comme Eſaü, dans un tems de famine & de néceſſité, mais dans un excès d'abondance, pour des bagatelles & des babioles plus propres à être des jouets d'enfans qu'à être ſérieuſement recherchées par des hommes, ils perdirent toute leur importance & ne daterent pas davantage qu'un bourgeois ou un marchand riche. L'ordre s'établit dans la campagne auſſi bien que dans les villes, perſonne n'étant aſſez puiſſant pour troubler ſes opérations dans l'une plutôt que dans les autres.

Peut-être que ce que je vais dire n'eſt pas trop de mon ſujet. Cependant je ne ſaurois m'empêcher d'ob-

ſerver qu'on trouve rarement, dans les pays commerçans, de ces anciennes familles qui de pere en fils ayent poſſédé pendant pluſieurs générations un bien conſidérable. Elles ſont au contraire très-communes dans les pays qui ont peu de commerce, comme le pays de Galles & les montagnes d'Ecoſſe. Les hiſtoires arabes paroiſſent toutes pleines de généalogies, & nous avons une hiſtoire, écrite par un Kan des Tartares & traduite en pluſieurs langues de l'Europe, qui ne contient preſqu'autre choſe, preuve que ces familles-là ſont fort communes parmi ces nations. Lorſqu'un homme riche ne peut dépenſer ſon revenu qu'en faiſant ſubſiſter autant de monde qu'il en peut nourrir, ne craignez pas qu'il prodigue ſon bien, ni que ſa généroſité ſoit aſſez démeſurée pour qu'il en nourriſſe au delà de ſes moyens. Mais quand il dépenſe ſur ſa perſonne le revenu le plus conſidérable, ſouvent il ne met point de bornes à ſa dépenſe, parce que ſouvent il n'en met point à ſa vanité ou à ſon affection pour ſa chere perſonne. Ainſi, en dépit des réglemens les plus violens pour prévenir la diſſipation dans les pays commerçans, les

richeſſes reſtent rarement dans les mêmes familles. Chez les nations ſimples, au contraire, elles s'y conſervent ſans l'intervention d'aucune loi. La nature *conſommable* de la propriété des peuples paſteurs rend néceſſairement chez eux toutes ces ſortes de réglemens impoſſibles.

C'eſt ainſi qu'une révolution de la plus grande importance pour le bonheur public s'eſt faite par deux ordres d'hommes qui n'avoient pas la moindre intention de rendre ſervice au public. Le ſeul motif des grands propriétaires étoit de ſatisfaire la plus puérile vanité. Les marchands & les artiſans, beaucoup moins ridicules, agirent par la ſeule conſidération de leur propre intérêt, & en ſuivant le principe des Gagnepetits, de ne pas manquer l'occaſion d'avoir un ſol de plus. Nul d'eux ne ſut & ne prévit cette grande révolution qu'amenoient par degré la folie des uns & l'induſtrie des autres.

Voilà comment, dans la plus grande partie de l'Europe, le commerce & les manufactures, au lieu d'être l'effet de l'amélioration & de la culture des terres, en furent la cauſe & l'occaſion.

Cependant, comme cet ordre inter-

verti se trouve contraire au cours naturel des choses, il est nécessairement tout à la fois lent & incertain. Comparez la lenteur des progrès de ces pays de l'Europe, dont la richesse dépend beaucoup du commerce & des manufactures, avec la rapidité de ceux de nos colonies de l'Amérique septentrionale, dont la richesse est entierement fondée sur l'agriculture. On suppose qu'il ne faut pas moins de cinq cents ans, dans la plus grande partie de l'Europe, pour y doubler le nombre des habitans. On trouve que dans plusieurs de nos colonies de l'Amérique septentrionale, il y double en vingt ou vingt-cinq ans. En Europe, la loi de primogéniture & les perpétuations de différentes especes préviennent la division des grands patrimoines, & par-là ils empêchent la multiplication des petits propriétaires. Cependant un petit propriétaire qui connoît chaque partie de son territoire, qui le voit tout entier avec l'affection que la propriété, & spécialement la petite propriété, inspire naturellement, & qui par cette raison prend plaisir non seulement à le cultiver, mais à l'orner, est généralement de tous ceux qui amé-

liorent, le plus induſtrieux, le plu intelligent & le plus heureux. Ajoute: que ces mêmes réglemens tiennen hors du commerce une ſi grande quantité de terres, qu'il y en a toujour moins à vendre qu'il n'y a de capitaux pour en acheter; de maniere que celles qui ſont vendues le ſont toujours au prix du monopole. La rente ne paye jamais l'intérêt de l'argent qu'elles coûtent, & ſe trouve grevée par des réparations & d'autres charges accidentelles dont les frais ne produiſent aucun intérêt. Acheter une terre eſt, par toute l'Europe, l'emploi le moins profitable qu'on puiſſe faire d'un petit capital. Un homme d'une fortune médiocre, qui ſe retire des affaires, & qui veut placer ſon capital plus ſûrement, le mettra quelquefois, il eſt vrai, dans l'achat d'une terre. Souvent auſſi un homme qui exerce une profeſſion, & qui tire ſon revenu d'une autre ſource, aimera mieux aſſurer ſes épargnes par la même voie. Mais ſi un jeune homme, au lieu de s'appliquer au commerce, ou à quelque profeſſion, employe un capital de deux ou trois mille livres ſterlings à acheter & à cultiver une petite piece

e terre, il peut véritablement s'attenre à vivre dans le bonheur & l'indéendance; mais il faut qu'il renonce our jamais à toute eſpérance de granle fortune & d'illuſtration auxquelles l pouvoit prétendre comme bien d'aures, s'il avoit placé ſon fonds ailleurs. Ce même homme, d'ailleurs, quoique ans eſpérance de devenir propriétaie, dédaignera ſouvent d'être fermier. Ainſi le peu de terre qui eſt à vendre, & le haut prix qu'elle ſe vend, emêche qu'on ne mette à ſa culture & ſon amélioration un grand nombre le capitaux qui, ſans cela, auroient ris cette direction. Dans l'Amérique eptentrionale, au contraire, cinquante ou ſoixante livres ſterlings ſuffiſent ouvent pour commencer une plantaion. L'achat & le défrichement des erres incultes, y eſt l'emploi le plus rofitable des plus petits comme des lus grands capitaux, & le plus droit chemin pour y parvenir à la fortune & à l'illuſtration. Il eſt vrai qu'on y a ces ſortes de terre preſque pour rien, ou à un prix fort au deſſous de la vaeur du produit naturel, choſe impoſſible en Europe & dans tout pays où les terres ont été long-tems une pro-

priété particuliere. Si cependant l
fonds de terre devoient être partag
également entre tous les enfans, apr
la mort de tout propriétaire qui laiss
roit une famille nombreuse, on ve
droit communément le tout. Alors
en entreroit tant dans le commerc
qu'elles ne se vendroient plus à un pr
de monopole. La rente quitte, ou nett
de la terre, seroit plus approchante d
ce qu'il faudroit pour payer l'intér
de l'argent que l'acquisition auroit coû
té, & l'emploi d'un petit capital à fai
cette acquisition, pourroit rapporte
autant de profit qu'aucun autre.

Par la fertilité naturelle de son sol
par la grande étendue de ses côtes ma
ritimes, en proportion à celle de tou
te l'isle, & par les rivieres navigable
qui la traversent & qui fournissent l
commodité du transport par eau à que
ques-unes de ses parties intérieures
l'Angleterre est peut-être naturellemen
aussi propre qu'aucun grand pays d
l'Europe à être le siege du commerc
étranger d s manufactures, dont le
ouvrages se vendent au loin, & d
toutes les especes d'améliorations & d
progrès que ces d ux causes peuven
amener. D'ailleurs, dès le commence

ment du regne d'Elisabeth, la législation angloise a été particulierement attentive aux intérêts du commerce & des manufactures, &, dans le fait, il n'y a point de pays en Europe, sans en excepter même la Hollande, dont les loix, à tout prendre, soient plus favorables à cette espece d'industrie. Ainsi le commerce & les manufactures y ont fait depuis ce tems-là des progrès continuels. La culture & l'amélioration des campagnes en ont sans doute fait aussi, mais ils paroissent avoir été plus lents, & n'avoir suivi les autres que de loin. Il est probable que la plus grande partie du pays étoit cultivée avant le regne d'Elisabeth, & cependant il y reste encore beaucoup de terrein inculte, & la culture de la plupart des autres est fort inférieure à ce qu'elle pourroit être. Les loix d'Angleterre favorisent pourtant l'agriculture, non-seulement indirectement par la protection du commerce, mais par divers encouragemens directs. Hors les tems de disette, l'exportation n'est pas simplement libre, elle est encouragée par des gratifications. Dans les tems d'une abondance médiocre, l'importation du bled étranger est chargée

de droits qui équivalent à une pr
hibition. L'importation du bétail
vie est défendue en tout tems, excep
celui de l'Irlande, & cette exceptic
est récente. Les cultivateurs ont do
sur leurs concitoyens l'avantage d'u
monopole pour les deux plus forts
importans articles du produit de la te
re, le pain & la viande de boucheri
Ces encouragemens, quoique peu
être entierement illusoires dans
fonds, comme je tâcherai de le mo
trer ci-après, montrent du moins su
fisamment la bonne intention de la le
gislation en faveur de l'agricultur
Mais, ce qui est bien plus importan
que tout cela, les bons laboureurs
ont toute la sûreté, toute l'indépen
dance & toute la considération que l
loi peut donner à cet ordre d'hom
mes. De tous les pays où le droit d
primogéniture a lieu, où l'on paye de
dixmes, & où les perpétuations, quoi
que contraires à l'esprit de la loi, son
admises en certains cas, il n'en est donc
pas un seul qui puisse donner plus d'en-
couragement à l'agriculture que l'An-
gleterre. Tel est néanmoins l'état de
sa culture. Qu'eût-elle donc été, si la
loi ne lui eût donné aucun encoura-

gement direct, ſi ſes progrès avoient dépendu de ceux du commerce, & ſi la condition des bons laboureurs n'y avoit pas été meilleure qu'elle ne l'eſt dans preſque tout le reſte de l'Europe? Depuis le commencement du regne d'Eliſabeth juſqu'à préſent, il s'eſt écoulé plus de deux cents ans; période qui eſt communément tout ce que la proſpérité humaine peut durer.

La France paroît avoir eu bonne part aux commerces étrangers, près d'un ſiecle auparavant que l'Angleterre fût diſtinguée comme pays commerçant. La marine de France étoit conſidérable, ſelon les idées du tems, avant l'expédition de Charles VIII à Naples. Cependant, à tout prendre, l'agriculture eſt plus négligée en France qu'en Angleterre; les loix ne lui ont point donné d'encouragement direct.

L'Eſpagne & le Portugal font un grand commerce avec les autres parties de l'Europe, quoiqu'il ſe faſſe principalement ſur des vaiſſeaux étrangers. Celui qu'elles entretiennent avec leurs colonies, ſe fait ſur des bâtimens nationaux, & eſt beaucoup plus conſidérable, à cauſe des grandes richeſſes & de l'étendue de ces colonies. Mais il

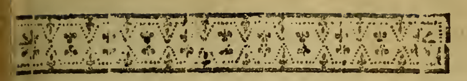
n'y a jamais introduit de manufactures considérables propres pour la vente au loin, & la plus grande partie de ces deux royaumes reste encore inculte. Le commerce étranger du Portugal est de plus ancienne date que celui d'aucun grand pays de l'Europe, excepté l'Italie.

De tous les grands pays de l'Europe, l'Italie est le seul qui semble avoir été cultivé & amélioré par-tout en conséquence du commerce étranger & des manufactures propres à la vente au loin. Avant l'invasion de Charles VIII, l'Italie, selon Guichardin, n'étoit pas moins cultivée dans les endroits montueux & ingrats que dans les plaines & les côteaux les plus fertiles. Vraisemblablement la situation avantageuse du pays & le grand nombre d'États indépendans qu'il contenoit pour lors, ne contribuerent pas peu à cette culture générale. Il n'est pas impossible aussi que, malgré l'expression générale d'un des plus judicieux & des plus réservés des historiens modernes, l'Italie n'ait pas été mieux cultivée que l'Angleterre ne l'est à présent.

Cependant le capital qu'un pays ac-

quiert par le commerce & les manufactures est tout entier une possession incertaine & précaire, jusqu'à ce qu'il en ait réalisé quelque partie en la plaçant dans la culture & l'amélioration de ses terres. On a dit, avec grande raison, qu'un marchand est citoyen du monde, parce qu'il ne tient nécessairement à aucun pays en particulier. Peu lui importe de quel endroit il fait son commerce, & un léger dégoût lui fera emporter d'un pays dans un autre & son capital & en même tems l'industrie que soutenoit ce capital. Un fonds n'appartient véritablement & immuablement à un pays que quand il y est, pour ainsi dire, répandu sur la terre, soit en bâtimens, soit en culture, ou en améliorations durables. Il ne reste plus de vestiges des grandes richesses qu'on dit avoir été possédées par les villes anséatiques, si ce n'est dans les histoires obscures du treizieme & du quatorzieme siecles. On est même incertain du lieu où quelques-unes étoient situées, & on ne sait pas trop à quelles villes d'Europe conviennent les noms latins qu'on leur donnoit. Mais quoique les malheurs de l'Italie, à la fin du quinzieme & au

commencement du feizieme fiecles, ayent fort diminué le commerce & les manufactures des villes de Lombardie & de Tofcane, ces provinces ne laiffent pas d'être encore mifes au rang des plus peuplées & des mieux cultivées de l'Europe. Les guerres civiles de Flandres & le gouvernement efpagnol, qui leur fuccéda, chafferent le commerce d'Anvers, de Gand & de Bruges; mais la Flandre continue encore d'être une des provinces de l'Europe les plus riches, les plus peuplées & les mieux cultivées. Les révolutions ordinaires de la guerre & du gouvernement tariffent aifément les fources de richeffe qui viennent du commerce feul. Celles qui viennent du bien folide fait à l'agriculture font beaucoup plus durables & ne peuvent être détruites que par ces convulfions plus violentes qu'occafionnent les déprédations de peuples ennemis & barbares continuées pendant un fiecle ou deux, telles qu'ont été celles qui arriverent quelque tems avant & après la chûte de l'empire romain dans les provinces occidentales de l'Europe.



LIVRE QUATRIEME.

Des systêmes d'économie politique.

INTRODUCTION.

L'ÉCONOMIE politique, considérée comme une branche de la science d'un homme d'Etat ou d'un législateur, se propose deux objets distincts; 1°. de procurer au peuple un bon revenu ou une subsistance abondante, ou, pour mieux dire, de le mettre en état de se les procurer lui-même; & 2°. de pourvoir à ce que l'Etat ou la communauté ayent un revenu suffisant pour les charges publiques. Elle se propose d'enrichir en même tems le peuple & le souverain.

Les différens progrès de l'opulence, chez différentes nations & en différens siecles, ont donné occasion à deux différens systêmes d'économie politique, touchant la maniere d'enrichir le peuple. Un de ces systêmes peut être ap-

pellé le ſyſtème du commerce, & l'a
tre, celui d'agriculture. Je vais tâch
de les développer le plus complett
ment & le plus clairement que je pou
rai, & je commencerai par le ſyſtèn
de commerce, qui eſt le ſyſtème mode
ne & celui qu'on entend le mieux dar
notre pays & de nos jours.

CHAPITRE I.

Du principe du ſyſtême de commerce c mercantille.

QUE la richeſſe conſiſte dans l'c
& l'argent, c'eſt une notion populair
qui vient naturellement de la doubl
fonction de l'argent comme inſtrumer
de commerce & comme meſure de
valeurs. En conſéquence de ce qu'i
eſt l'inſtrument du commerce, dès qu
nous avons de l'argent, nous nou
procurons toute autre choſe dont nou
avons beſoin, plus facilement qu'ave
toute autre marchandiſe. Il ne s'agit
diſons-nous toujours, que d'avoir d
l'argent, parce qu'avec de l'argent or
a tout ce qu'on veut. En conſéquen
ce de ce qu'il eſt meſure des valeurs
nou

ıous eſtimons toutes les autres mar-
handiſes par l'argent qu'il faudra don-
ıer pour elles. Nous diſons d'un hom-
ıe riche qu'il a beaucoup vaillant, &
'un homme pauvre qu'il n'a rien vail-
ınt. On dit qu'un homme aime l'argent,
uand il eſt ménager ou qu'il marque une
rande envie de s'enrichir; & on dit
ı'il ne s'en ſoucie pas, quand il négli-
: ſes affaires, qu'il eſt généreux ou
rodigue. S'enrichir c'eſt gagner de
ırgent; enfin dans le langage ordi-
ıire la richeſſe & l'argent ſont regar-
:s comme parfaitement ſynonymes.

On juge d'un pays comme d'un par-
:ulier. On l'eſtime riche, quand l'ar-
nt y aborde, & on ſuppoſe que la
ıie la plus courte & la plus ſimple
ıur l'enrichir eſt d'y entaſſer l'or &
rgent. Après la découverte de l'A-
érique, la premiere choſe que deman-
ient les Eſpagnols quand ils abor-
ient à quelque côte inconnue, c'é-
tit ſi on trouvoit de l'or ou de l'ar-
ınt dans le voiſinage. Ils ſe décidoient,
r les informations qu'ils recevoient,
s'ils formeroient un établiſſement dans
l pays, ou s'ils en feroient la conquê-
t Plano Carpino, moine envoyé par
l roi de France en ambaſſade à un

des fils du fameux Gengis-Khan, di
que les Tartares lui demandoient sou
vent s'il y avoit beaucoup de gros &
de menu bétail en France. La questio
qu'ils lui faisoient avoit le même obje
que celle des Espagnols; ils vouloier
savoir si le pays étoit assez riche pou
valoir la peine d'être conquis. Parn
les Tartares, comme parmi toutes le
autres nations de pasteurs qui géne
ralement ne connoissent point l'usag
de l'argent, le bétail est l'instrumei
du commerce & la mesure des valeur
Selon eux, la richesse consistoit donc dai
le bétail; & selon les Espagnols, el
consistoit dans l'or & l'argent. C'éto
peut-être les Tartares qui approchoiei
le plus du vrai.

M. Locke remarque une distinctic
entre l'argent & les autres biens me
bles. Ceux-ci, dit-il, sont si périss
bles de leur nature, qu'on ne peut p
trop compter sur la richesse qui en d
pend, & qu'une nation chez laque
ils abondent cette année, peut en sou
frir une grande disette l'année procha
ne, sans aucune exportation, & simp
ment par le dégât & l'abus qu'elle
aura faits. L'argent, au contraire,
un ami solide qui passe bien d'une ma

dans une autre, mais qui, si on l'empêche de sortir du pays, n'est pas fort sujet à se gâter & à se dissiper. Ainsi, selon cet auteur, l'or & l'argent sont la partie la plus solide & la plus substantielle de la richesse mobiliaire d'une nation, &, par cette raison, la multiplication de ces métaux doit être le grand objet de l'économie politique.

D'autres accordent que, si une nation étoit séparée du reste du monde, il seroit indifférent qu'il circulât peu ou beaucoup d'argent chez elle. Les marchandises de consommation qui circuleroient par le moyen de cet argent, s'échangeroient seulement contre un plus grand ou un plus petit nombre de pieces de monnoie. Mais la richesse ou la pauvreté réelle du pays dépendroit entierement (ils en conviennent) de l'abondance ou de la rareté de ces marchandises de consommation. Il en est bien autrement, disent-ils, des pays qui ont des rapports avec des nations étrangeres, & qui sont obligées de faire la guerre au loin & d'y entretenir des flottes & des armées. Pour cela, il faut qu'un peuple envoie beaucoup d'argent dehors, & il faut par conséquent qu'il en ait beaucoup. Toute nation qui peut se trou-

ver dans ces circonstances, doit don
tâcher, en tems de paix, d'amasser de l'o
& de l'argent pour l'occasion.

En conséquence de ces notions po
pulaires, toutes les nations de l'Euro
pe ont cherché assez mal-à-propos tou
les moyens possibles d'accumuler l'o
& l'argent chez elles. L'Espagne & l
Portugal, propriétaires des principale
mines qui fournissent l'Europe de ce
métaux, n'ont pas manqué d'en dé
fendre l'exportation, sous des peines ri
goureuses, ou de la soumettre à u
droit considérable. Il paroît que cett
prohibition entroit anciennement dan
la politique de la plupart des autre
nations européennes. On la voit mê
me où l'on devoit le moins s'attendr
à la trouver, dans quelques ancie
actes du parlement d'Ecosse qui défe
dent, sous de grandes peines, de tran
porter l'or ou l'argent hors du royau
me. Telle étoit anciennement la pol
tique de la France & de l'Angleterr

Lorsque ces pays devinrent comme
çans, les marchands trouverent sou
vent cette prohibition extrêmemen
gênante. Souvent il leur étoit plu
avantageux de donner de l'or & de l'a
gent que toute autre chose, pour l

narchandifes étrangeres qu'ils vouoient importer chez eux ou tranfporer ailleurs. En conféquence ils firent les remontrances contre cette prohiition, en la repréfentant comme nuiible au commerce.

Ils repréfenterent 1°. que l'exportaion de l'or & de l'argent, à l'effet d'aheter des marchandifes étrangeres, ie diminuoit pas toujours la quantité le ces métaux dans le royaume ; qu'au ontraire elle pouvoit fouvent l'augnenter, parce que fi la confommation es marchandifes étrangeres n'en deenoit pas plus forte dans le pays, el-es pouvoient être réexportées dans 'autres, où, étant vendues avec un ros profit, elles pourroient rapporter ans le pays plus d'argent qu'il n'en toit forti d'abord pour les acheter. M. Iun compare cette opération du comnerce étranger au tems de la femence t de la récolte dans l'agriculture. " Si nous jugions, dit-il, des actions d'un laboureur par ce que nous le voyons faire lorfqu'il jette & difperfe beaucoup de bon bled dans le fein de la terre, nous le prendrions pour un fol ; mais nous en portons un jugement tout contraire, à la moif-

„ son qui est le but & le fruit de ses tra-
„ vaux „.

Ils représenterent 2°. que cette pro-
hibition n'étoit pas capable d'empêche
l'exportation de l'or & de l'argent
qui, à raison de la petitesse de leur vo
lume en proportion de leur valeur
pouvoient facilement passer en fraud
chez l'étranger; que le seul moyen d
la prévenir étoit de donner l'attentio
qu'il falloit à ce qu'ils appelloient l
balance du commerce; que quand l
pays exportoit pour une plus grand
valeur qu'il n'importoit, il lui étoit d
par les nations étrangeres une balar
ce qu'on lui payoit nécessairement e
or & en argent, ce qui augmento
la quantité de ces métaux dans l
royaume; mais que quand il importo
pour une plus grande valeur qu'
n'exportoit, c'étoit lui alors qui devo
aux nations étrangeres une balanc
qu'il leur payoit nécessairement de l
même maniere, ce qui diminuoit l
quantité d'or & d'argent dans le roya
me: que, dans ce cas, la défense d'e
porter ces métaux ne pouvoit emp
cher cette exportation d'avoir lie
mais qu'elle la rendoit plus dispendie
se, parce qu'elle la rendoit plus da

gereuſe ; que par-là le change devenoit plus défavorable qu'il ne l'auroit été au pays qui devoit la balance ; que le négociant qui achetoit une lettre de change ſur le pays étranger, étoit obligé de payer le banquier qui la vendoit, non-ſeulement pour le riſque, la peine & les dépenſes naturelles qu'exigeoit le tranſport de l'argent, mais pour le riſque extraordinaire auquel expoſe la prohibition : que plus le change eſt contre un pays, plus la balance du commerce y eſt auſſi, la valeur de l'argent y diminuant d'autant par comparaiſon avec celui du pays auquel eſt dû la balance ; que ſi le change entre l'Angleterre & la Hollande, par exemple, étoit de cinq pour cent contre l'Angleterre, il faudroit cent cinq onces d'argent en Angleterre, pour acheter une lettre de change de cent onces en Hollande ; que, par conſéquent, cent cinq onces d'argent en Angleterre, ne vaudroient que cent onces d'argent en Hollande, & n'acheteroient qu'une quantité proportionnée de marchandiſes hollandoiſes ; tandis qu'au contraire cent onces d'argent en Hollande, en vaudroient cent cinq en Angleterre, & acheteroient une quantité proportionnée

I 4

de marchandiſes angloiſes; que les marchandiſes angloiſes ſe vendroient d'autant meilleur marché en Hollande, & les hollandoiſes d'autant plus cher en Angleterre, par la différence du change qu'en proportion de cette différence, il viendroit moins d'argent de Hollande en Angleterre, & qu'il en iroit davantage d'Angleterre en Hollande; & qu'ainſi la balance du commerce ſeroit d'autant plus contre l'Angleterre, & qu'il lui faudroit une plus grande balance d'or & d'argent pour exporter en Hollande.

Ces arguments étoient en partie ſolides & en partie ſophiſtiques. Ils étoient ſolides, en ce qu'ils aſſuroient que l'exportation de l'or & de l'argent dans le commerce, pouvoit ſouvent être avantageuſe; ils étoient ſolides, en ce qu'ils poſoient pour principes qu'aucune prohibition n'étoit capable d'empêcher leur exportation, toutes les fois que les particuliers trouvoient leur avantage à les exporter. Mais ils étoient ſophiſtiques, en ce qu'ils ſuppoſoient que l'attention du gouvernement eſt plus néceſſaire pour conſerver ou augmenter la quantité de ces métaux, que pour conſerver ou augmenter la quantité de toute autre marchan-

dise utile, que la liberté du commerce ne manque jamais de procurer suffisamment, sans aucune attention de la part du gouvernement. Ils sont peut-être encore sophistiques en ce qu'ils avancent que le haut prix du change augmente nécessairement ce qu'ils appellent la balance défavorable du commerce, ou qu'il occasionne l'exportation d'une plus grande quantité d'or & d'argent. Il est vrai que ce haut prix seroit extrêmement désavantageux aux négocians qui auroient de l'argent à payer dans les pays étrangers; ils payeroient d'autant plus cher les lettres de change que leur donneroient leurs banquiers pour ces pays-là. Mais quoique le risque, provenant de la prohibition, puisse occasionner quelque dépense extraordinaire à ces banquiers, il ne s'ensuit pas qu'il en dût sortir nécessairement plus d'argent du pays. Cette dépense seroit généralement employée dans le pays même à en faire sortir l'argent en fraude; mais il en sortiroit rarement six pences au delà de la somme précise à payer. Ajoutez que le haut prix du change disposeroit naturellement les négocians à tâcher de faire en sorte que ce qu'ils exporteroient ba-

lançât le mieux possible ce qu'ils importeroient, puisqu'il seroit de leur intérêt de ne payer ce haut change que sur la plus petite somme possible : ainsi le haut prix du change tendroit non pas à augmenter, mais à diminuer ce qu'ils appelloient la balance défavorable du commerce, & conséquemment l'exportation de l'or & de l'argent.

Tout foibles qu'étoient ces arguments, ils n'ont pas laissé de persuader ceux auxquels ils s'adressoient. Ils étoient faits par des marchands, aux parlemens, aux conseils des princes, à la noblesse, & aux propriétaires de terres dans les provinces ; c'est-à-dire qu'ils étoient faits par gens qu'on supposoit bien au fait du commerce, à gens qui étoient bien sûrs de n'y rien entendre. Que le pays s'enrichit par le commerce étranger, l'expérience le démontroit à la noblesse, & aux propriétaires des campagnes, aussi bien qu'aux marchands ; mais comment ou de quelle maniere cela s'opéroit, nul d'entr'eux n'auroit pu le dire. Les marchands savoient parfaitement de quelle maniere ils s'enrichissoient eux-mêmes. C'étoit leur affaire que de le savoir ; mais de quelle maniere le pays

s'enrichiſſoit, c'étoit une autre affaire qui n'étoit plus la leur. Jamais ils ne s'aviſerent de prendre ce ſujet en conſidération, que quand ils eurent à demander quelque changement dans les loix relatives au commerce étranger. Alors il fallut bien dire quelque choſe des bons effets de ce commerce, & des obſtacles que les loix apportoient à ces effets. Les juges qui avoient à décider, s'imaginerent qu'on leur rendoit le compte le plus ſatisfaiſant de la matiere, lorſqu'on leur diſoit que le commerce étranger verſoit de l'argent dans le pays, mais que les loix en queſtion s'oppoſoient à ce qu'il en verſât autant qu'il auroit fait ſans elles. Ces raiſons produiſirent donc l'effet deſiré. La prohibition d'exporter l'or & l'argent fut reſtreinte, en France & en Angleterre, à la monnoie de ces pays reſpectifs. L'exportation des monnoies étrangeres, & de l'or & de l'argent en lingots, fut déclarée libre. En Hollande & en quelques autres endroits, la liberté s'étendit juſqu'à la monnoie du pays. De la vigilance à ce que l'or & l'argent ne fuſſent point exportés, l'attention du gouvernement ſe porta à veiller ſur la balance du commerce,

qu'il croyoit être la ſeule cauſe capable d'occaſionner de l'augmentation ou de la diminution dans la quantité de ces métaux. D'un ſoin ſuperflu, elle ſe jeta dans un autre ſoin beaucoup plus compliqué, beaucoup plus embarraſſant, & tout auſſi inutile. Le titre du livre de Mun, *le tréſor de l'Angleterre dans le commerce étranger*, devint une maxime fondamentale de l'économie politique, non-ſeulement en Angleterre, mais chez toutes les nations commerçantes. Le commerce intérieur, qui eſt le plus important de tous, qui avec un capital égal rapporte le plus de revenu, & donne le plus d'emploi aux gens du pays, fut regardé comme n'étant que ſubſidiaire, par rapport au commerce étranger. Il ne fait, diſoit-on, ni entrer, ni ſortir de l'argent. Il ne peut donc rendre le pays ni plus riche, ni plus pauvre, qu'autant que ſa proſpérité ou ſa décadence peuvent influer indirectement ſur l'état du commerce étranger.

Un pays qui n'a point de mines eſt ſans doute obligé de tirer ſon or & ſon argent des pays étrangers, comme celui qui n'a point de vignes eſt obligé d'en tirer ſes vins. Il ne paroît cepen-

dant pas néceſſaire que l'attention du gouvernement ſe tourne plutôt vers un de ces objets, que vers l'autre. Si un pays a de quoi acheter du vin, il ne manquera pas du vin dont il a beſoin, & ſi un pays a de quoi acheter de l'or & de l'argent, ces métaux ne lui manqueront jamais. Il faut les acheter un certain prix, ni plus ni moins que toute autre marchandiſe; & comme ils ſont le prix de toutes les autres marchandiſes, de même toutes les autres marchandiſes en ſont le prix. Nous comptons fermement que la liberté du commerce nous fournira toujours, ſans que le gouvernement s'en mêle en aucune façon, le vin qu'il nous faut. Comptons de même qu'elle nous procurera tout l'or & l'argent que nous ſerons dans le cas d'acheter, ou d'employer à faire circuler nos marchandiſes, ou à d'autres uſages.

La quantité de chaque marchandiſe que l'induſtrie humaine peut acheter ou produire, ſe régle naturellement, dans chaque pays, ſur la demande effective, ou ſur la demande qu'en font ceux qui ſont diſpoſés à payer toute la rente, le travail & les profits qui doivent être payés pour que la marchandiſe ſoit pré-

parée & mise en état de vente. Mais de toutes les marchandises, il n'y en a point qui se régle plus aisément & plus exactement sur cette demande effective, que l'or & l'argent, parce qu'à raison de la petitesse du volume & de la grande valeur de la chose, il n'y en a point qui se transportent plus aisément d'un lieu à l'autre, des endroits où ils sont bon marché, dans ceux où ils sont chers, des endroits où il y en a trop, dans ceux où il n'y en a pas assez pour répondre à cette demande effective. S'il y avoit, par exemple, en Angleterre une demande effective pour une nouvelle quantité d'or, un paquebot pourroit nous en apporter de Lisbonne ou de tout autre endroit cinquante tonneaux, dont on pourroit frapper plus de cinq millions de guinées; mais s'il y avoit une demande effective de grain pour la même valeur, en le mettant à cinq guinées le tonneau, il faudroit un million de tonneaux d'embarquement, ou mille vaisseaux de mille tonneaux chacun; la marine d'Angleterre n'y suffiroit pas.

Lorsque la quantité d'or & d'argent importée dans un pays, excéde la demande effective, toute la vigilance du

gouvernement ne fauroit en empêcher l'exportation. Malgré toutes les loix fanguinaires de l'Efpagne & du Portugal, l'or & l'argent n'y font pas reftés. L'importation continuelle du Pérou & du Brefil excéde la demande effective de ces deux royaumes, & y fait baiffer le prix de ces métaux au deffous du prix où ils font dans les pays voifins. Si, au contraire, la quantité qu'il y en a dans un pays fe trouve tellement au deffous de la demande effective, que leur prix y devienne plus haut que dans les pays voifins, le gouvernement n'a que faire de s'ingérer à en procurer l'importation; quand même il faudroit l'empêcher, il ne le pourroit pas. Dès que les Spartiates eurent de quoi en acheter, ces métaux rompirent toutes les barrieres que les loix de Lycurgue avoient mifes à leur entrée dans Lacédémone. Toutes les loix fanguinaires des douanes ne font pas capables d'empêcher l'importation des thés des compagnies des Indes Orientales de Hollande & de Gottembourg, parce qu'ils font un peu meilleur marché que ceux de la compagnie angloife. Cependant une livre de thé eft cent fois plus volumineufe que feize fche-

lings, qui ſont communément le plus haut prix qu'on la paye, & le volume en eſt deux mille fois plus grand que celui de la même ſomme en or, différences qui marquent au juſte celles qu'il y a dans la difficulté de les paſſer en fraude.

C'eſt la facilité du tranſport de l'or & de l'argent, des endroits où il y en a trop, dans ceux où il n'y en a pas aſſez, qui eſt en partie cauſe que le prix de ces métaux n'éprouve pas les mêmes viciſſitudes continuelles que la plupart des autres marchandiſes dont le volume ne permet pas de changer la ſituation, quand il arrive que le marché en eſt dégarni ou ſurchargé. Il eſt vrai que le prix de ces métaux n'eſt pas exempt de toute variation; mais les changemens auxquels il eſt ſujet ſont lents, graduels & uniformes. On ſuppoſe, par exemple, peut-être ſans beaucoup de fondement, qu'ils ſont conſtamment, mais graduellement déchus de leur valeur en Europe, pendant le cours de ce ſiecle & du précédent, à cauſe des importations continuelles qui s'en font des Indes Occidentales Eſpagnoles. Mais pour qu'il arrive dans le prix de l'or & de l'argent

un changement ſoudain, qui faſſe monter ou tomber tout d'un coup ſenſiblement & notablement le prix monnétaire de toutes les autres marchandiſes, il ne faut pas une moindre révolution dans le commerce, que celle qui fut occaſionnée par la découverte de l'Amérique.

Au reſte, ſi l'or & l'argent viennent à manquer dans un pays qui a de quoi en acheter, il y a plus d'expédiens pour y ſuppléer, que pour ſuppléer au défaut de preſque toutes les autres marchandiſes. Si les matieres manquent aux manufactures, l'induſtrie ne va point; ſi les vivres manquent, il faut que le peuple meure de faim. Mais ſi l'argent manque, les échanges peuvent prendre ſa place, quoiqu'avec beaucoup d'inconvéniens. Il y en auroit moins, ſi on achetoit & vendoit ſur crédit, & ſi les différens marchands compenſoient une fois le mois, ou une fois l'an, leurs dettes & leurs créances reſpectives. Un papier-monnoie bien réglé, tiendroit la place de l'or & de l'argent, non-ſeulement ſans inconvénient, mais avec un grand avantage. Ainſi, à tous égards, l'attention du gouvernement ne fut jamais placée plus

inutilement qu'à veiller ſur la conſer-
vation ou l'augmentation de la quantité
du numéraire.

Il n'y a cependant rien dont on ſe
plaigne communément plus que de la
diſette d'argent. L'argent, comme le
vin, doit être rare chez ceux qui n'ont
ni de quoi en acheter, ni de crédit
pour en emprunter. Ceux qui ont l'un
ou l'autre manqueront rarement de
l'argent ou du vin dont ils ont beſoin.
Ces plaintes ne ſont pourtant pas tou-
jours particulieres à ces diſſipateurs
qui vivent ſans prévoyance. Elles ſont
quelquefois générales dans toute une
ville commerçante & dans les campa-
gnes qui l'avoiſinent. La cauſe ordinai-
re en eſt qu'on ne ſait pas borner le
négoce. Des gens rangés dont les pro-
jets ont été diſproportionnés à leurs
capitaux, ne doivent pas être plus en
état d'acheter de l'argent, ni avoir plus
de crédit pour emprunter, que ceux
dont la dépenſe a été diſproportionnée
à leur revenu. Leurs fonds s'en vont
avant que leurs projets puiſſent être
réaliſés, & leur crédit part avec leurs
fonds. Ils courent par-tout pour em-
prunter de l'argent, & chacun leur
dit qu'il n'en a point à prêter. Ces

ſortes de plaintes générales ſur la diſette d'argent ne prouvent pas même toujours qu'il circule moins de pieces d'or & d'argent dans le pays qu'à l'ordinaire : elles prouvent ſimplement qu'il y a des gens chez leſquels on n'en trouve point, parce qu'ils n'ont rien à donner pour elles. Quand les profits du commerce viennent à être plus grands qu'à l'ordinaire, les gros & les petits marchands tombent généralement dans l'erreur de trop embraſſer. Ils n'envoyent pas toujours au dehors plus d'argent que de coutume; mais ils achetent ſur crédit, tant au dehors qu'au dedans, une quantité extraordinaire de marchandiſes qu'ils font paſſer au loin pour y être vendues, dans l'eſpérance que les retours arriveront avant qu'on leur demande ce qu'ils doivent. La demande vient avant les retours, & ils ſont pris au dépourvu. Ils n'ont chez eux ni de quoi acheter de l'argent, ni de quoi répondre ſolidement pour celui qu'ils veulent emprunter. Ces plaintes ne ſuppoſent donc pas la diſette d'argent, mais bien la difficulté que ces gens-là trouvent à emprunter & celle que leurs créanciers trouvent à s'en faire payer.

Il ſeroit ridicule de procéder ſérieuſement à montrer que la richeſſe ne conſiſte pas dans les eſpeces, ou dans l'or & l'argent, mais dans ce que l'argent achete & que ſon ſeul mérite eſt d'acheter. L'argent, ſans doute, fait toujours une partie du capital d'une nation. Mais on a déja prouvé qu'il n'en eſt généralement qu'une petite partie, & toujours la moins profitable.

Ce n'eſt point parce que la richeſſe conſiſte plus eſſentiellement dans l'argent que dans les marchandiſes, que le marchand trouve qu'il eſt généralement plus aiſé d'avoir des marchandiſes avec de l'argent que de faire de l'argent avec des marchandiſes; c'eſt parce que l'argent eſt l'inſtrument connu & établi du commerce, & qu'en conſéquence on donne volontiers toute autre choſe en échange pour lui, quoiqu'on ne ſoit pas également diſpoſé à le donner pour d'autres choſes. D'ailleurs, la plupart des marchandiſes ſont plus périſſables que l'argent, & il y a ſouvent beaucoup plus de perte à les garder. Ajoutez qu'en les gardant le marchand n'eſt pas auſſi prêt à faire honneur aux lettres de change qu'on tire ſur lui, que quand il en a le prix

dans ses coffres. De plus, son profit vient plus directement de la vente que de l'achat, & par toutes ces considérations il est généralement plus curieux d'échanger ses marchandises pour de l'argent, que son argent pour des marchandises. Mais quoiqu'un marchand particulier dont les magasins sont pleins puisse quelquefois être ruiné, faute de vendre ses marchandises à tems, une nation n'est pas sujette au même accident. Tout le capital d'un marchand consiste souvent dans des marchandises périssables destinées à faire de l'argent. Mais il n'y a qu'une très-petite partie du produit de la terre & du travail qu'on puisse jamais destiner, dans un pays, à se procurer de l'or & de l'argent des pays voisins. La très-grande partie de ce produit circule & se consomme dans le pays même, & la plus grande partie du surplus qui en sort est destinée généralement à lui procurer d'autres marchandises étrangeres. Ainsi, quand un pays ne pourroit avoir de l'or & de l'argent en échange des marchandises qu'il destineroit à en acheter, la nation ne seroit point du tout ruinée. Elle pourroit souffrir quelque perte & quelque incommodité qui la for-

ceroient de recourir à quelqu'un de ces expédiens qui suppléent à l'argent : mais le produit annuel de ses terres & de son travail seroit le même ou à-peu-près le même qu'à l'ordinaire, parce qu'elle emploieroit le même ou à-peu-près le même capital de choses de consommation à le maintenir ; & quoique les marchandises n'attirent pas toujours l'argent aussi vite que celui-ci les attire, à la longue elles l'attirent plus nécessairement & plus infailliblement. Elles peuvent servir à beaucoup d'autres usages que celui d'acheter de l'argent ; mais le seul usage de l'argent est d'acheter des marchandises. L'argent court donc nécessairement après les marchandises, & celles-ci ne courent pas toujours nécessairement après l'argent. L'homme qui achete n'a pas toujours intention de revendre, souvent il veut user & consommer, au lieu que celui qui vend a toujours envie d'acheter. Le premier a souvent fait tout ce qu'il comptoit faire, & le second n'en peut jamais avoir fait que la moitié. Si on soupire après l'argent, ce n'est pas pour l'amour de lui, c'est pour ce qu'on peut acheter avec lui.

Les marchandises qui se consom-

nent ſont, dit-on, bientôt détruites, au lieu que l'or & l'argent ſont d'une nature plus durable, & que, ſans l'exportation qui s'en fait perpétuellement, ils pourroient être accumulés pendant des ſiecles, & porter la richeſſe réelle d'un pays à un taux incroyable. Rien, prétend-on, ne peut être plus déſavantageux à un pays, que le commerce qui conſiſte dans l'échange de cette marchandiſe ſolide pour d'autres marchandiſes périſſables. Nous ne regardons pourtant pas comme déſavantageux le commerce qui ſe fait par l'échange des quincailleries d'Angleterre contre les vins de France, quoique la quincaillerie ſoit une marchandiſe fort durable, & que, ſans l'exportation continuelle qui s'en fait, elle pourroit s'accumuler pendant des ſiecles, & porter à un taux incroyable la batterie de cuiſine & la poterie du pays. Mais chacun voit d'abord que le nombre de ces uſtenſiles eſt néceſſairement borné, dans un pays, par le beſoin qu'on en a; qu'il ſeroit abſurde d'en avoir plus qu'il n'en faut pour cuire les vivres qu'on y conſomme; & que, ſi la quantité de vivres venoit à augmenter, le nombre de ces uſtenſiles y augmenteroit auſſi, parce

qu'une partie de ce ſurcroît de vivre
ſeroit employée à en acheter ou à fair
ſubſiſter un plus grand nombre de quin
cailliers & de potiers. On devroit voir d
même que la quantité d'or & d'argen
eſt bornée, dans un pays, par le beſoi
qu'il en a pour ſon uſage ; que cet uſa
ge, à les conſidérer comme monnoie
conſiſte à faire circuler les marchandi
ſes, & qu'à les conſidérer comme vaiſ
ſelle, il conſiſte à fournir une eſpec
de meubles ; que la quantité de mon
noie dans chaque pays eſt réglée pa
la valeur des marchandiſes qu'elle doi
faire circuler ; que ſi cette valeur aug
mente, il en ſortira incontinent un
partie qu'on enverra dehors pour ache
ter, où l'on en pourra trouver, la nou
velle quantité de monnoie néceſſaire à
la circulation ; que la quantité de vaiſ
ſelle eſt réglée par le nombre & l'opu-
lence des familles particulieres qui ſe
plaiſent à montrer cette ſorte de ma-
gnificence ; que ſi le nombre & l'opulen-
ce de ces familles augmente, une par-
tie de ce ſurcroît d'opulence ira pro-
bablement à l'acquiſition d'une nou-
velle quantité d'argenterie ; qu'il eſt
auſſi abſurde de vouloir augmenter la
richeſſe d'un pays en y faiſant entrer
ou

ou rester une quantité inutile d'or & d'argent ; qu'il seroit absurde de vouloir augmenter la bonne chere dans les familles particulieres, en les obligeant d'avoir une quantité inutile d'ustensiles de cuisine. Comme la dépense pour acheter ces ustensiles superflus, au lieu d'augmenter la quantité ou la qualité des mets sur la table des familles, ne manqueroit pas de les diminuer, de même la dépense pour acheter une quantité superflue d'or & d'argent, doit nécessairement diminuer dans tout le pays la richesse qui nourrit, habille & loge, qui fait subsister & travailler le peuple. L'or & l'argent, sous la forme de monnoie ou de vaisselle, sont purement des ustensiles comme la batterie de cuisine, & c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. La quantité en augmentera infailliblement, si on en a plus de besoin, s'il y a plus de marchandises de consommation à faire circuler, à soigner, à préparer par leur moyen ; mais si vous tentez par des moyens extraordinaires d'augmenter la quantité des especes, il est impossible que vous n'en diminuiez pas l'usage & même la quantité, qui ne peut jamais excéder ce qu'il en faut pour l'usage. Si

jamais elles s'accumuloient au-delà du besoin, leur transport est si facile & la perte de les garder à rien faire est si grande, qu'aucune loi ne pourroit empêcher leur sortie du pays.

Il n'est pas toujours nécessaire d'accumuler l'or & l'argent, pour mettre un pays en état de faire une guerre étrangere & d'entretenir des flottes & des armées au loin. On entretient les flottes & les armées, non avec de l'or & de l'argent, mais avec des choses de consommation. La nation à qui le produit annuel de son industrie domestique, le revenu annuel de ses terres, de son travail & de ses fonds consommables, fournit de quoi acheter ces choses de consommation dans des pays éloignés, peut y faire la guerre.

Il y a trois manieres de fournir la paye & les vivres à une armée dans des pays éloignés. Une nation peut le faire, 1°. en y envoyant une partie de l'or & de l'argent qu'elle aura mis en réserve; 2°. en envoyant dehors quelque partie du produit annuel de ses manufactures, & 3°. quelque partie de son produit brut annuel.

On peut distinguer en trois parties l'or & l'argent qu'on peut regarder pro

prement comme accumulés ou amaſſés dans un pays ; 1°. la monnoie circulante ; 2°. l'argenterie des familles particulieres ; 3°. l'argent qui peut avoir été amaſſé par pluſieurs années d'épargnes, & mis dans le tréſor du prince.

Il n'arrivera guere qu'on épargne beaucoup ſur la monnoie circulante du pays, parce qu'il eſt rare qu'elle ſoit bien ſurabondante. La valeur des marchandiſes achetées & vendues annuellement dans un pays, exige une certaine quantité d'argent monnoyé, pour circuler & ſe diſtribuer à leurs conſommateurs, & c'eſt le ſeul uſage qu'elle en puiſſe faire. Le canal de la circulation attire à ſoi une ſomme ſuffiſante pour ſe remplir, & il n'en admet pas davantage. On en retire cependant généralement quelque choſe, dans le cas d'une guerre étrangere. Comme il y a grand nombre de gens à entretenir au dehors, il y en a moins à faire ſubſiſter au dedans. Il circule donc moins de marchandiſes au dedans, & il y faut moins d'argent pour cette circulation. Dans ces occaſions l'on multiplie ordinairement le papier-monnoie d'une ſorte ou d'une autre, comme les billets de l'échiquier, les billets de l'a-

mirauté, ou les billets de banque, en Angleterre, & en suppléant à l'or & à l'argent circulans, on donne la facilité d'en exporter davantage hors du pays. Ce ne seroit cependant qu'une pauvre ressource, pour une guerre étrangere d'une grande dépense & de plusieurs années de durée.

Une ressource encore plus misérable est celle de fondre la vaisselle des familles particulieres. Les François se servirent de cet expédient, au commencement de la derniere guerre, & ils n'en tirerent pas de quoi compenser la perte de la façon.

Les trésors accumulés du prince ont fourni anciennement une ressource beaucoup plus grande & beaucoup plus durable. Actuellement, si l'on excepte le roi de Prusse, il paroît que la politique de tous les princes de l'Europe n'est pas de thésauriser.

Les fonds employés aux guerres étrangeres de notre siecle, les plus dispendieuses, peut-être, dont parle l'histoire, semblent n'avoir pas beaucoup dépendu de l'exportation, soit de la monnoie circulante, soit de l'argenterie des particuliers, soit du trésor du prince. La derniere guerre avec la Fran-

ce a coûté à la Grande-Bretagne plus de 90 millions st. en y comprenant non-seulement les 75 millions de la nouvelle dette contractée, mais les deux nouveaux schelings pour livre sur la taxe des terres, & ce qui a été emprunté annuellement du fonds d'amortissement. On a fait plus des deux tiers de cette dépense dans des pays éloignés, en Allemagne, en Portugal, en Amérique, dans les ports de la Méditerranée, dans les isles orientales & occidentales. Les rois d'Angleterre n'avoient point amassé de trésor. Nous n'avons pas entendu dire qu'on y eût fondu plus de vaisselle d'argent qu'à l'ordinaire. On a supposé que l'or & l'argent monnoyés du pays n'excédoient pas 18 millions st. On a cru cependant, depuis la derniere refonte de l'or, que cette estimation s'éloignoit assez de la vérité, non en plus, mais en moins. Supposons donc, selon le calcul exagéré de M. Horsely, que l'or & l'argent monnoyés, pris ensemble, se montoient à 30 millions st. si nous avions fait la guerre avec notre monnoie, il faudroit, même en suivant ce calcul, que toute notre monnoie fût sortie du royaume, & y fût rentrée pour le moins deux fois dans l'espace de six à sept ans.

Mais, d'après cette ſuppoſition, nous avons l'argument le plus déciſif pour démontrer combien il eſt inutile que le gouvernement veille ſur ce que la quantité d'argent ne diminue pas, puiſque tout l'argent monnoyé ſeroit ſorti & rentré deux fois, en ſi peu de tems, ſans que perſonne s'en doutât. Durant tout ce tems cependant, le canal de la circulation n'a point paru plus vuide qu'à l'ordinaire. L'argent ne manquoit pas à ceux qui avoient de quoi donner en échange. Véritablement les profits du commerce étranger ont été plus grands que de coutume, durant toute la guerre, & ſpécialement lorſqu'elle tendoit à ſa fin. Ces profits extraordinaires ont occaſionné, comme il arrive toujours, un commerce outré. Le mal a été général dans tous les ports d'Angleterre, & ces folles entrepriſes de commerce n'ont pas manqué d'occaſionner à leur tour les plaintes accoutumées ſur la diſette d'argent. Elle regnoit véritablement parmi bien des gens qui n'avoient pas de quoi en acheter, ni de crédit pour en emprunter; & par la raiſon que les débiteurs trouvoient de la difficulté à emprunter, les créanciers en trouvoient à être

payés. Le fait eſt que généralement l'argent ne manquoit pas à ceux qui avoient de quoi en donner la valeur.

L'énorme dépenſe de la derniere guerre a donc été défrayée principalement, non par l'exportation de l'or & de l'argent, mais par celle des marchandiſes angloiſes d'une ſorte ou d'une autre. Lorſque le gouvernement contractoit avec un négociant pour une traite dans le pays étranger, le négociant cherchoit naturellement à payer ſon correſpondant étranger ſur lequel il avoit donné une lettre de change à tirer, plutôt en envoyant des marchandiſes qu'en envoyant de l'or & de l'argent. Si on n'avoit pas beſoin des marchandiſes de la Grande-Bretagne dans ce pays-là, il cherchoit à les envoyer dans quelqu'autre où il pût acheter une lettre de change ſur celui-là. Le tranſport des marchandiſes, quand elles vont à ceux qui en demandent, eſt toujours ſuivi d'un profit conſidérable, au lieu que celui de l'or & de l'argent n'en rapporte preſque jamais aucun. Lorſqu'on les envoye au dehors pour acheter des marchandiſes étrangeres, le profit du marchand vient non de l'achat, mais de la vente des retours.

Mais quand on les fait paſſer chez l'étranger ſimplement pour payer une dette, il n'y a point de retour, ni conſéquemment de profit pour le marchand. Il doit donc naturellement mettre en œuvre ce qu'il a d'eſprit & d'invention, pour trouver le moyen de payer ce qu'il doit à l'étranger plutôt par le tranſport des marchandiſes, que par celui de l'or & de l'argent. Auſſi l'auteur de l'état préſent de la nation remarque-t-il la grande quantité de marchandiſes angloiſes tranſportées, durant la derniere guerre, ſans aucun retour.

Outre les trois ſortes d'or & d'argent dont je viens de parler, il y a dans tous les pays qui font un grand commerce, une bonne quantité de lingots alternativement importés & exportés pour les beſoins du commerce étranger. Ces lingots circulent parmi les différentes nations commerçantes, de la même maniere que la monnoie nationale circule dans chaque pays particulier, & par-là ils peuvent être conſidérés comme la monnoie de la grande république commerçante. La monnoie nationale reçoit ſon mouvement & ſa direction des marchandiſes qui circulent dans l'étendue de chaque

pays particulier; la monnoie de cette république reçoit les ſiens de celles qui circulent entre différens peuples: toutes deux ſervent à faciliter les changes, l'une entre différens individus de la même nation, l'autre entre ceux des nations différentes. On a probablement employé une partie de cette monnoie de la grande république mercantille, à faire la derniere guerre. Il eſt naturel de ſuppoſer que dans le tems d'une guerre générale, elle prend un autre mouvement & une autre direction que celle qu'elle ſuit ordinairement dans une profonde paix; qu'elle doit circuler davantage autour du ſiege de la guerre, & que c'eſt là ſur-tout, & dans les pays voiſins, qu'on s'en ſert pour acheter la paye & les vivres des différentes armées. Mais quelque quantité de cette monnoie que la Grande-Bretagne puiſſe avoir annuellement employée de cette maniere, il faut qu'elle l'ait achetée annuellement par des marchandiſes angloiſes, ou avec quelqu'autre choſe qu'elles avoient acheté, ce qui nous ramene encore au produit annuel de la terre & du travail du pays, comme étant véritablement & en derniere analyſe les reſſources qui nous

ont mis en état de pousser la guerre. En effet, il est naturel de penser qu'une si forte dépense annuelle doit avoir été défrayée par un grand produit annuel. La dépense de 1761, par exemple, se montoit à plus de 19,000,000, & il n'y a point d'accumulation qui eût été capable d'y suffire. Il n'y a pas même de produit annuel d'or & d'argent qui eût pu la supporter. Tout l'or & l'argent importés, tant en Espagne qu'en Portugal, n'y vont guere annuellement, selon les meilleures informations, qu'à six millions sterl. qui auroient à peine payé quatre mois de dépenses dans certaines années de la derniere guerre. Il paroît que les marchandises les plus propres à être transportées au loin, pour y acheter ou immédiatement la paye & les vivres d'une armée, ou médiatement par le moyen de la monnoie de la grande république commerçante, sont celles que fournissent les manufactures les plus belles & les plus perfectionnées, dont les ouvrages contiennent une grande valeur sous un petit volume, & peuvent conséquemment être exportés fort loin, à petits frais. Avec une grande surabondance annuelle de ces sortes de production de l'industrie,

qu'on envoye ordinairement chez l'étranger, un pays eſt en état de ſoutenir pluſieurs années une guerre très-diſpendieuſe, ſans exporter une grande quantité d'or & d'argent, ou ſans en avoir même beaucoup à exporter. Il eſt vrai qu'une partie conſidérable du ſurplus annuel de ſes manufactures, ſera, dans ce cas, néceſſairement exportée, ſans qu'il y ait de retours; mais tout ne le ſera pas de même. Les manufacturiers auront pour lors doubles fournitures à faire chez l'étranger. On leur demandera & de quoi y payer les lettres de change à tirer pour le payement & la ſubſiſtance de l'armée, & de quoi acheter les retours de marchandiſes qui ſe conſomment ordinairement dans le pays. Ainſi la plus grande partie des manufactures peuvent ſouvent être très-floriſſantes au milieu de la guerre étrangere la plus deſtructive, & tomber, au contraire, au retour de la paix. Elles peuvent fleurir au milieu de la ruine de leur pays, & commencer à décheoir au retour de ſa proſpérité. Ce que je dis là peut s'illuſtrer par l'état de différentes branches des manufactures angloiſes pendant la derniere guerre, & celui où elles ſe

ſont trouvées quelque tems après la paix.

Une guerre étrangere, longue & coûteuſe, ne peut ſe ſoutenir commodément par l'exportation du produit brut. Il faudroit trop de dépenſe, pour en envoyer en quantité ſuffiſante pour acheter la paye & les vivres d'une armée. D'ailleurs, il y a peu de pays dont le produit brut excéde ce qui ſuffit pour la ſubſiſtance de ſes habitans. En faire paſſer beaucoup chez l'étranger, ce ſeroit ôter au peuple une partie néceſſaire de ſa ſubſiſtance. Il n'en eſt pas de même du produit manufacturé qu'on exporte. La ſubſiſtance de ceux qui le travaillent reſte au dedans, & on n'exporte au dehors que le ſurabondant de leur ouvrage. M. Hume remarque ſouvent l'impuiſſance, où étoient les anciens rois d'Angleterre, de continuer long-tems ſans interruption une guerre étrangere. Les Anglois n'avoient alors, pour acheter la paye & les vivres de leurs armées chez l'étranger, que le produit brut de leur ſol, dont on ne pouvoit pas épargner une quantité conſidérable ſur la conſommation intérieure, ou que peu de manufactures des plus groſſieres, dont le produit,

ainſi que le produit brut, coûtoit trop à tranſporter. Cette impuiſſance ne venoit pas de ce qu'ils manquoient d'argent, mais de ce qu'ils n'avoient pas de manufactures plus belles & plus perfectionnées. Les achats & les ventes ſe faiſoient alors en Angleterre, comme ils s'y font à préſent, par la médiation de l'argent. Il y avoit entre la quantité d'argent circulant, & le nombre & la valeur des achats & des ventes, la même proportion qu'à préſent, ou plutôt il y en avoit une plus grande, parce que dans ce tems-là on ne connoiſſoit point le papier qui fait aujourd'hui une ſi grande partie des fonctions de l'or & de l'argent. Chez les nations qui ne connoiſſent guere le commerce & les manufactures, il eſt rare, par des raiſons que j'expliquerai ci-après, que le ſouverain puiſſe tirer de grands ſecours de ſes ſujets, dans les occaſions extraordinaires. C'eſt pourquoi le ſouverain s'y applique généralement à ſe faire un tréſor, qu'il regarde comme la ſeule reſſource dans les cas preſſans. Indépendamment de cette néceſſité, il ſe trouve dans une ſituation qui le diſpoſe naturellement à l'épargne qu'il faut pour accumuler.

Dans cet état ſimple, la dépenſe du ſouverain même n'eſt pas dirigée par la vanité, qui ſe plaît à la riche parure d'une cour ; elle eſt réglée par la bonté envers ſes tenanciers, & l'hoſpitalité envers ceux de ſa ſuite ; mais la bonté & l'hoſpitalité menent rarement à l'extravagance, & la vanité y mene preſque toujours. Auſſi voyons-nous que chaque chef, parmi les Tartares, a un tréſor. On dit que ceux de Mazepa, chef des Coſaques dans l'Ukraine, le fameux allié de Charles XII, étoient très-conſidérables. Les rois de France, de la race Mérovingienne, avoient tous des tréſors. Ils en faiſoient le partage à leurs enfans, quand ils leur faiſoient celui de leurs royaumes. Les princes ſaxons & les premiers princes, depuis la conquête, paroiſſent également avoir accumulé des tréſors. Le premier exploit de chaque nouveau regne, étoit communément de s'emparer du tréſor du roi prédéceſſeur. C'étoit la précaution la plus eſſentielle, pour s'aſſurer la ſucceſſion. Les ſouverains de pays plus civiliſés & commerçans, n'ont pas les mêmes raiſons de néceſſité pour amaſſer des tréſors, parce que généralement ils peuvent tirer de leurs ſujets des ſe-

cours extraordinaires dans les cas imprévus. D'ailleurs ils ne ſont pas diſpoſés de même à théſauriſer. Ils ſuivent naturellement, & peut-être néceſſairement, le ton du ſiecle, & leur dépenſe vient à ſe régler par la même vanité extravagante qui dirige celle de tous les grands propriétaires dans leurs domaines. Le vain faſte de leur cour prend de jour en jour de nouveaux accroiſſemens, & ce qu'il coûte les met non ſeulement hors d'état d'accumuler, mais entame & diſſipe des fonds deſtinés à des dépenſes plus néceſſaires. On peut appliquer à divers princes de l'Europe ce que Dercyllidas diſoit de la cour de Perſe. J'y ai vu, diſoit-il, beaucoup d'éclat, peu de forces, beaucoup de valets & peu de ſoldats.

L'importation de l'or & de l'argent n'eſt pas le principal, encore moins le ſeul bénéfice qu'une nation tire de ſon commerce étranger. Quels que ſoyent les pays entre leſquels il s'établit, tous en retirent deux avantages diſtincts. Il en fait ſortir cette partie ſurabondante du produit de leurs terres & de leur travail, dont ils n'ont que faire, & y fait entrer d'autres choſes dont ils ont beſoin. Il donne une valeur à leurs ſu-

perfluités, en les échangeant avec ce qui peut les ſatisfaire & augmenter leurs jouiſſances. Par ſon moyen, les limites étroites du marché intérieur ne s'oppoſent point à ce que la diviſion du travail dans les branches particulieres des arts & des manufactures, ſoit pouſſée à la plus grande perfection. En ouvrant un marché plus étendu pour les parties du produit de leur travail qui ne ſe conſommeroient pas au dedans, elle les encourage à perfectionner les facultés productives de ce même travail, & à en augmenter le produit annuel autant qu'il eſt poſſible, d'où réſulte l'accroiſſement du revenu réel & de la richeſſe de la ſociété. Tels ſont les grands & importans ſervices que le commerce étranger s'occupe continuellement à rendre à tous les pays qui le font entr'eux. Tous en retirent un grand bénéfice; mais le plus grand eſt pour celui où réſide le commerçant, parce qu'en général il ſonge plus à pourvoir aux beſoins & à l'exportation des ſuperfluités de ſon propre pays que de tout autre. Il appartient, ſans doute, au commerce étranger d'importer l'or & l'argent dont on peut avoir beſoin dans les pays qui n'ont pas de mines.

Mais c'eſt la moindre de toutes les fonctions. Un pays qui ne feroit le commerce étranger que pour cet objet, auroit à peine occaſion de fréter un vaiſſeau dans un ſiecle.

Ce n'eſt point par l'importation de l'or & de l'argent, que la découverte de l'Amérique a enrichi l'Europe. L'abondance des mines de l'Amérique a diminué le prix de ces métaux. On peut acheter aujourd'hui un ſervice de vaiſſelle, pour environ la troiſieme partie du bled ou du travail qu'il auroit coûté dans le quinzieme ſiecle. Avec la même dépenſe annuelle de travail & de marchandiſe, l'Europe peut acheter annuellement environ trois fois autant d'argenterie qu'elle en auroit acheté dans ce tems-là. Mais quand une marchandiſe ne ſe vend plus que le tiers de ce qu'elle a valu, non-ſeulement ceux qui l'achetoient auparavant peuvent en acheter trois fois autant, mais elle ſe met à la portée d'un beaucoup plus grand nombre d'acheteurs. Il y en aura peut-être dix, peut-être vingt fois plus qu'il n'y en avoit. Sur ce pied là, l'Europe peut avoir aujourd'hui, non-ſeulement plus de trois fois, mais plus de vingt ou trente fois plus de

vaiſſelle d'argent qu'elle n'en auroit eu, même dans ſon état actuel de progreſſion, ſi l'Amérique n'eût point été découverte. Il eſt certain que par-là l'Europe a gagné une commodité réelle, quoique très-mince. Le bon marché de ces métaux les rend d'un autre côté moins propres à ſervir en qualité de monnoie. Pour faire les mêmes achats, il faut ſe charger d'une plus grande quantité d'argent, & porter un ſcheling dans ſa poche, au lieu d'une piece de quatre ſols. Il eſt mal aiſé de dire quel eſt le plus futile de cet inconvénient ou de la commodité oppoſée. Ni l'un ni l'autre ne pouvoient faire un changement eſſentiel dans l'état de l'Europe. Il eſt conſtant cependant, que la découverte de l'Amérique y en a fait un des plus eſſentiels. En ouvrant à toutes les marchandiſes d'Europe un marché nouveau & inépuiſable, elle a occaſionné de nouvelles diviſions de travail, & le perfectionnement des arts, ce qui ne ſeroit point arrivé dans le cercle étroit de l'ancien commerce, faute d'un marché pour enlever la plus grande partie de leur produit. Les facultés productives du travail ayant beaucoup acquis, leur produit s'eſt

multiplié dans tous les différens pays de l'Europe, & avec lui les habitans ont vu augmenter leur revenu réel & leur richesse. Les marchandises de l'Europe étoient presque toutes nouvelles pour l'Amérique, & la plupart de celles de l'Amérique l'étoient pour l'Europe. Il s'établit donc un nouveau genre d'échanges auquel on n'avoit jamais pensé, & qui naturellement devoit être aussi avantageux pour le nouveau continent qu'il l'a été pour l'ancien. Par l'injustice barbare des Européens, un événement, qui devoit être salutaire à tous, devint ruineux & destructif pour une grande partie du Nouveau-Monde.

La découverte d'un passage aux Indes-Orientales par le cap de Bonne-Espérance, faite à-peu-près dans le même tems, ouvrit peut-être au commerce un champ encore plus vaste que celui de l'Amérique même, quoiqu'à une distance plus grande. Il n'y avoit, dans le Nouveau-Monde, que deux nations supérieures, à tous égards, aux Sauvages; & elles furent détruites presqu'aussi-tôt que découvertes. Mais quoique les empires de la Chine, de l'Indostan, du Japon, & plusieurs au-

tres dans les Indes-Orientales, ne fussent pas plus riches en mines d'or & d'argent, ils l'étoient beaucoup plus dans tout le reste; ils étoient mieux cultivés & plus avancés dans tous les arts & les manufactures que ni le Mexique ni le Pérou, quand on en jugeroit même sur les rapports exagérés & peu dignes de foi que les écrivains espagnols ont faits de l'ancien état de ces empires. Or les nations riches & civilisées peuvent toujours faire entr'elles des échanges d'une plus grande valeur que ceux qu'elles font avec des Sauvages & des Barbares. Cependant, jusqu'à présent, l'Europe a tiré moins d'avantage de son commerce avec les Indes-Orientales, que de son commerce avec l'Amérique. Les Portugais s'emparerent entierement de celui des Indes-Orientales, & y firent le monopole, pendant près d'un siecle. C'étoit par leur canal seul, que les autres nations pouvoient y envoyer ou en tirer des marchandises. Lorsque les Hollandois se mirent à empiéter sur les Portugais, au commencement du dernier siecle, ils investirent une compagnie exclusive de tout commerce de l'Inde. Les Anglois, les François, les Suédois & les

Danois ont tous ſuivi cet exemple; de maniere qu'aucune des grandes nations de l'Europe, n'a joui, juſqu'à préſent, de l'avantage d'un commerce libre avec les Indes-Orientales. On ne peut aſſigner d'autre raiſon de ce qu'il n'a pas été ſi profitable que celui de l'Amérique, où tous les ſujets de preſque toutes les nations de l'Europe peuvent commercer librement avec leurs colonies reſpectives. Les privileges excluſifs de ces compagnies des Indes-Orientales, leurs grandes richeſſes, la haute faveur & la protection que leur ont valu ces richeſſes de la part de leurs gouvernemens reſpectifs, leur ont attiré l'envie. Cette paſſion a ſouvent repréſenté leur commerce comme abſolument pernicieux, à raiſon des groſſes ſommes d'argent qu'il exporte chaque année des pays d'où il ſe fait. Les parties intéreſſées ont répondu qu'à la vérité leur commerce pouvoit tendre à l'appauvriſſement de l'Europe en général, par cette continuelle exportation d'argent, mais non à celui de leur pays en particulier, parce que s'il en ſort beaucoup de ce métal, il en rentre beaucoup plus par l'exportation d'une partie des marchandiſes de l'Inde qui

viennent en retour & qui ſont vendues à d'autres pays de l'Europe. L'objection & la réponſe ſont également fondées ſur la notion populaire que j'examine actuellement. Il eſt donc inutile de s'y arrêter davantage. L'exportation d'argent qui ſe fait annuellement aux Indes, a probablement un peu renchéri la vaiſſelle d'argent en Europe, & probablement elle eſt cauſe qu'on peut acheter plus de travail & de marchandiſes avec la même quantité d'argent monnoyé. Le premier de ces deux effets eſt une perte fort légere, & le ſecond un avantage de *bibus*, & tous deux de ſi peu de conſéquence, qu'ils ne méritent nullement l'attention du public. Le commerce aux Indes-Orientales, en ouvrant un marché aux productions de l'Europe, ou, ce qui revient à-peu-près au même, à l'or & à l'argent qu'on achete avec ces marchandiſes, doit néceſſairement tendre à augmenter les productions annuelles de l'Europe, & conſéquemment ſon revenu réel & ſa richeſſe. S'il les a ſi peu augmentés juſqu'à ce jour, c'eſt probablement à cauſe des entraves qu'on lui a miſes par-tout.

J'ai cru qu'au haſard d'être ennuyeux,

il falloit examiner complettement cette notion populaire, que la richesse consiste dans la finance ou dans l'or & l'argent. J'ai déja observé que dans le langage ordinaire l'argent signifie souvent la richesse. Cette ambiguité d'expression nous a rendu cette notion populaire si familiere que ceux même qui sont convaincus de son absurdité, sont fort sujets à oublier leurs propres principes, & à la supposer dans leurs raisonnemens comme une vérité certaine & incontestable. Quelques-uns des meilleurs auteurs anglois qui ont écrit sur le commerce, débutent par observer que la richesse d'un pays consiste non-seulement dans son or & son argent, mais dans ses terres, ses maisons & ses marchandises consommables de toute espece. Cependant, dans le cours de leurs raisonnemens, les terres, les maisons & les choses de consommation semblent s'échapper de leur mémoire. En continuant de traiter leur sujet, ils supposent souvent que toute la richesse consiste dans l'or & l'argent, & que le grand objet de l'industrie nationale & du commerce est la multiplication de ces métaux.

Dès qu'on eut admis les deux prin-

cipes, que la richesse consiste dans l'or & l'argent, & qu'on ne pouvoit en introduire dans un pays dépourvu de mines que par la balance du commerce, ou en exportant pour plus de valeur qu'on n'importoit, le grand objet de l'économie politique devint nécessairement de diminuer, autant qu'il étoit possible, l'importation des marchandises étrangeres pour la consommation au dedans, & d'augmenter, le plus qu'il étoit possible, l'exportation du produit de l'industrie domestique. Les deux grands moyens pour enrichir le pays, furent donc de mettre des entraves à l'importation & d'encourager l'exportation.

On mit des entraves à deux sortes d'importation.

1°. A l'importation des marchandises étrangeres, telles que le pays pouvoit les produire. On gêna la liberté de cette importation, de quelqu'endroit qu'elle se fit, dès qu'elle avoit pour objet la consommation du pays même.

2°. A l'importation de presque toutes les especes de marchandises venant des pays particuliers avec lesquels on supposoit que la balance du commerce étoit défavorable.

Ces

Ces entraves ont été quelquefois de gros droits, & quelquefois des prohibitions abſolues.

L'exportation fut encouragée quelquefois par des remiſes, quelquefois par des traités avantageux de commerce avec d'autres Etats, & quelquefois par l'établiſſement de colonies dans les pays lointains:

On accorda des remiſes en différentes occaſions. Lorſque les manufactures du pays étoient ſoumiſes à quelque droit ou exciſe, on rabattoit ſouvent le tout ou une partie ſur leur exportation, ce qui ſe pratiqua de même par rapport aux marchandiſes étrangeres ſujettes à un droit, lorſqu'on les importoit pour les réexporter.

On donna des gratifications, pour encourager des manufactures naiſſantes ou d'autres eſpeces d'induſtrie qu'on croyoit dignes d'une faveur particuliere.

Par les traités avantageux de commerce, on procura, dans quelques Etats étrangers, des privileges particuliers à ſes marchands & à ſes marchandiſes, c'eſt-à dire, des facilités que les autres nations n'y trouvoient pas.

En établiſſant des colonies, on pro-

cura non-ſeulement des privileges aux marchandiſes & aux marchands du pays, mais on leur aſſura le monopole avec les colonies établies.

Ces deux manieres de gêner l'importation, & ces quatre encouragemens donnés à l'exportation, conſtituent les ſix principaux moyens que propoſe le ſyſtême du commerce pour augmenter la quantité d'or & d'argent, dans un pays, en faiſant tourner la balance du commerce en ſa faveur. Je les conſidérerai chacun dans un chapitre particulier; & ſans parler davantage de la tendance qu'on leur ſuppoſe à rendre un pays plus pécunieux, j'examinerai ſur-tout quels doivent être naturellement les effets de chacun d'eux ſur le produit annuel de ſon induſtrie: ſelon qu'ils tendent à augmenter ou à diminuer ce produit annuel, ils doivent tendre évidemment à augmenter ou à diminuer la richeſſe & le revenu réel du pays.

CHAPITRE II.

Des empêchemens mis à l'importation des marchandises étrangeres de la même espece que celles que produit le pays.

LORSQU'ON empêche par de gros droits ou par des prohibitions absolues l'importation des marchandises étrangeres de l'espece de celles que produit le pays, on assure par là plus ou moins le monopole intérieur à l'industrie domestique qui les produit. La prohibition d'importer de chez l'étranger du bétail en vie ou des provisions salées, assure ainsi le monopole intérieur de la viande de boucherie aux nourrisseurs de bestiaux de la Grande-Bretagne. Les gros droits sur l'importation du bled, droits qui, dans le tems d'une abondance ordinaire, équivalent à une prohibition, donnent le même avantage aux producteurs de cette denrée. La défense d'importer des laines étrangeres est également favorable aux manufacturiers en laine. Quoique la manufacture de soie ne travaille que

ſur des matieres étrangeres, elle a obtenu dernierement le même avantage. Celle de toile n'en eſt pas encore venue là, mais elle s'y achemine à grands pas. Pluſieurs autres eſpeces de manufacturiers de la Grande-Bretagne ont obtenu de même, ou entierement, ou preſque entierement, le monopole contre leurs concitoyens.

On ne peut pas douter que ce monopole intérieur ne donne ſouvent un grand encouragement à l'eſpece particuliere d'induſtrie qui en jouit, & qu'elle ne détermine à employer de ce côté là une plus grande quantité du travail & des fonds de la ſociété qu'on n'en auroit employé ſans cela. Mais il n'eſt peut-être pas également certain qu'il tende à l'accroiſſement de l'induſtrie générale de la ſociété, ou à lui donner une direction plus avantageuſe.

L'induſtrie générale de la ſociété ne peut jamais aller au delà de ce que ſon capital peut en employer. Comme le nombre des ouvriers qui peuvent être employés par un particulier doit toujours avoir une certaine proportion avec ſon capital, de même le nombre de ceux qui peuvent être continuelle-

ment employés par tous les membres d'une grande ſociété doit avoir une certaine proportion avec tout le capital de cette ſociété, & il ne peut jamais excéder cette proportion. Il n'y a point de réglement de commerce, qui puiſſe augmenter la quantité d'induſtrie, dans une ſociété, au delà de ce que ſon capital peut en mettre en œuvre. Ils peuvent ſeulement en détourner une partie dans une direction où elle n'auroit point été ſans eux, & il n'eſt nullement certain que cette direction artificielle doive être plus avantageuſe à la ſociété, que celle que l'induſtrie prendroit d'elle-même.

Chaque individu cherche continuellement à trouver l'emploi le plus avantageux, pour le capital dont il eſt le maître. Véritablement c'eſt ſon intérêt propre, & non celui de la ſociété, qu'il a en vue. Mais l'application à ſon intérêt perſonnel le conduit naturellement, ou plutôt néceſſairement, à préférer l'emploi le plus avantageux à la ſociété.

Premierement, chaque individu tâche d'employer ſon capital le plus près de chez lui qu'il peut, & conſéquemment, autant qu'il le peut, à ſoutenir

l'induſtrie domeſtique, pourvu cependant qu'il y gagne les profits ordinaires des fonds, ou qu'il n'y gagne guere moins.

Ainſi à égalité de profits, ou à peu près, tout marchand en gros préfére naturellement le commerce intérieur au commerce étranger de conſommation, & celui-ci au commerce de tranſport. Son capital ne s'éloigne jamais tant de ſa vue, dans le premier de ces commerces, que dans le ſecond. Il connoît mieux les perſonnes auxquelles il ſe fie, & s'il lui arrive d'être trompé, il connoît mieux les loix du pays auquel il faut qu'il s'adreſſe pour obtenir la réparation du tort qu'on lui a fait. Dans le commerce de tranſport, le capital du marchand eſt, pour ainſi dire, partagé entre deux pays étrangers, & il n'eſt jamais néceſſaire qu'il en revienne une partie chez lui, ni qu'elle ſe place immédiatement ſous ſes yeux & ſous ſa main. Le capital qu'un marchand d'Amſterdam employe à tranſporter du bled de Konigsberg à Liſbonne, & des fruits & du vin de Liſbonne à Konigsberg, doit être généralement moitié à Konigsberg & moitié à Lisbonne. Il n'eſt pas néceſſaire

qu'il en revienne jamais rien à Amſterdam. La réſidence naturelle du marchand qui fait ce commerce, devroit être ou à Konigsberg ou à Lisbonne; & il n'y a que des circonſtances toutes particulieres, qui puiſſent lui faire préférer celle d'Amſterdam. Cependant la peine qu'il ſent de ſe voir ſi loin de ſon capital, le détermine à faire venir à Amſterdam une partie des marchandiſes de Konigsberg, qu'il deſtine pour Lisbonne, & une partie de celles de Lisbonne, qu'il deſtine pour Konigsberg; & quoique cet uſage l'aſſujettiſſe au double embarras de charger & de décharger, auſſi bien qu'au payement de quelques taxes ou droits de douane, il ſe ſoumet volontiers à ces frais extraordinaires, pour avoir toujours ſous ſes yeux & à ſon commandement une partie de ſon capital, & c'eſt ainſi que tout pays qui s'adonne beaucoup au commerce de tranſport devient toujours l'entrepôt ou le marché général pour les marchandiſes de tous les différens pays dont il fait le commerce. Le marchand, pour épargner une ſeconde charge & décharge, tâche toujours de vendre chez lui le plus qu'il peut de toutes ſes marchandiſes

étrangeres, & de convertir par ce moyen le commerce de tranſport en un commerce étranger de conſommation. De même, un marchand livré au commerce de conſommation ſera toujours charmé de vendre chez lui à égalité de profits, ou à peu près, le plus qu'il pourra des marchandiſes qu'il amaſſe pour les marchés du dehors, & de changer ainſi ſon commerce étranger de conſommation en commerce intérieur. Par-là il s'épargne, autant qu'il eſt en lui, le riſque & l'embarras de l'exportation. De cette maniere, l'intérieur d'un pays eſt, pour ainſi dire, le centre autour duquel les capitaux des habitans circulent toujours, & vers lequel ils tendent continuellement, quoique des cauſes particulieres puiſſent les repouſſer & les chaſſer vers un emploi plus éloigné. Mais on a déja montré qu'un capital employé dans le commerce intérieur met néceſſairement en mouvement une plus grande quantité d'induſtrie domeſtique, & donne de l'occupation & du revenu à un plus grand nombre d'habitans du pays, que ne peut le faire un capital égal placé dans le commerce étranger de conſommation, & que ce-

lui qu'on place dans ce dernier a le même avantage ſur celui qu'on met dans le commerce de tranſport. Ainſi à égalité de profits, ou peu s'en faut, chaque individu penche naturellement à employer ſon capital de la maniere qui, ſelon toute apparence, doit le plus contribuer à l'induſtrie domeſtique, & procurer du revenu & de l'occupation à un plus grand nombre de gens du pays.

Secondement, tout individu qui employe ſon capital au ſoutien de l'induſtrie domeſtique, tâche naturellement de la diriger tellement que ſon produit ſoit de la plus grande valeur poſſible.

Le produit de l'induſtrie eſt ce qu'elle ajoute au ſujet & aux matieres ſur leſquels elle travaille. Les profits de celui qui la met en œuvre ſont en proportion de la valeur de ce produit. Mais ce n'eſt que pour l'amour du produit qu'un homme employe ſon capital en faveur de l'induſtrie, & par conſéquent il tâchera toujours de l'employer en faveur de l'induſtrie dont le produit lui paroît devoir être de la plus grande valeur, ou devoir s'échanger contre une plus grande quantité d'argent ou d'autres marchandiſes.

Or le revenu annuel de toute ſo-

ciété eſt préciſément égal à la valeur échangeable de tout le produit annuel de ſon induſtrie, ou plutôt il eſt préciſément la même choſe que cette valeur. Comme chaque individu fait tous ſes efforts pour employer ſon capital à ſoutenir l'induſtrie, & à la diriger de maniere que ſon produit ſoit de la plus grande valeur poſſible, chaque individu travaille donc néceſſairement à rendre le revenu de la ſociété le plus grand poſſible. Véritablement ſon intention n'eſt pas de procurer l'intérêt public, & il ignore combien il lui eſt utile. En préférant l'emploi de l'induſtrie domeſtique à celui de l'induſtrie étrangere, il ne cherche que ſa propre ſûreté; & en dirigeant cette induſtrie de maniere que ſon produit puiſſe être de la plus grande valeur, il ne cherche que ſon gain particulier, & dans ce cas, comme dans bien d'autres, il eſt guidé par une main inviſible, & conduit à remplir une fin qui n'entre nullement dans ſes intentions; & ce n'eſt pas toujours le plus mal pour la ſociété, qu'il ne ſe propoſe pas le bien qu'il lui fait. S'il avoit l'intérêt public devant les yeux, il n'y contribueroit pas ſi efficacement qu'il le fait en ne con-

ſultant que ſon intérêt perſonnel. Je n'ai jamais vu que ceux qui affectoient de commercer pour le bien public ayent rendu grand ſervice au public. Il eſt vrai que cette affectation n'eſt pas commune parmi les marchands, & qu'il ne faut pas de longs diſcours pour les en guérir.

Il eſt évident que chaque particulier, dans ſa ſituation locale, peut beaucoup mieux juger à quelle ſorte d'induſtrie il doit mettre ſon capital, que l'homme d'Etat & le légiſlateur ne peuvent le juger pour lui. L'homme d'Etat qui entreprendroit de diriger les particuliers dans la maniere dont ils doivent employer leurs capitaux, ne ſe chargeroit pas ſimplement d'un ſoin inutile, mais il s'arrogeroit une autorité qu'on ne pourroit pas confier ſûrement, je ne dis point à une ſeule perſonne, mais à une aſſemblée ou un ſénat quelconque, & qui ne ſeroit jamais en plus mauvaiſes mains que dans celles d'un homme qui auroit la folie & la préſomption de s'imaginer qu'il eſt capable de l'exercer.

Accorder le monopole de la vente intérieure au produit de l'induſtrie domeſtique, dans un art ou une manu-

facture particuliere, c'eſt en quelque ſorte diriger les individus dans la maniere dont ils doivent employer leurs capitaux, & dans preſque tous les cas cette conduite doit être ou inutile ou nuiſible. Un réglement de cette nature eſt manifeſtement inutile, ſi on peut acheter chez ſoi le produit de l'induſtrie domeſtique à auſſi bon marché que celui de l'induſtrie étrangere. Si on ne le peut pas, il eſt généralement nuiſible. Tout chef de famille ſage & prudent a pour maxime de ne jamais faire chez lui ce qu'il a meilleur marché d'acheter. Le tailleur ne s'aviſe pas de faire ſes ſouliers, il les achete du cordonnier. Le cordonnier ne fait pas ſes habits, il ſe ſert du tailleur. Le fermier ſe ſert de l'un & de l'autre, pour ſa chauſſure & ſon habillement. Tous voyent qu'il eſt de leur intérêt d'employer toute leur induſtrie dans un genre qui leur donne quelque avantage ſur leurs voiſins, & d'acheter ce qui leur manque avec une partie, ou, ce qui revient au même, avec le prix d'une partie de ce qu'elle produit.

Il eſt difficile que ce qui eſt prudence dans la conduite d'une famille particuliere, ſoit folie dans celle d'un

grand royaume. Si un commerce étranger peut nous fournir une chofe à meilleur marché que nous ne pouvons la faire, il vaut mieux l'acheter des étrangers avec quelque partie du produit de notre propre induftrie employée dans le genre où nous avons quelque avantage. L'induftrie générale du pays étant toujours en proportion avec le capital qui l'emploie, ne fera pas plus diminuée par là que celle des ouvriers dont je viens de parler; elle fera feulement la maîtreffe de choifir la direction où elle pourra s'employer le plus avantageufement. On ne l'emploie fûrement pas avec le plus grand avantage, quand on la dirige vers un objet qu'il en coûte moins d'acheter que de faire. La valeur de fon produit annuel eft certainement plus ou moins diminuée, quand on la détourne de faire des chofes qui ont évidemment plus de valeur, pour en faire qui en ont moins. Par la fuppofition, la marchandife achetée de l'étranger reviendroit à meilleur compte que fi elle étoit fabriquée dans le pays même. On auroit donc pu l'acheter avec une partie feulement des marchandifes, ou, ce qui revient au même, avec une partie du prix des marchan-

diſes que l'induſtrie employée dans le pays par un capital égal auroit fournies, ſi on ne l'eût pas empêché de ſuivre ſon cours naturel. L'induſtrie ſe trouve donc détournée par là d'un emploi qui eſt plus avantageux, à un autre qui l'eſt moins; & la valeur échangeable de ſon produit annuel, au lieu d'augmenter, conformément à l'intention du législateur, diminue néceſſairement par ces ſortes de réglemens.

Il eſt vrai que ces réglemens pourront procurer plutôt une manufacture au pays, & qu'après un certain tems la marchandiſe qu'elle fabriquera pourra s'y vendre auſſi bon & peut-être meilleur marché que celle qu'on tireroit de l'étranger. Mais quoiqu'on puiſſe faire ainſi entrer avec avantage l'induſtrie de la ſociété dans un canal particulier en moins de tems qu'il n'en eût fallu ſans cela, il ne s'enſuit nullement que la ſomme totale de ſon induſtrie ni de ſon revenu puiſſe jamais en devenir plus conſidérable. L'induſtrie de la ſociété ne peut augmenter qu'en proportion de ce que ſon capital augmente, & ſon capital ne peut augmenter qu'en proportion de ce qu'elle

épargne ſur ſon revenu. Mais l'effet immédiat de ces ſortes de réglemens, eſt de diminuer ſon revenu; & ce qui diminue ſon revenu n'eſt certainement pas fort propre à augmenter ſon capital au delà de l'accroiſſement qu'il auroit pris de lui-même, ſi l'emploi du capital & de l'induſtrie s'étoit fait naturellement.

Quand la ſociété n'auroit jamais acquis une certaine manufacture, faute de pareils réglemens, elle n'en ſeroit pas néceſſairement plus pauvre en aucun tems. Elle auroit pu employer, dans chaque période de ſa durée, tout ſon capital & ſon induſtrie à d'autres objets, & le faire de la maniere la plus avantageuſe pour le tems. Dans chaque période, ſon revenu auroit pu être le plus grand que comportoit ſon capital, & tous les deux s'augmenter avec la plus grande rapidité poſſible.

Les avantages qu'un pays a ſur l'autre par ſes productions ſont quelquefois ſi conſidérables, que tout le monde reconnoit l'inutilité de lutter contr'eux. Avec des couches, des chaſſis de verre, & des ſerres, on peut faire produire à l'Ecoſſe de fort bons raiſins & en faire de bon vin qui coûteroit

environ trente fois plus que le vin au moins aussi bon, qu'elle tire de l'étranger. Seroit-ce une loi raisonnable, en Ecosse, que d'y défendre l'importation de tous les vins étrangers, uniquement pour y encourager à faire du clairet & du bourgogne? Mais s'il y auroit une absurdité manifeste à tourner vers un emploi trente fois plus du capital & de l'industrie, qu'il n'en faudroit pour acheter des pays étrangers une égale quantité des marchandises dont on manque, il y en a nécessairement une de la même espece, quoique moins frappante, à tourner vers un pareil emploi un trentieme ou même un trois-centieme de plus de l'un & de l'autre. Que les avantages d'un pays sur l'autre soyent naturels ou acquis, il n'importe à cet égard. Tant qu'un pays les a & que l'autre ne les a pas, il sera toujours plus avantageux pour le dernier d'acheter du premier, que de fabriquer. L'avantage qu'un artisan a sur son voisin qui fait un autre métier, n'est qu'un avantage acquis, & cependant tous deux trouvent leur compte à acheter l'un de l'autre ce qui n'est pas de leur métier particulier.

Les marchands & les manufactu-

riers ſont ceux qui tirent le meilleur parti de ce monopole intérieur. La défenſe d'importer du bétail en vie & des ſalaiſons, & ces gros droits ſur le bled étranger, qui, dans le tems d'une abondance ordinaire, équivalent à une prohibition, ne ſont pas à beaucoup près ſi avantageux aux nourriſſeurs de beſtiaux & aux fermiers de la Grande-Bretagne que les autres réglemens de la même ſorte le ſont aux marchands & aux manufacturiers. Les marchandiſes de ceux-ci, ſur-tout celles de la plus belle eſpece, ſe tranſportent bien plus aiſément d'un pays à l'autre, que le bled ou le bétail. Auſſi eſt-ce à faire venir ou à faire aller le produit de ces manufactures, que s'occupe le commerce étranger. En fait de manufactures, il ne faut qu'un très-petit avantage, pour mettre les étrangers en état de vendre, même chez nous, à meilleur marché que ne vendent nos propres ouvriers; mais il en faudroit un très-grand, pour qu'ils le fiſſent à l'égard du produit brut. Si on permettoit l'importation libre des manufactures étrangeres, probablement pluſieurs de nos manufactures en ſouffriroient; quelques-unes d'elles ſeroient peut-être

entierement ruinées, & une partie considérable des fonds & de l'induſtrie qu'on y employe à préſent ſeroit forcée de prendre une autre route. Mais la plus libre importation du produit brut de la terre n'opéreroit pas le même effet ſur l'agriculture du pays.

Si jamais, par exemple, on laiſſoit pleine liberté d'importer du bétail étranger, il en viendroit ſi peu que nos nourriſſeurs de beſtiaux ne pourroient pas y perdre grand'choſe. De toutes les marchandiſes, le bétail en vie eſt peut-être la ſeule dont le tranſport ſoit plus coûteux par mer que par terre. Quand les beſtiaux viennent par terre, ils ſe tranſportent eux-mêmes au marché. Par mer, il faut non-ſeulement les embarquer; mais tranſporter auſſi avec eux leur nourriture & leur boiſſon, ce qui n'entraîne pas de petits frais ni de petits inconvéniens. Le petit trajet de mer qui ſépare l'Irlande de la Grande-Bretagne rend, à la vérité, plus facile l'importation du bétail irlandois; mais quand on auroit permis pour toujours l'importation libre de ce bétail, qu'on n'a permiſe depuis peu que pour un tems limité, elle n'affecteroit pas beaucoup l'intérêt de nos

nourrisseurs de bestiaux. Les parties de la Grande-Bretagne qui bordent la mer d'Irlande, sont toutes des pays de pâturages. Ce ne pourroit être pour leur usage, qu'on transportât le bétail d'Irlande. Pour qu'il arrive à son véritable marché, il faut le faire passer, à grands frais & avec de grandes incommodités, à travers une grande étendue de pays. Les bœufs gras ne peuvent aller si loin. L'on ne pourroit donc importer que les maigres, & cette importation ne pourroit nuire à l'intérêt des pays qui les nourrissent & les engraissent; elle leur seroit plutôt avantageuse, en faisant baisser le prix du bétail maigre; elle croiseroit seulement l'intérêt des pays qui en font des éleves. Le peu de bétail d'Irlande importé depuis la permission donnée, & le prix auquel se soutient le bétail maigre, semblent démontrer que les pays où l'on fait des éleves dans la Grande-Bretagne ne souffriront jamais beaucoup de la liberté de cette importation. On dit, il est vrai, que le menu peuple d'Irlande s'y est quelquefois violemment opposé; mais si les exportateurs avoient trouvé beaucoup à gagner dans la continuation de leur com-

merce, comme ils avoient la loi pour eux, il leur eût été facile de triompher de cette résistance de la populace.

Ajoutez que les pays qui nourrissent & engraissent doivent toujours être bien cultivés, au lieu que ceux qui sont des éleves sont généralement incultes. Le haut prix du bétail maigre, en augmentant la valeur des terres incultes, est comme une gratification accordée au défaut de culture. Si un pays étoit très-bien cultivé par-tout, il lui seroit peut-être plus avantageux d'importer son bétail maigre que de le nourrir. C'est aussi, à ce qu'on dit, la maxime que la province de Hollande suit à présent. Les montagnes d'Ecosse, du pays de Galles & du Northumberland, ne sont pas, il est vrai, des terreins fort susceptibles d'amendement, & semblent destinées par la nature à faire des éleves pour la Grande-Bretagne. La plus libre importation du bétail étranger ne pourroit avoir d'autre effet que d'empêcher ces pays qui font des éleves de tirer avantage des progrès de la population & de la culture dans le reste du royaume, de les mettre à un prix exorbitant, & d'établir ainsi une taxe réelle sur les parties du

pays mieux cultivées.

La plus libre importation des viandes ſalées feroit auſſi peu de tort aux nourriſſeurs de beſtiaux que celle du bétail en vie. Les viandes ſalées ne ſont pas ſeulement une marchandiſe volumineuſe, mais, comparées à la viande fraîche, elles ſont d'une plus mauvaiſe qualité, & d'un plus haut prix, à raiſon de ce qu'elles coûtent plus de frais & de travail. Elles ne pourroient donc jamais entrer en concurrence avec la viande fraîche, quoiqu'elles puſſent y entrer avec les viandes ſalées du pays. Elles peuvent être bonnes à l'avitaillement d'un vaiſſeau, pour un voyage de long cours, ou à d'autres uſages pareils; mais elles ne feront jamais une partie conſidérable de la nourriture du peuple. La petite quantité de proviſions ſalées, qui nous eſt venue d'Irlande depuis la liberté de l'importation, eſt une preuve d'expérience que nos nourriſſeurs de beſtiaux n'en ont rien à craindre. Il ne paroît pas que le prix de la viande de boucherie s'en ſoit jamais reſſenti ſenſiblement.

La libre importation du bled même ne pourroit guere porter préjudice aux

fermiers de la Grande-Bretagne. Le bled est une marchandise encore plus volumineuse que la viande de boucherie. Une livre de bled à un penny est aussi chere qu'une livre de viande de boucherie à quatre pences. La petite quantité de bleds étrangers importée dans les tems même de la plus grande disette, peut convaincre nos fermiers qu'ils n'ont rien à appréhender de l'importation la plus libre de cette denrée. Selon l'auteur fort bien instruit des *Traités sur le commerce des grains*, la quantité importée, année commune, ou une année portant l'autre, se monte seulement à vingt-trois mille sept cents vingt-huit quartiers de toutes les sortes de grains, & n'excéde pas la cinq-cent-soixante & onzieme partie de la consommation annuelle. Mais comme la gratification sur les bleds occasionne une plus grande exportation dans les années d'abondance, elle occasionne aussi conséquemment une plus grande importation dans les années de disette. Elle empèche que l'abondance d'une année ne compense la disette de l'autre; & comme elle augmente nécessairement la quantité moyenne exportée, la quantité moyenne impor-

tée doit augmenter de même, dans l'état actuel de l'agriculture. S'il n'y avoit point de gratification, l'on exporteroit moins de bled, & il eſt probable qu'une année portant l'autre il en ſeroit moins importé qu'à préſent. Les marchands de bled, ceux qui en font venir de dehors ou qui en tranſportent chez l'étranger, ſeroient moins employés & pourroient en ſouffrir beaucoup. Mais les propriétaires & les fermiers n'en ſouffriroient guere. Auſſi n'eſt-ce pas dans les propriétaires & les fermiers, mais dans les marchands de grains, que j'ai obſervé le plus grand empreſſement pour que la gratification fût renouvellée & continuée.

Il faut le dire, au grand honneur des propriétaires vivans à la campagne & des fermiers, il n'y a pas de gens moins ſujets au malheureux eſprit du monopole. Si l'entrepreneur d'une grande manufacture apprend qu'il s'établit une fabrique de la même eſpece à vingt milles de la ſienne, il n'en faut pas davantage pour l'alarmer. L'entrepreneur hollandois de la manufacture de laine à Abbeville, ſtipula qu'il n'y en eût point de ſemblable à trente lieues de cette ville. Les propriétaires de la cam-

pagne, & les fermiers, font, au contraire, généralement plus difpofés à aider leurs voifins qu'à les traverfer dans la culture & l'amélioration de leurs fermes & de leurs biens. Ils n'ont point de fecrets, comme en ont la plupart des manufacturiers, & s'ils ont trouvé quelque nouvelle pratique avantageufe, ils fe font un plaifir de la communiquer & de la répandre. *Pius Quæftus*, dit Caton l'ancien, *ftabiliffimufque*, *minimèque invidiofus*; *minimèque malè cogitantes funt qui in eo ftudio occupati funt.* (Profeffion agréable aux Dieux, la plus folide & la moins odieufe; & ceux qui l'exercent font les gens du monde qui fongent le moins à mal faire). Les propriétaires qui vivent à la campagne, & les fermiers, font difperfés & ne peuvent fe liguer auffi aifément que les marchands & les manufacturiers, qui, raffemblés dans les villes & accoutumés à cet efprit exclufif de communauté qui regne parmi eux, tâchent naturellement d'étendre contre tous leurs compatriotes le privilege exclufif qu'ils ont dans les villes, au préjudice de tous leurs habitans. Auffi paroiffent-ils avoir été originairement les inventeurs des réglemens qui s'oppofent

fent à l'importation des marchandifes étrangeres, & qui leur affurent le monopole intérieur. Ce fut probablement pour les imiter, & pour fe mettre au pair avec gens difpofés à les opprimer, que les propriétaires campagnards & les fermiers s'éloignerent de la générofité naturelle à leur condition, jufqu'au point de demander le privilege exclufif de fournir leurs concitoyens de grain & de viande de boucherie. Peut-être ne fe donnerent-ils pas le loifir de confidérer combien moins il y avoit à craindre pour eux de la liberté du commerce, que pour ceux dont ils fuivoient l'exemple.

Défendre l'importation des grains & du bétail étranger par une loi perpétuelle, c'eft, dans le fait, ftatuer que la population & l'induftrie du pays n'excéderont jamais ce que le produit brut de fon fol peut en entretenir.

Il femble cependant qu'il y ait deux cas où il feroit généralement avantageux de mettre quelque charge fur l'induftrie étrangere, pour encourager l'induftrie domeftique.

Le premier cas eft lorfqu'une efpece particuliere d'induftrie eft néceffaire à

la défenſe du pays. La défenſe de la Grande-Bretagne, par exemple, dépend beaucoup de ſes matelots & de ſes vaiſſeaux. Par conſéquent l'acte de la navigation a cherché ſagement à donner à ſes matelots & à ſes vaiſſeaux le monopole du commerce intérieur, tantôt par des prohibitions abſolues, tantôt par de groſſes charges ſur les vaiſſeaux des pays étrangers. Les principales diſpoſitions de cet acte ſont celles qui ſuivent.

1°. Tous les vaiſſeaux dont les propriétaires, les maîtres & les trois quarts de l'équipage ne ſont pas ſujets de la Grande-Bretagne, ne pourront, ſous peine de confiſcation du vaiſſeau & de ſa cargaiſon, faire le commerce aux établiſſemens & plantations de l'Angletere, ni être employés au commerce côtier de la Grande-Bretagne.

2°. Un grand nombre de différens articles d'importation les plus volumineux pourront être importés dans la Grande-Bretagne ſeulement, ſoit dans les vaiſſeaux tels qu'on vient de les décrire, ſoit dans les vaiſſeaux du pays produiſant ces articles, & dont les propriétaires, les maîtres & les trois quarts

des équipages feront de ce pays-là; & quand ils feront importés par des vaisseaux de cette derniere espece, ils feront sujets à une taxe double de celle imposée sur les marchandises étrangeres. S'ils sont transportés dans des vaisseaux d'un autre pays, le vaisseau & la cargaison feront confisqués. Lorsqu'on fit cet acte, les Hollandois étoient, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, les grands voituriers de l'Europe, & ce réglement leur ôta entierement la faculté d'être ceux de la Grande-Bretagne, ou d'importer chez nous les marchandises d'aucun autre pays de l'Europe.

3°. Défense, sous peine de confiscation du vaisseau & de sa cargaison, d'importer, même dans des vaisseaux britanniques, beaucoup de différens articles d'importation des plus volumineux, si ce n'est des pays qui les produisent. L'intention de ce réglement fut probablement de mortifier les Hollandois. La Hollande étoit alors, comme à présent, la grande foire où se rendoient toutes les marchandises de l'Europe, & par-là on empêcha les vaisseaux anglois de se charger en Hol-

lande des marchandiſes d'aucun autre pays de l'Europe.

4°. Tout poiſſon ſalé, ainſi que les nageoires, les os & l'huile de baleine, qui n'auront point été pris & ſalés à bord des vaiſſeaux britanniques, ſeront ſujets au double des droits ſur les marchandiſes étrangeres, quand ils ſeront importés dans la Grande-Bretagne. Les Hollandois, qui ſont encore aujourd'hui les principaux pêcheurs en Europe, étoient alors les ſeuls qui entreprirent de fournir du poiſſon à toutes les nations étrangeres. Ce réglement mit une charge bien lourde ſur la fourniture qu'ils en faiſoient à la Grande-Bretagne.

L'Angleterre & la Hollande n'étoient point en guerre, quand on paſſa l'acte de la navigation; mais il regnoit entre les deux nations une violente animoſité. Elle avoit commencé durant le gouvernement du long parlement qui le premier dreſſa cet acte. Elle éclata bientôt après dans les guerres de Hollande, durant le gouvernement du Protecteur & celui de Charles II. Il n'eſt donc pas impoſſible que quelques-unes des diſpoſitions de ce fameux acte

ayent eu l'animoſité nationale pour principe. Elles ſont cependant auſſi ſages que ſi elles avoient été dictées par la plus profonde ſageſſe. Cette animoſité avoit alors en vue le même objet qu'auroit indiqué la ſageſſe la plus conſommée, je veux dire, la diminution de la puiſſance de la Hollande, la ſeule puiſſance navale qui fût capable de mettre la ſûreté de l'Angleterre en danger.

L'acte de la navigation n'eſt point favorable au commerce étranger ou à l'accroiſſement de l'opulence qui en dérive. L'intérêt d'une nation dans ſes relations de commerce avec les nations étrangeres, eſt comme celui d'un marchand par rapport aux différentes perſonnes avec leſquelles il traite d'affaires; c'eſt d'acheter le meilleur marché, & de vendre le plus cher poſſible. Or il eſt naturel qu'elle achete meilleur marché, lorſque, laiſſant au commerce une liberté parfaite, elle encourage toutes les nations à lui apporter les marchandiſes qu'elle a beſoin d'acheter; & par la même raiſon il eſt tout ſimple qu'elle vende plus cher quand ſes marchés ſeront pleins d'acheteurs. Il

eſt vrai que l'acte de la navigation ne met point de charges ſur les vaiſſeaux étrangers qui viennent pour exporter le produit de l'induſtrie britannique. Les anciens droits que les étrangers avoient coutume de payer ſur toutes les marchandiſes exportées, auſſi bien qu'importées, ont été même ſupprimés, par des actes ſubſéquens, ſur la plus grande partie des articles de l'exportation. Mais ſi par des prohibitions ou de gros droits on empèche les étrangers de venir vendre, on les met ſouvent hors d'état de venir acheter, parce qu'obligés de venir ſans cargaiſon, il faut qu'ils perdent le fret depuis leur pays juſqu'à la Grande-Bretagne. Ainſi en diminuant le nombre des vendeurs, nous diminuons néceſſairement celui des acheteurs, & nous nous mettons dans le cas non-ſeulement d'acheter les marchandiſes des autres plus cher, mais encore de vendre les nôtres meilleur marché que nous ne le ferions s'il y avoit une pleine liberté de commerce. Cependant comme la défenſe eſt une choſe beaucoup plus importante que l'opulence, l'acte de la navigation eſt peut-être le plus ſage de tous les régle-

mens de commerce qui aient été faits en Angleterre.

Le second cas où il sera généralement avantageux de mettre quelque charge sur l'industrie étrangere, afin d'encourager celle du dedans, est lorsqu'il y a quelque taxe d'imposée dans le pays sur le produit de la derniere. Alors il paroît raisonnable d'imposer une taxe égale sur pareil produit de la premiere. Ce ne sera pas donner le monopole intérieur à l'industrie domestique, ni déterminer vers un certain emploi plus de fonds & de travail qu'il ne s'en seroit porté naturellement de ce côté-là. Ce seroit seulement empêcher que ce qui s'y seroit porté n'en fût détourné par la taxe, pour prendre une direction moins naturelle, &, la taxe imposée, la concurrence entre l'industrie domestique & étrangere resteroit, autant qu'il est possible, sur le même pied qu'auparavant. Quand on met dans la Grande-Bretagne une taxe sur le produit de l'industrie domestique, l'usage est d'en mettre une beaucoup plus forte sur l'importation de toutes les marchandises étrangeres de la même espece, afin d'arrêter les clameurs de nos marchands & de nos manufacturiers,

qui se plaignent bien haut qu'ils vont être obligés de mévendre chez eux.

Selon quelques personnes, cette seconde limitation de la liberté du commerce devroit quelquefois s'étendre bien plus loin que sur les marchandises étrangeres qui peuvent entrer précisément en concurence avec celles du pays qui sont taxées. Ils prétendent que quand on a imposé dans un pays des choses nécessaires à la vie, il convient de taxer non-seulement les mêmes choses importées des autres pays, mais encore toutes les sortes de marchandises étrangeres qui peuvent entrer en concurrence avec tout ce qui compose le produit de l'industrie domestique. La subsistance, disent-ils, renchérit nécessairement en conséquence de ces taxes, & le prix du travail doit toujours hausser avec le prix de la subsistance des ouvriers. Ainsi quoique chaque marchandise faisant partie du produit domestique ne soit pas imposée immédiatement, elle devient plus chere par un effet de ces taxes, puisque le travail qui les produit devient lui-même plus cher. Ces taxes, continuent ils, sont donc réellement équi-

valentes à une taxe ſur chaque marchandiſe particuliere que le pays produit. Par conſéquent, concluent-ils, pour mettre l'induſtrie domeſtique ſur le même pied que l'étrangere, il convient de mettre ſur toute marchandiſe étrangere un droit égal à ce ſurhauſſement du prix des marchandiſes du pays avec leſquelles elle peut entrer en concurrence.

Savoir ſi les taxes ſur les choſes néceſſaires à la vie, comme les taxes miſes dans la Grande-Bretagne ſur la drêche, la biere, le ſavon, le cuir, la chandelle, &c. font néceſſairement hauſſer le prix du travail, & conſéquemment celui de toutes les autres marchandiſes, c'eſt ce que j'examinerai ci-après en traitant des taxes. En ſuppoſant cependant qu'elles aient cet effet, comme elles l'ont certainement, ce ſurhauſſement général du prix de toutes les marchandiſes en conſéquence de celui du prix du travail, eſt un cas différent de celui d'une marchandiſe particuliere, dont le prix monte par la taxe particuliere qu'on impoſe immédiatement ſur elle. Il en différe à deux égards.

1°. On peut toujours ſavoir exacte-

ment de combien peut monter le prix d'une telle marchandiſe par la taxe dont on la charge ; mais on ne peut jamais ſavoir avec la moindre exactitude à quel point le ſurhauſſement général de toutes les marchandiſes qui ſont le fruit du travail, affectera le prix de chacune en particulier ; & par conſéquent il n'y a pas moyen de proportionner avec exactitude à ce ſurhauſſement de prix la taxe ſur chaque marchandiſe étrangere.

2°. Les taxes ſur les choſes néceſſaires à la vie ont ſur le bien être du peuple à-peu-près le même effet qu'un ſol pauvre & un mauvais climat. Elles rendent les vivres plus chers, tout comme ils le feroient s'il falloit un travail & une dépenſe extraordinaire pour les tirer de la terre. Dans une diſette naturelle provenant du ſol & du climat, il ſeroit abſurde de diriger les gens dans la maniere dont ils doivent employer leurs capitaux & leur induſtrie. Ce ſeroit une égale abſurdité que de prétendre le faire dans une diſette artificielle provenant de ces ſortes de taxes. Les laiſſer s'arranger comme ils pourront, accommoder leur induſtrie

à leur ſituation, & chercher les emplois du travail & des fonds dans leſquels ils peuvent, malgré la dureté de leur ſituation, ſe procurer quelque avantage dans le commerce du dedans ou du dehors, c'eſt évidemment ce qu'il y a pour lors de mieux à faire pour eux. Si on leur met une nouvelle taxe, parce qu'ils ſont déja ſurchargés de taxes ; ſi parce qu'ils payent déja trop cher les choſes néceſſaires à la vie, on leur fait payer auſſi trop cher la plus grande partie des autres marchandiſes, ne prend-on pas la voie la plus abſurde pour les indemniſer?

Lorſque ces ſortes de taxes parviennent à un certain excès, elles ſont une malédiction égale à la ſtérilité de la terre & à l'inclémence du ciel; & c'eſt pourtant dans les pays les plus riches & les plus induſtrieux, qu'elles ſont le plus généralement impoſées. Des pays moins heureux ne pourroient ſoutenir un ſi grand déſordre. Comme les corps les plus vigoureux ſont les ſeuls qui vivent & ſe portent bien avec un régime mal ſain, de même il n'y a que les

nations douées des plus grands avantages naturels & acquis dans toutes ſortes d'induſtrie, qui puiſſent ſubſiſter & proſpérer avec le fardeau d'un grand nombre de taxes. La Hollande eſt le pays de l'Europe où il y en a le plus, & par des circonſtances particulieres elle continue de proſpérer, non par le moyen de ces charges, comme on l'a ſuppoſé avec la plus grande abſurdité, mais en dépit d'elles.

Comme il y a deux cas où il ſera généralement avantageux d'impoſer l'induſtrie étrangere pour encourager l'induſtrie domeſtique, il y a auſſi deux autres cas où il peut ſe trouver quelquefois matiere à délibérer, ſavoir, pour le premier cas, juſqu'où il eſt à propos de continuer la libre importation de certaines marchandiſes étrangeres; & pour le ſecond cas, juſqu'où & de quelle maniere il eſt à propos de rétablir l'importation libre, après qu'elle a été interrompue quelque tems.

Nous pouvons être quelquefois dans le cas de délibérer juſqu'où il eſt à propos de continuer l'importation libre de certaines marchandiſes étrangeres, quand quelqu'autre nation empêche,

par de gros droits ou des prohibitions, qu'on n'importe chez elle le produit de certaines de nos manufactures. La vengeance dicte alors naturellement de rendre la pareille, & d'établir les mêmes droits & prohibitions ſur l'importation qu'ils feroient chez nous du produit de quelques-unes ou de toutes leurs manufactures. Auſſi les nations ne manquent guere d'avoir recours à ces repréſailles. Les François ont été particuliérement ardens à favoriſer leurs manufactures, en mettant des entraves à l'importation des marchandiſes étrangeres qui pouvoient entrer en concurrence avec les leurs. C'étoit là une grande partie de la politique de M. Colbert, qui, malgré ſes grands talens, paroît avoir été trompé dans cette affaire par les ſophiſmes des marchands & des manufacturiers, qui ne ceſſent de demander le monopole contre leurs concitoyens. L'opinion de ce qu'il y a aujourd'hui de plus intelligent en France, eſt que toutes ſes opérations de ce genre n'ont pas fait de bien à ſon pays. Ce miniſtre, par le tarif de 1667, impoſa de fort gros droits ſur les marchandiſes d'un grand nombre de ma-

nufactures étrangeres. Sur son refus de les modérer en faveur des Hollandois, ils défendirent, en 1671, l'importation des vins, des eaux-de-vie, & de tout ce que fabriquoient les manufactures de France. La guerre de 1672 paroît avoir été en partie occasionnée par cette dispute de commerce. La querelle fut terminée en 1678 par la paix de Nimegue. Quelques-uns de ces droits furent modérés en faveur des Hollandois, qui en revanche leverent leur prohibition. Ce fut vers le même tems que les François & les Anglois commencerent à opprimer mutuellement l'industrie les uns des autres par de semblables droits & prohibitions, dont les François semblent cependant avoir donné l'exemple. L'esprit d'hostilité, qui a toujours subsisté depuis entre les deux nations, n'a pas permis de les modérer de part ni d'autre. En 1697, les Anglois défendirent l'importation de la dentelle qui se fait en Flandres. Le gouvernement de ce pays, qui étoit alors sous la domination de l'Espagne, défendit de son côté l'importation des laines angloises. En 1700, la défense d'importer de la dentelle

en Angleterre fut levée, à condition que l'importation des laines angloises seroit en Flandres sur le même pied qu'elle étoit auparavant.

Il peut y avoir une bonne politique à user de cette espece de représailles, quand il y a une probabilité qu'elles feront révoquer les gros droits & les prohibitions dont on se plaint. Ce qu'on recouvrera d'étendue, dans le marché du dehors, sera généralement plus que suffisant pour compenser l'inconvénient passager de payer plus cher certaines marchandises pendant un court espace de tems. Savoir si ces sortes de représailles produiroient la révocation dont il s'agit, c'est un point dont la décision appartient peut - être moins à la science du législateur, dont les délibérations doivent toujours être dirigées par des principes généraux qui ne varient jamais, qu'à l'adresse de cet animal insidieux & rusé, communément appellé *homme d'Etat* ou *politique*, dont les conseils se réglent selon les vicissitudes ou les variations momentanées qui arrivent dans les affaires. S'il n'y a pas de probabilité que ces représailles fas-

ſent lever les impoſitions & les défenſes, il ſemble que ce ſoit une mauvaiſe méthode que de réparer un tort fait à certaines claſſes de nos concitoyens, en faiſant nous-mêmes un autre tort à ces claſſes & à preſque toutes les autres. Quand nos voiſins ferment leurs portes à quelques-unes de nos fabriques, nous fermons les nôtres non-ſeulement à ce qui ſe fait de pareil chez eux, ce qui ſeul ne les toucheroit pas beaucoup, mais encore à d'autres produits de leur induſtrie. Cette vengeance peut ſans doute donner de l'encouragement à quelque claſſe particuliere de nos ouvriers, &, en excluant certains de leurs rivaux, les mettre en état d'augmenter le prix de ce qu'ils font & vendent chez nous. Cependant les ouvriers qui ont ſouffert de la prohibition de nos voiſins, n'y gagneront rien; au contraire, ils y perdront, eux, & preſque toutes les autres claſſes de citoyens, puiſque par-là ils ſeront obligés de payer certaines marchandiſes plus cher qu'ils ne les payoient auparavant. Une loi de cette nature impoſe donc une taxe réelle ſur tout le pays, non en faveur de cette claſſe

d'ouvriers à qui la prohibition de nos voiſins porte préjudice, mais en faveur de quelqu'autre claſſe.

Il y a auſſi quelquefois matiere à délibérer juſqu'où & de quelle maniere il convient de rétablir la libre importation des marchandiſes étrangeres, après qu'elle a été interrompue pendant quelque tems. Ce ſecond cas a lieu quand des manufactures particulieres, au moyen des gros droits & des prohibitions ſur toutes les marchandiſes étrangeres qui pouvoient entrer en concurrence avec elles, ſe ſont étendues au point d'employer une grande multitude de bras. Dans ce cas, l'humanité peut exiger que la liberté ne ſoit rendue au commerce que peu-à-peu, lentement & avec beaucoup de réſerve & de circonſpection. Si on ſupprimoit tout d'un coup & tout à la fois ces forts droits & ces prohibitions, il viendroit peut-être bientôt dans le pays une ſi grande quantité de marchandiſes étrangeres de la même eſpece, & moins cheres, que pluſieurs milliers de ſujets ſe verroient tout à coup privés de leur emploi ordinaire & des moyens de ſubſiſter. Il en réſulteroit ſans doute un

grand désordre, mais qui seroit pourtant, selon toute apparence, beaucoup moindre qu'on ne l'imagine communément, ce que je prouve par les deux raisons suivantes.

1°. Toutes ces manufactures dont le produit passe communément en partie chez l'étranger, sans qu'il y ait de gratification attachée à son exportation, ne peuvent guere se ressentir de la plus libre importation des marchandises étrangeres. Il faut que leurs productions se vendent hors du pays aussi bon marché que toutes les étrangeres des mêmes especes & qualités, & conséquemment il faut qu'elles se vendent meilleur marché dans le pays même. Elles seroient donc encore en possession du marché intérieur ; & quand certaines personnes du beau monde auroient la fantaisie de préférer les marchandises étrangeres, précisément parce qu'elles sont étrangeres, à celles du pays qui sont de même espece, quoique meilleures & moins cheres, cette folie, par la nature des choses, seroit toujours si rare & s'étendroit si peu, qu'elle ne pourroit faire aucune impression sensible sur l'emploi général

des ouvriers. Mais il n'y a aucune gratification attachée à l'exportation qui se fait annuellement d'une grande partie de nos manufactures de laine, de nos cuirs tannés & de notre quincaillerie; & ce sont ces manufactures qui employent le plus de bras. La manufacture de soie seroit peut-être celle qui souffriroit le plus de cette liberté du commerce; celle de toile ensuite, quoique beaucoup moins.

2°. De ce qu'un grand nombre de gens perdroient leur gagne-pain ordinaire, par le rétablissement de la liberté du commerce, il ne s'ensuit nullement qu'ils seroient privés de tout moyen de travailler & de subsister. Par la réduction des armées de terre & de mer, à la fin de la derniere guerre, il y eut plus de cent mille, tant soldats que matelots, à qui on retira leur emploi ordinaire, & ce nombre égale ce qu'on emploie de gens dans les plus grandes manufactures. Sans doute qu'ils en souffrirent quelque dommage; mais en les congédiant on ne leur ôta point tout moyen de travailler & de gagner leur vie. La plus grande partie des matelots s'attacherent probable-

ment au ſervice des vaiſſeaux marchands à ſur & meſure qu'ils en trouverent l'occaſion; & en attendant, les ſoldats & eux furent abſorbés dans la grande maſſe du peuple, où ils s'adonnerent à beaucoup de différentes occupations. Non-ſeulement l'Etat n'éprouva aucune convulſion, mais il n'arriva pas même de déſordre ſenſible d'un ſi grand changement dans la ſituation de plus de cent mille hommes, tous rompus dans l'uſage des armes, & la plupart accoutumés à la rapine & au pillage. On ne s'apperçut pas que le nombre des vagabonds fût nulle part augmenté ſenſiblement; & autant que j'ai pu l'apprendre, le ſalaire même du travail ne baiſſa dans aucune profeſſion, ſi ce n'eſt dans celle des matelots au ſervice de la marine marchande. Mais ſi l'on compare les habitudes d'un ſoldat avec celles d'un manufacturier quelconque, on trouvera que celles du dernier tendent moins à le rendre inhabile à un nouveau métier, que celles du premier à le rendre incapable d'en exercer aucun. Le manufacturier a toujours été accoutumé à ne compter pour ſa ſubſiſtance que ſur

ſon travail ſeul, au lieu que le ſoldat l'a toujours attendue de ſa paie. L'application & l'induſtrie ont été le partage de l'un, la fainéantiſe & la diſſipation celui de l'autre. Or il eſt beaucoup plus facile de changer la direction de l'induſtrie & de la tourner d'une eſpece de travail à une autre, que d'amener l'oiſiveté & la diſſipation à s'occuper. D'ailleurs, comme on l'a déja obſervé, la plupart des manufactures ſe reſſemblent aſſez pour qu'un ouvrier n'ait pas grande peine à paſſer de l'une à l'autre. La plus grande partie de ces ouvriers ſont auſſi employés accidentellement aux travaux de la campagne. Les fonds qui les mettoient auparavant en action dans une manufacture particuliere demeurant encore dans le pays, ſerviront à occuper le même nombre de bras à quelqu'autre choſe. Le capital du pays reſtant le même, on demandera la même ou à-peu-près la même quantité de travail. Peu importe qu'il ne ſe faſſe pas dans les mêmes endroits, & qu'il n'ait pas les mêmes objets. Il eſt vrai que les ſoldats & les matelots licenciés ont la liberté d'exercer tel métier qu'ils voudront dans toutes

les villes & tous les lieux de la Grande-Bretagne & de l'Irlande. Qu'on rende à tous les sujets de sa majesté la même liberté naturelle d'exercer telle espece d'industrie qu'il leur plaira, & par-tout où bon leur semblera dans les trois royaumes ; qu'on casse les privileges exclusifs des corporations, & qu'on abolisse le statut de l'apprentissage, deux institutions qui sont de véritables breches faites au droit naturel ; qu'on y ajoute aussi la revocation de la loi des établissemens, & qu'un pauvre ouvrier qui ne trouve plus rien à faire dans un certain métier, ou dans un certain endroit, cherche impunément de quoi gagner sa vie autrement, ou dans un autre endroit; qu'il ne craigne plus d'être poursuivi ou renvoyé ; alors ni le public ni les individus ne seront guere plus lésés par la dissolution accidentelle de quelques classes de manufacturiers, que par le licentiement des soldats. Nos manufacturiers ont sans doute un grand mérite par rapport à leur pays, mais ils ne peuvent en avoir plus que ceux qui le défendent de leur sang, & ils ne méritent pas d'en être mieux traités.

S'attendre que la liberté du commerce soit jamais rétablie entiérement dans la Grande-Bretagne, ce seroit une bonhommie aussi absurde que de compter d'y voir jamais réaliser l'*Oceana* ou l'Utopie. Non-seulement les préjugés, mais, ce qui est bien plus insurmontable, les intérêts particuliers de plusieurs individus, s'y opposent irrésistiblement. Si les officiers d'une armée s'opposoient à toute réduction des troupes avec autant de zele & d'unanimité, que les maîtres manufacturiers en ont pour s'élever contre toute loi tendante à multiplier leurs rivaux dans le marché intérieur; si les premiers animoient leurs soldats comme les autres enflamment leurs ouvriers, pour les soulever & les déchaîner contre toute proposition d'un pareil réglement, il n'y auroit pas moins de danger à réduire une armée, qu'il n'y en a eu dernierement à vouloir diminuer à quelque égard le monopole que nos manufacturiers ont obtenu contre leurs concitoyens. Ce monopole a tellement grossi parmi nous le nombre de certaines races d'hommes, que, semblables à un déluge de troupes sur pied, ils

ſont devenus formidables au gouvernement, & ont intimidé la législation dans pluſieurs occaſions. Le membre du parlement qui vient à l'appui de toute propoſition faite pour fortifier le monopole, eſt ſûr d'acquérir non-ſeulement la réputation de bien entendre le commerce, mais de la faveur & du crédit dans un ordre d'hommes à qui leur multitude & leurs richeſſes donnent une grande importance. S'il s'y oppoſe, au contraire, & qu'il ait de plus aſſez d'autorité pour les traverſer, ni la probité la plus reconnue, ni le plus haut rang, ni les plus grands ſervices rendus au public, ne peuvent le mettre à l'abri de la détraction & des calomnies les plus infâmes, des inſultes perſonnelles, & quelquefois du danger réel que produit le déchaînement des monopoleurs furieux & trompés dans leurs eſpérances.

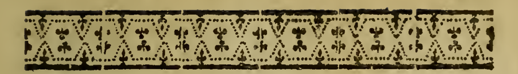
Si on ouvroit ſubitement le marché intérieur à la concurrence des étrangers, le maître particulier d'une manufacture qui ſeroit obligé d'abandonner ſon commerce, en ſouffriroit ſans doute conſidérablement. Il pourroit peut-être trouver aiſément un autre emploi

emploi à cette partie de ſon capital qui lui ſervoit à acheter les matieres & à payer ſes ouvriers; mais il ne pourroit guere ſe garantir d'une groſſe perte dans la diſpoſition qu'il feroit de l'autre partie de ſon capital fixée dans ſes atteliers & dans les inſtrumens ſervans à ſa fabrique. Un ménagement équitable pour ſon intérêt demanderoit donc que ces ſortes de changemens ne ſe fiſſent jamais bruſquement, mais lentement, graduellement, & après de longs avertiſſemens. La législation, ſuppoſé qu'elle puiſſe jamais être dirigée non par les clameurs importunes de l'intérêt perſonnel, mais par une vue étendue de ce qu'exige le bien général, la législation, dis-je, doit peut-être donner par la même raiſon une attention particuliere à ne point établir de nouveaux monopoles de ce genre, & à ne pas étendre plus loin ceux qui ſubſiſtent déja. Tout nouveau réglement de cette nature introduit plus ou moins un déſordre réel dans la conſtitution de l'Etat, auquel il ſera difficile de remédier enſuite ſans occaſionner un autre déſordre.

J'examinerai ci-après en traitant des

taxes, jusqu'où il est à propos d'en imposer sur les marchandises étrangeres, non pour prévenir leur importation, mais pour faire un revenu au gouvernement. Celles qu'on impose en vue d'empêcher ou même de diminuer l'importation, sont évidemment aussi destructives du revenu des douanes que de la liberté du commerce.

FIN de ce troisieme volume.



TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce troisieme volume.

SUITE DU LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

LIVRE QUATRIEME.

FIN de la Table.



